

Commune du Lieu



Rapport de gestion Comptes

2024

Table des matières

Rapport de gestion	1 - 27
Retour préavis	28 - 31
Tableaux, analyse du bilan et bouclage final	32 - 35
Comptes Commune du Lieu	
Bilan	37 - 41
Comptes de fonctionnement	42 - 52
Récapitulation par natures	53 - 55
Comptes Association scolaire (ASIVJ)	57 - 80
Comptes ValRégEaux	81 - 95
Comptes Service incendie (SDIS)	97 - 99



MUNICIPALITÉ

Au Conseil Communal

Le Lieu, le 7 avril 2025

Préavis municipal n° 01/2025 Rapport de gestion - Comptes 2024

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

○ **Objet du préavis**

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année écoulée et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2024.

La Municipalité est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

○ **Rapport de gestion**

Conseil Communal

Le Conseil Communal s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2024. Les objets suivants ont été soumis à délibération :

5 mars 2024	Préavis 01/2024 , Achat de 16'357 m ² du Domaine Public cantonal nos 9046, 9047, 9054 et 15873 aux Charbonnières, crédit de CHF 355'000.00. Préavis 02/2024 , Crédit de CHF 385'000.00 pour l'équipement de la parcelle 785 aux Charbonnières et l'autorisation de vendre les futures parcelles au prix minimum de CHF 182.00 le m ² Préavis 03/2024 , Aménagement place rebroussement Esserts-de-Rive Haut sur la parcelle 1115, crédit de CHF 46'000.00. Préavis 05/2024 , Grand-Rue - Rue de la Gare – Rue du Puits, Réfection de la chaussée et aménagements routiers, crédit de CHF 950'000.00 Préavis 06/2024 , Vente de la parcelle 617 aux Charbonnières
28 mai 2024	Préavis 07/2024 , Convention de fusion des Communes de L'Abbaye, Le Chenit, Le Lieu

- 18 juin 2024 **Préavis 04/2024**, Règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires
Préavis 08/2024, Rapport de gestion, Comptes 2023
Préavis 09/2024, Adoption du volet stratégique du Plan Directeur Régional des Zones d'Activités de la Vallée de Joux
Préavis 10/2024, Travaux de réfection de la desserte forestière du Bonhomme Dessus, crédit de CHF 182'750.00 par budget de fonctionnement
Préavis 11/2024, Acceptation du plan d'affectation de la zone d'activités économiques du Vivier à Le Lieu et expropriation des terrains et des droits nécessaires de 56 m² sur la parcelle 423
- 8 octobre 2024 **Préavis 12/2024**, Crédit complémentaire de CHF 150'000.00 pour la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) et redimensionnement de nos zones à bâtir, préavis 05/2017 de CHF 330'000.00
Préavis 13/2024, Autorisation de vendre la parcelle no 1022 en zone industrielle à la Combe au Lieu
- 10 décembre 2024 **Préavis 14/2024**, Budget 2025
Préavis 15/2024, Demande d'un crédit pour co-financer avec Travys la rénovation du passage à niveau situé sur la route des Esserts-de-Rive Haut, crédit de CHF 250'000.00
Réponse à l'interpellation de M. Olivier Lugin du 8 octobre 2024 sur les Fonds Elie Rochat Golay, David Louis Rochat et Caisse industrielle
Réponse à la pétition des habitants du Séchey du 28 août 2023 pour instaurer une zone à 30 à l'heure avec un passage pour piétons sur la route cantonale en traversée du village

Administration générale et finances

Sylvie Aubert Brühlmann, Syndique

Municipalité

Pour rappel, les charges d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- o Les activités collégiales, qui comprennent les séances hebdomadaires de la Municipalité (44 séances en 2024),
- o La gestion d'un dicastère, soit la conduite par le Municipal des affaires de son dicastère, avec le soutien des collaborateurs de l'administration communale, et
- o Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales.

En plus des tâches liées à son dicastère, la Syndique préside la Municipalité, veille à l'exécution des lois, des décrets et des arrêtés cantonaux et fédéraux. Elle contrôle l'administration, engage la Commune par sa signature (conjointe avec la secrétaire municipale). Finalement, elle représente la Commune lors de manifestations d'intérêt général. Elle est le porte-parole de la Municipalité.

Personnel communal

Nom / Prénom	Fonction	Début d'activité	Taux d'occupation
Balandras Rohan	Employé communal polyvalent	1 ^{er} juillet 2024	50 %
Bornand Yann	Garde forestier	1 ^{er} mai 2024	100 %
Chenaux Yves	Boursier	1 ^{er} juin 2004	100 %
Darbellay Irène	Secrétaire municipale	1 ^{er} septembre 2020	80 %
Destraz Tristan	Forestier bûcheron	20 juin 2022	100 %
Dubée Laeticia	Gérante remplaçante des Pompes Funèbres de La Vallée de Joux	1 ^{er} septembre 2024	25 %
Golay Coralie	Support administratif	1 ^{er} mai 2022	60 %
Grandgirard Xavier	Gérant remplaçant des Pompes Funèbres de La Vallée de Joux	1 ^{er} juillet 2024	25 %
Lensee José	Concierge	1 ^{er} février 2020	100 %
Locatelli Fabien	Forestier bûcheron	1 ^{er} novembre 2021	100 %
Meylan Florian	Employé communal polyvalent	1 ^{er} juin 2015	100 %
Piguet Léo	Apprenti forestier-bûcheron	15 août 2022	100 %
Rochat Julien	Employé communal polyvalent	1 ^{er} septembre 2009	100 %

Meylan Marc	Garde forestier	Fin d'activité au 31 mai 2024	
Quiblier Philippe	Employé communal polyvalent	Fin d'activité au 31 octobre 2024	

Anniversaires

Au nom de la population, la Municipalité a apporté ses vœux aux personnes suivantes, à l'occasion de leur nonantième anniversaire :

Monsieur René Berthoud-dit-Gallon	30 mars	Le Lieu
Madame Yvonne Grandchamp	28 novembre	Le Lieu
Madame Francesca Carminati	19 décembre	Le Lieu

Naissances

La Municipalité a enregistré les naissances suivantes en 2024 :

	2024	2023	Différence
Le Lieu	5	1	4
Les Charbonnières	2	1	1
Le Séchey	0	1	-1
Total	7	3	4

Travaux de la Municipalité

La Municipalité a continué le traitement en 2024 de plusieurs études, projets et travaux soit :

- o Plan d'affectation de la Combe : zone industrielle au Lieu.
- o Plan d'affectation Le Vivier : projet de la nouvelle fromagerie au Lieu.
- o Plan Directeur Régional des Zones d'Activités.
- o Plan général d'affectation (PGA) – Plan d'affectation communal (PACom).
- o Aménagement des rives du Brenet.
- o Projet du Complexe du Brenet.
- o Etude de faisabilité d'une Step Vallée de Joux avec traitement des micropolluants.
- o Mobilité, postulat trafic apaisé.
- o Etude de faisabilité et processus de mise en place de la fusion des 3 Communes de la Vallée de Joux suite à la votation populaire.
- o Etude sur la planification énergétique territoriale.
- o Aménagements travaux du carrefour Grand-Rue – Gare au Lieu.
- o Etude aménagement carrefour Mont d'Or – rte de Mouthe Les Charbonnières.
- o Traitement de la pétition des citoyens du Séchey pour instaurer une zone 30 à l'heure avec un passage pour piétons sur la route cantonale en traversée du village.

Impôts

Le budget 2024 a été préparé en automne 2023. Lors de cette préparation, la Municipalité a tenu compte d'un maximum d'éléments à sa connaissance tout en gardant une prudence habituelle.

D'une manière globale, le chapitre 210 « impôts » est inférieur de CHF 5'882.98 au budget et supérieur de CHF 271'119.42 aux comptes 2023.

Revenu et fortune des personnes physiques :

- o CHF 104'813.35 de moins que sur le budget (- 5.24%) et supérieur de CHF 194'387.68 au boucllement 2023 (+11.43%).

Source :

- o Dans le budget, relativement stable sur l'année précédente (2023 – CHF 3'772.98), est toujours difficile à estimer et ceci en fonction du statut des personnes au bénéfice d'un permis frontalier ou étrangers.

Frontaliers :

- o La base de calcul des impôts frontaliers est la masse salariale, qui a augmenté (+14.01%) et le « taux de retour » 4.02 %, supérieur à l'année précédente (+ 14.53%). Ce taux est un calcul émanant de l'administration cantonale qui prend en compte des paramètres non maîtrisables au niveau communal. De plus, cet impôt est comptabilisé l'année suivante (masse salariale et taux de retour 2023 comptabilisés en 2024). Ces éléments expliquent le montant encaissé supérieur de CHF 243'711.25 (+25.65%) au budget et CHF 278'057.25 (+30.37%) sur 2023.

- o A titre d'exemple, les taux de retour (comptabilisés) sont :

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux	3.46%	4.16%	3.89%	3.75%*	3.51%	4.02%

* taux connu lors de l'élaboration du budget 2024 : 3.75% (2022)

Bénéfice et capital des personnes morales :

- o CHF 190'483.85, inférieur au budget (-62.46%) et également inférieur à l'année précédente de CHF 197'332.15 (-63.28%).

Foncier :

- o Le taux est toujours de 0.08 %. L'augmentation sur les comptes 2023 est due aux nouvelles taxations d'immeubles après travaux ou vente.

Droits de mutations et gains immobiliers :

- o Le budget représente toujours une moyenne sur 10 ans. Il est difficile, à l'avance, de connaître le nombre de ventes et leurs valeurs. En l'occurrence pour cette année, il y a eu « beaucoup » plus de ventes.

Péréquation – cohésion sociale - thématiques - subvention Ajoval – Réforme police

- o Les décomptes finaux de ces postes parviennent, en règle générale, entre le printemps et l'été. Une estimation des montants a été établie en mars.
- o Pour le calcul de la péréquation-cohésion sociale-thématique, le point d'impôt et le décompte provisoire du Canton servent de base. En 2024, la valeur du point d'impôt pour la Commune est de CHF 31'551.00, alors qu'elle était de CHF 32'065.00 pour 2022, seul chiffre connu lors de l'élaboration du budget.
- o Pour les subventions AJOVAL, ce sont le nombre d'habitants et les heures consommées qui déterminent le montant à charge des communes.
- o Pour 2024, en tenant compte de la valeur connue du point d'impôt, des coefficients de multiplication transmis par l'administration cantonale lors de l'établissement du budget, et du décompte provisoire du Canton (excepté pour les thématiques) les chiffres suivants peuvent être avancés (en CHF) :

	Budget (Canton/Ajoval)	Calcul (interne)	En notre faveur
Facture sociale	827'700.00	802'700.00	25'000.00
Péréquation alimentation	690'200.00	620'200.00	70'000.00
Péréquation retour à recevoir	257'900.00	407'900.00	150'000.00
Thématiques à recevoir	657'800.00	1'259'800.00	602'000.00
Subvention à Ajoval	166'000.00	166'000.00	0.00
Réforme Police	109'800.00	94'800.00	15'000.00

- o Soit un solde final de CHF 862'000.00 à recevoir. Ce montant a été porté dans les comptes transitoires (compte 9139.1).

Boucllement

Avec un total des produits de CHF 8'201'278.27 et des charges pour CHF 8'195'373.31, l'exercice 2024 se solde par un excédent de revenu net de CHF 5'904.96, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 134'350.00 (différence CHF 140'254.96).

Cet excédent de revenu de CHF 5'904.96 vient en augmentation du compte capital.

Il est à relever que ce résultat tient compte d'amortissements complémentaires de CHF 332'230.87 non budgétisés.

Contrôle des habitants

Recensement de la population du Lieu au 31 décembre 2024

Nombre d'habitants					
	Suisses	Etrangers	Total	2023	Différence
Le Lieu	407	105	512	509	3
Les Charbonnières	293	49	342	329	13
Le Séchey	80	3	83	82	1
Total	780	157	937	920	17

Nombre de frontaliers		
2024	2023	Différence
390	384	6

Centre sportif

Les communes contribuent au budget du Centre sportif pour un montant total de CHF 2'400'000.00, nouveau montant fixé dans le cadre du budget 2024. Il s'agit de faire face aux besoins augmentés d'entretien du Centre sportif. Suite aux problèmes rencontrés en 2023, notamment, la direction s'est également engagée à diminuer le montant des charges de CHF 400'000.00.

D'autre part, des rénovations sont entreprises sur la base du préavis 05/2022. Ces travaux devraient se terminer avant la fusion.

De manière générale, la nouvelle direction a continué d'assainir la situation financière du Centre sportif ; elle a posé de nouvelles bases pour mieux le gérer et remis en route avec le Conseil d'Administration les projets prévus.

ADAEV

Le soutien à l'ADAEV a été versé selon la nouvelle répartition expliquée dans le budget 2024. Il permet notamment de disposer depuis l'automne dernier en plus du directeur et de la secrétaire de direction d'un chef de projet. Le budget renforcé permet de couvrir des besoins dans le domaine de la mobilité, dans le projet Vallée de Joux 360 et bien sûr dans les tâches « traditionnelles » de l'association.

Forêts et alpages

Sophie Richard, Municipale

Forêts

A. Généralités

Selon Météo Suisse, l'année 2024 a été marquée par plusieurs facteurs météorologiques qui exercent une influence sur les forêts. Des températures très douces au mois de février (2.8°C en dessus de la moyenne), un mois d'avril chaud avec des températures dépassant les 20°C, de violents orages se sont développés en deuxième partie du mois de juin, un mois d'août se situant comme le deuxième le plus chaud depuis le début des mesures et un mois de novembre exceptionnellement doux.

Avec ces facteurs météorologiques extrêmes, se répétant depuis quelques années, la forêt se retrouve sous pression avec des arbres dépérissant, des attaques de ravageurs (insectes) et un stress hydrique en été. Le bostryche typographe a bénéficié de ces conditions météorologiques favorables à son développement en 2024, ce qui a permis aux coléoptères d'essaimer très tôt au printemps. La situation semble s'apaiser au niveau Suisse. Cette tendance à la baisse ne s'est toutefois pas manifestée partout en Suisse. Au pied du Jura ainsi qu'à la Vallée de Joux, le volume de bois infesté est resté très élevé.



Au vu de l'ampleur de l'infestation de bostryches, les moyens financiers, matériels et humains n'ont pas permis de réaliser l'ensemble des travaux prévus. En raison des nombreux foyers non exploités, la lutte contre le bostryche sera toujours la priorité en 2025.

Les employés du service forestier ont réalisé différentes tâches durant l'année 2024 : l'exploitation des bois, les soins à la jeune forêt, l'entretien des refuges, l'entretien des chemins, la fabrication du bois de feu, la fabrication des piquets, des travaux de biodiversité dans les prairies et les pâturages secs (PPS zone protégée), la réfection de la façade du chalet de la Combe en tavillon, l'accueil des classes d'école en forêt et le service hivernal (liste non exhaustive).



M. Marc Meylan, garde forestier, a quitté ses fonctions à fin mai 2024. Un nouveau garde forestier a pris ses fonctions à partir du 1^{er} mai 2024. Il s'agit de M. Yann Bornand.

B. Quelques données 2024

Volume martelé : 9'832 sylvés (2023 - 9'519sv // 2022 - 8'005sv // 2021 - 4'836sv)

Volume exploité : 8'378 m³ (2023 - 7'227m³ // 2022 - 6'269m³ // 2021 - 4'235m³)

Prix moyen du bois : 68 CHF/m³ (2023 - 72 CHF/m³ / 2022 - 89 CHF/m³ / 2021 - 86 CHF/m³)

Volume de bois de service vendu : 4'808 m³ (2022 : 5'518m³ // 2021 : 4'687m³ // 2020 : 3'045m³)

Masse de bois énergie vendue : 1'665 tonnes (2023 - 636t. // 2022 - 1'319t. // 2021 - 703t.)

Volume de bois de feu vendu : 49 stères (2023 - 58st // 2022 - 180st // 2021 - 312st)

La possibilité de coupe selon le plan de gestion est de 7'430 sylvés.

Depuis le printemps 2024, les coupes se sont concentrées sur l'exploitation des bois bostrychés afin de limiter la propagation d'insectes. Ce choix a eu pour conséquence un prix moyen du bois en baisse. Les bois bostrychés ayant une valeur financière plus faible que du bois vert.

La différence de bois énergie vendue entre 2024 et 2023, s'explique par un volume de bois important rentré au dépôt à plaquettes avant l'hiver 2024-2025 et un volume important de bois provenant des forêts privées d'environ 550 tonnes en 2023.



La baisse du volume de bois de feu peut provenir de différents facteurs comme les températures douces de l'hiver ou le développement du CAD.

Certaines surfaces ont pu être entretenues en soins cultureux (soins à la jeune forêt) en prenant en compte les effets du changement climatique. La priorisation des travaux pour la lutte contre le bostryche n'a pas permis de réaliser la totalité des travaux planifiés.

C. Examen ciblé des comptes

321.3011-3050 :

Les comptes liés aux salaires font l'objet d'une ventilation interne entre les dicastères. Pas de changement au niveau des employés du secteur forestier.

321.3060 / 3100 / 3110 / 3124 / 3134 / 3150 :

Ces comptes représentent les dépenses matérielles courantes du service, de l'achat d'équipement de sécurité pour les employés, l'achat d'une tronçonneuse, l'entretien des véhicules et du matériel de bureautique. Les dépenses effectives peuvent varier d'une année à l'autre, mais dans l'ensemble elles restent stables.

321.3146 :

Des réfections ponctuelles de nids de poule ont été réalisées sur certains chemins par une entreprise tierce. Chaque année, les accotements herbeux le long des chemins forestiers

sont entretenus à l'épaveuse. Un secteur de mur en pierre sèche a été refait suite à son écroulement.

321.3146.1 et 321.4511 :

En 2024, le Conseil Communal, par voie de préavis, a accepté la rénovation du chemin du Bonhomme. Long d'environ 2'350m, la desserte forestière montrait d'importants signes d'usure au niveau de son coffre et de sa couche de revêtement.

Différents travaux ont été réalisés sur ce tronçon :

- Rénovation du chemin forestier par un fraisage du revêtement, un apport de matériaux améliorant la couche de fondation ainsi que la remise en forme des dévers.
- Amélioration du système de gestion de l'eau de surface par la pose de renvois d'eau et de petites sorties sur les bas-côtés.
- Remplacement d'un passage canadien.



Une demande de subvention a été faite à la DGE-Forêt.

La validation de l'avis de versement de la subvention est intervenue après le bouclage des comptes 2024. Le montant de la subvention s'élève à CHF 100'000.67.

321.3188 : Travaux effectués par des tiers

Ce poste regroupe les travaux effectués par les entreprises forestières et les mandataires externes effectuant les travaux suivants : exploitation des bois mécanisée, sylviculture, sciage, débardage du bois, transport et fabrication du bois de feu.

Ce compte a subi un important dépassement lié à la forte pullulation de bostryches dans les forêts communales. La priorité a été mise le long des routes (sécurité) ainsi que dans les pâturages boisés. Les travaux ont été réalisés dans le secteur de la Palestine, Bois-Jacin, Crêt à Châtron Vieux, chalet Hermann et le Bonhomme ainsi que le secteur « Les Combes ». Ces travaux mécanisés avec l'aide d'un processeur représentent un volume d'environ 7'000m³. L'exploitation mécanisée des bois et un prix du bois correct a permis de réaliser un léger bénéfice sur ces travaux de l'ordre de CHF 2.00 à 4.00/m³ exploité.



321.4355.1 : Vente bois de service / grumes

Depuis quelques années, un gros vers est apparu sur les bois secs et creuse des galeries en direction du centre de l'arbre. Les bois de sciage présentant ces trous sont impropres pour le bois de construction, ils sont déclassés en bois énergie. Le volume de bois de service commercialisable en est dès lors impacté négativement. La différence de prix de vente entre les bois bostrychés et des bois sains est de l'ordre de moins 20%.



Ceci influence directement les rentrées financières dues à la vente des bois.

Il reste encore en forêt environ 350m³ de bois de service pour un montant estimatif de CHF 25'000.00.

321.4355.3 :

La Commune a vendu 49 stères de bois de feu à des particuliers, principalement en bûches de 1 mètre ou en 33cm. Le volume vendu est en baisse de 20%.

La vente de piquets de clôture est toujours fortement appréciée par les agriculteurs, leur permettant de remplacer les clôtures des alpages. Le nombre de piquets vendus est de 1'540 pièces.

321.4355.4 : Vente bois d'énergie (centrales de chauffages)

La masse de bois énergie vendue à Ecobois (la part communale) peut varier d'une année à l'autre en fonction des quantités issues des forêts privées à la suite des exploitations annuelles. En 2024, la majorité du bois vendu à Ecobois provenait des forêts communales. La principale partie du bois provenait de l'exploitation des bostrychés. Les chaudières consomment davantage de plaquettes lorsqu'elles sont alimentées par du bois résineux (pouvoir calorifique plus faible que le bois de feuillus).

321.4360 :

Ce poste comprend les travaux effectués par le service forestier pour des tiers. Il comprend également la part versée à l'employeur (la Commune) par les diverses assurances pour notre personnel accidenté, malade ou astreint aux obligations militaires.

321.4510 : Part. Canton : soins cultureux

Dans ce compte, on retrouve les différentes subventions liées à la réalisation des soins cultureux mais également pour l'entretien des pâturages boisés, la gestion des forêts du Haut-Jura ainsi que les subventions liées à l'exploitation des bois bostrychés. Les subventions liées à l'exploitation des bois bostrychés déficitaires seront décomptées durant l'année 2025.

321.4512 : Part. Canton : îlot vieux bois

En 2024, il n'y a pas eu de mise en place d'îlot de vieux bois.

(Pour rappel, un îlot de vieux bois ou de sénescence est une surface forestière d'environ 1 à quelques hectares, dans laquelle on renonce à toute exploitation. Les arbres peuvent ainsi y accomplir leur cycle de vie naturel en entier, jusqu'à leur décrépitude et leur décomposition).

Alpages

A. généralités

Plusieurs travaux ont été réalisés. On peut notamment relever :

- Rénovation du couvert de la fosse aux Grands Buissons.
- Rénovation de la façade en tavillon du Chalet de la Combe par les employés communaux.
- Changement de bassin à la Têpe.
- Mise aux normes électriques du chalet Chez Moïse Cart. (suite au contrôle OIBT - Ordonnance sur les installations à basse tension).
- Divers travaux d'entretien et adduction d'eau dans la cuisine du Crêt-à-Châtron Neuf.

Routes, infrastructures et mobilité

Gabriel Berciu, Municipal

Au cours de l'année 2024, dans les sphères politiques, décisionnelles et consultatives de la population, plusieurs dossiers sont à mentionner au sein du dicastère Routes, infrastructures et mobilité. Nous mettons en évidence, entre autres, la consultation par voie de préavis du Conseil Communal pour des projets routiers et l'aménagement de l'espace public, ainsi que la consultation de la population dans le cadre de la démarche participative sur la mobilité à la Vallée.

Nous soulignons ainsi l'initiation d'une procédure auprès de la Direction Générale de la Mobilité des Routes (DGMR) en réponse à la pétition du village du Séchey. Cette pétition demandait à la Municipalité d'agir pour améliorer la sécurité des usagers qui empruntent la route cantonale ou qui la traversent pour faire le lien entre le Séchey Haut et la rue des Artisans.

Pour le village du Lieu, la Municipalité a soumis au Conseil Communal le préavis municipal n° 05/2024 « Grand-Rue — Rue de la Gare — Rue du Puits : Réfection de la chaussée et aménagements routiers » portant sur la réfection de la chaussée et des aménagements routiers ainsi que de l'espace public devant la Villageoise sollicitant un crédit global de CHF 950'000.00. Le retour complet de ce préavis, accompagné d'un résumé des dépenses, sera inclus dans le prochain rapport de gestion, puisque ce chapitre n'est pas encore clos au moment de la rédaction de ce rapport.

Seuls les travaux imputés au budget 2024 sont éligibles pour les dépenses thématiques qui sont traités dans ce rapport de gestion. Il est important de noter que l'année 2024 marquait la fin de la période pendant laquelle notre Commune pouvait recevoir des retours sur les dépenses thématiques.

Le taux prévisionnel de subvention pour l'année 2024 (retour thématique), lors de la rédaction de ce rapport, est de 55%. Ce changement de paradigme a incité la Municipalité à accorder la priorité à l'exécution de tous les travaux routiers relevant de cette catégorie, afin de tirer le meilleur parti de cette dernière opportunité de retour péréquatif. Cette décision entraîne un dépassement budgétaire global de CHF 42'711.95 pour l'exercice écoulé.

Des explications plus détaillées sont disponibles dans les sections correspondantes du compte d'entretien du réseau routier, 430.3142, ainsi que des comptes 430.3142.1 et 430.3142.3 ouverts suite aux préavis 02/2023 et 05/2024.

À la fin de l'année 2024, le Conseil Communal a été invité à étudier et à accorder un crédit de CHF 250'000.00 représentant la participation communale au financement pour la remise à neuf, en 2025, du passage à niveau (PN) des Esserts-de-Rives, en cofinancement avec Travys (soit 50% du montant prévu pour la réalisation de ces travaux).

En ce qui concerne l'entretien des espaces verts et des placettes, nous adoptons une approche différenciée en réduisant la fréquence des tontes et en limitant les tailles intensives, sauf pour des raisons de sécurité. Nous évitons également d'utiliser des produits phytosanitaires. Bien qu'au premier regard, cette approche puisse donner l'impression d'un manque d'entretien, il est important de préciser qu'elle augmente le temps consacré au désherbage manuel ou mécanique par les employés communaux.

En ce qui concerne les services hivernaux, il faut souligner que quelques adaptations ont été nécessaires depuis que Camandona a repris le contrat de déneigement. Cependant, l'impact a été minime durant la saison 2024 en raison du faible enneigement.

En 2023, grâce à l'aide financière accordée à la Société de développement du Lieu, la place de jeux a fait peau neuve. En 2024, c'est la place de jeux des Charbonnières qui a bénéficié d'un réaménagement en profondeur, avec l'ajout de nouveaux équipements de jeux. La Société de développement des Charbonnières a reçu une somme de CHF 20'000.00 pour réaliser ces travaux.

Au chapitre « Études de faisabilité », la Municipalité a ouvert un compte d'attente pour étudier le réaménagement des carrefours du Cygne (Mont d'Or - Rte de Mouthé) et Crettets - Mont d'Or – Chappes - Crêt du Puits. Le montant engagé dans cette phase d'avant-projet, englobant l'élaboration d'un dossier de mise à l'enquête et d'appel d'offres est de CHF 45'402.00 TTC.

Ce projet doit tenir compte de la motion déposée par M. Frank Paillard le 25 novembre 2023 demandant à la Municipalité d'étudier l'implantation d'un rond-point sur la place principale des Charbonnières. Il doit aussi tenir compte de divers critères de sécurité et de mobilité découlant de notre plan général de mobilité, tout en répondant dans la mesure du possible aux attentes de la population exprimées lors de la démarche participative sur la mobilité et du comité « Pour un trafic apaisé à la Vallée ».

À compter du 1^{er} juillet 2024, en raison de la réorganisation municipale, les cimetières ont été transférés du dicastère « Routes, Infrastructures et Mobilité » vers celui intitulé « Bâtiments et Police ». À compter du 1^{er} janvier 2025, ils relèveront du nouveau dicastère « Cohésion sociale, culture, sport, tourisme, cimetières et inhumations ».

Toutefois, la désaffectation partielle du cimetière des Charbonnières ainsi que tous les autres travaux liés à ce préavis relèvent de la responsabilité du municipal ayant déposé le préavis municipal n° 05/2023.

Explications sur les comptes :

420.3143 : Aménagement Mobilité régionale

Charges : CHF 4'198.24

Budget accordé pour mener à bien l'étude sur l'aménagement de la mobilité régionale engagée par les trois communes, qui rassemble les intérêts régionaux en lien avec cette thématique. Pour répondre à la stratégie cantonale 2035 en matière de mobilité, aux objectifs politiques locaux et aux attentes de la population, le Büro für Mobilität AG (BFM) a été mandaté par les trois Municipalités pour élaborer un document cadre.

Ce dernier doit permettre d'élaborer des mesures concrètes en faveur de la mobilité dans notre région, en collaboration avec la population et les entreprises. Il sera pris en considération lors de futurs projets d'aménagement routiers. Rappelons également que toute action coordonnée « étude et réalisation » en matière de mobilité bénéficie de subsides conséquents de la part de la DGMR. La population Combière a pu s'exprimer sur ce sujet lors de deux rencontres participatives, le 4 et 5 octobre 2024.

430.3012 à 430.3060

Comptes affectés au traitement du personnel et au paiement des charges et assurances. Le dépassement est dû à l'absence prolongée d'un collaborateur. Le montant de la participation de notre assurance perte de gain maladie est inscrit dans le compte 430.4360, intitulé « Remboursement de tiers ».

430.3110 : Achats matériel/ machines/ véhicules

Charges : CHF 3'380.90

Dans ce compte, on retrouve diverses fournitures et pièces de rechange pour les réparations des machines et des véhicules du service des routes et de la voirie. On y trouve également l'achat de matériel, de machines et d'outils à main nécessaires au bon fonctionnement de ce service. En 2024, une nouvelle génératrice a été acquise.

430.3120 : Chauffage/ éclairage/ eau/ ECA/ divers

Charges : CHF 8'908.34

Compte destiné au paiement des charges pour les locaux du hangar communal, chauffage, électricité, eau et épuration.

Les charges varient d'un exercice à l'autre selon les conditions climatiques et le prix de l'énergie.

430.3123 : Éclairage public

Consommation KWh, charges : CHF 23'765.40

Frais liés à la consommation d'électricité pour l'éclairage public. Les trois dernières années, le prix de l'électricité a connu une forte augmentation pour se stabiliser depuis le début de cette année. Malgré cette hausse, l'extinction nocturne de l'éclairage public nous permet de faire des économies substantielles.

430.3124 : Achats carburants

Charges : CHF 9'776.90

Ce compte est destiné à l'achat du carburant pour les divers véhicules, les utilitaires et les machines à moteur thermique. La consommation de carburant varie considérablement selon les conditions hivernales et la quantité de neige à déblayer.

430.3130 : Achats de fournitures et marchandises

Charges : CHF 5'350.45

Dans ce compte figure l'achat du matériel essentiel pour les travaux confiés au personnel communal (diverses constructions et réparations des bancs, tables de pique-nique, barrières, etc.).

430.3142 : Entretien du réseau routier

Charges : CHF 344'636.35

D'importants travaux ont été consentis en 2024, notamment :

- Réfection complète de la structure et de l'enrobé sur un tronçon du Crêt du Puits et la ruelle du collège des Charbonnières, soit sur toute la longueur impactée par la construction du thermoréseau.
- Réfection de la ruelle d'accès à la centrale de chauffe des Charbonnières.
- Divers travaux de réfection structurels sur les Crettets en parallèle avec la construction du thermoréseau.
- Travaux de surfacage par gravillonnage, de pontage des fissures, et fermeture des nids-de-poule effectués par Bitusag SA.
- Remise en état des grilles, chambres et bordures sur l'ensemble du réseau routier communal. Dans le cadre de ces travaux de réfection, la Municipalité a décidé, l'an dernier, de profiter des retours thématiques et de prioriser ces travaux, malgré un potentiel dépassement budgétaire prévisible au moment des adjudications.
- Entretien des talus, des banquettes et des bords de route, fauchage et éparage en bordure de route et balayage, effectués par des entreprises tierces.
- Campagne de curage des grilles et des collecteurs des eaux de surfaces 2024, effectuée par Liaudet Pial SA.

430.3142.1 : Entretien route augmentation du budget préavis 02/2023

Charges : CHF 84'081.15

Finalisation des travaux de réfection du deuxième tronçon de la rue des Artisans et de la Biolettaz dans le cadre des travaux financés par le préavis municipal n° 02/2023. Il est important de noter que ces travaux, qui ont un impact sur le budget de l'année 2024, n'ont pas pu être terminés en 2023, comme initialement prévu, en raison de mauvaises conditions météorologiques. Vous trouverez des détails sur les coûts associés dans le rapport connexe.

430.3142.3 : Réfection Grand-Rue, Rue de la Gare et Puits Le Lieu, préavis 05/2024

Charges : CHF 737'962.80

Rappelons que cette rubrique a été créée lorsque le Conseil Communal a accepté le préavis municipal n° 05/2024 « Grand-Rue — Rue de la Gare — Rue du Puits : réfection de la chaussée et aménagements routiers » afin d'imputer les travaux pouvant bénéficier des dépenses thématiques.

Le mécanisme financier mis en place prévoyait de répartir les dépenses de la manière suivante : une partie pour l'investissement, soit CHF 260'000.00, et une autre partie pour l'entretien, qui devait bénéficier du retour sur les dépenses thématiques, soit CHF 690'000.00. Lors du décompte final pour la partie entretien, qui a été achevée en 2024, il a été décidé d'affecter le maximum de travaux susceptibles de bénéficier de ces retours thématiques au compte d'entretien des routes 430.3142.3. Cette façon de procéder, combinée à la facturation des frais d'étude (non inclus dans le préavis mentionné), explique le dépassement du budget initial de CHF 690'000.00.

Cependant, l'augmentation des dépenses imputées au premier canal de financement, entretien des routes par le budget, engendre une diminution des dépenses du deuxième canal de financement par voie d'investissement.

	Travaux	Prélèvement réserve	Retour thématiques	Taux estimé (Thématiques)
Budget	690'000.00	240'000.00	450'000.00	65%
Comptes	737'962.80	240'000.00	406'000.00	55%

430.3143.1 : Matériel de signalisation

Charges : CHF 22'662.70

Au chapitre de la signalisation routière et du marquage, les travaux et les achats suivants sont à mentionner :

- Raftaichissement du marquage routier selon la nécessité et l'état d'usure.
- Marquage de la piste cyclable sur toute la traversée du village du Lieu, parties non comprises dans le financement par voie de préavis.
- Marquage du parking de l'Hôtel de Ville.
- Achat de signaux remplacés par nos employés et d'équipement amovible de signalisation.
- Achat des drapeaux et oriflammes pour les portes d'entrée des villages.
- Marquage des arrêts de bus et le renforcement de la signalisation verticale au Séchey.
- Achat d'un nouveau radar pédagogique au Lieu, porte d'entrée.
- Mise en place d'une signalisation interdisant le passage de véhicules transportant des matières polluantes sur le DP 1111, entre le bâtiment de la Porcherie des Charbonnières et le Muguet.

430.3143.2 : Entretien et fournitures éclairage public

Charges : CHF 40'598.05

En ce qui concerne l'éclairage public, les travaux suivants ont été entrepris :

- Remplacement des luminaires à mercure défectueux dans différents endroits par des luminaires de type LED.
- Remplacement de l'infrastructure et des luminaires au Mont d'Or, soit : socles de candélabres, mâts, tubes et câbles, ainsi que les travaux de génie civil nécessaires.
- Installation d'un éclairage public le long du chemin menant à la centrale de chauffe des Charbonnières et à l'Ecopoint, depuis les Crettets.
- Divers travaux d'entretien et d'assainissement des infrastructures (tubes et vieux câbles) aux Charbonnières.
- Coût du contrat d'entretien annuel englobant le contrôle périodique des candélabres divisé en 5 lots sur le territoire de la commune.

430.3150 : Entretien matériel, machines, véhicules

Charges : CHF 16'194.30

Dans ce compte, on trouve les frais liés à l'entretien de nos machines et véhicules à moteur ainsi qu'au remplacement des pneus.

430.3185 : Honoraires/frais d'études

Charges : CHF 5'299.20

Il s'agit notamment des frais inhérents au mandat d'un ingénieur spécialiste pour nous accompagner dans l'élaboration d'un plan d'implantation des arrêts de bus et d'initier la démarche auprès de la DGMR pour l'instauration d'une zone 30 km/h au Séchey. Nous avons eu aussi des frais de géomètre liés aux divers projets, notamment l'abornement sur les Envers.

430.3189 : Déneigement

Charges : CHF 71'565.76

Sont imputés à ce compte les frais liés au service hivernal 2023-2024 effectué par nos prestataires, soit : Camandona SA sur les routes de desserte et la DGMR pour les routes en traversée des villages. Encore un hiver avec peu de neige et donc des coûts amoindris.

Le personnel communal effectue le déblaiement des routes de la Frasse/Allemagne, de Haut-Crêt et les trottoirs ainsi que les travaux de salage des routes de desserte et des trottoirs.

Le coût des travaux de déblaiement et salage pour la saison 2023-2024 se monte à CHF 58'476.25.

Les autres frais liés au déneigement concernent notamment l'entretien spécifique du matériel nécessaire au bon fonctionnement du service hivernal (CHF 1'685.51) et une réparation conséquente de l'étrave FLOREY équipant la chargeuse (CHF 11'404.00). La société Cablex, responsable du préjudice, a reçu une facture de CHF 10'849.50. Ce montant a été inscrit dans le compte 430.4360, intitulé « Remboursement de tiers ».

44 Parcs, Places, Cimetières**440.3145 : Entretien des cimetières**

Charges : CHF 0.00

Pour l'année 2024, il n'y a pas de frais associés à la rubrique indiquée, explications ci-dessous :

- o Aux Charbonnières, nous avons effectué des travaux financés par l'octroi d'un crédit dans le cadre du préavis 05/2023 (CHF 220'000.00).
- o Au Lieu, des travaux conséquents d'entretien ont été effectués en 2022.

441.3145 : Entretien des places et fontaines

Charges : CHF 25'024.85

Dans ce compte figure le montant accordé à la Société de développement des Charbonnières pour la rénovation et la mise aux normes de sécurité actuelles de la place de jeux (CHF 20'000.00) et le génie civil pour l'installation du panneau d'affichage des Charbonnières.

Déchets, Energie et Cultes

Charles Fontannaz, Vice-Syndic

110.3185.1 Frais étude fusion des communes

Les coûts en lien avec la deuxième phase du projet de fusion des communes, à savoir la rédaction d'une convention de fusion ainsi que d'un rapport technique, avaient été initialement affectés au budget 2023 pour un montant de CHF 12'500.00.

Pour l'exercice 2024, un montant de CHF 5'000.00 avait été porté au budget en raison du retard que prenait le projet.

In fine, les frais totaux pour la deuxième phase de l'étude se sont élevés sur les exercices 2023 et 2024 à CHF 19'517.15. Ce dépassement s'explique notamment par toute une série d'actions menées en vue de répondre aux nombreuses demandes de la population, comme des séances d'information complémentaires ou l'élaboration d'un site internet.

Finalement, il s'agit de rappeler que la première phase de l'étude, quant à elle, avait été légèrement en deçà des coûts estimés.

420.3185.1 Honoraires planification énergétique

L'étude sur la planification énergétique, qui a fait suite à notre volonté de relever les défis que constituent la sécurité de l'approvisionnement énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique, touche à son terme. Il nous appartiendra dès lors de décider des mesures à mettre en place.

Les coûts globaux de l'étude qui se sont répartis sur les exercices 2023 et 2024 ont été de CHF 10'913.95 pour notre Commune alors qu'ils avaient été devisés à CHF 16'000.00.

450 Ordures ménagères et déchets

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de Gestion des Déchets (PGD) enjoignent les communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, Usine cantonale de Valorisation Thermique et électrique des Déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de VALORSA à Penthaz joue le rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les

trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la Commune. Il est de l'ordre de CHF 360.00 par tonne.

Au niveau de notre région, la gestion des déchets se fait dans le cadre d'une entente intercommunale Vallée de Joux. La tenue de la comptabilité a été déléguée à la Commune du Chenit et les frais d'exploitation, quant à eux, sont répartis entre les partenaires principalement selon le critère du nombre d'habitants.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif condensé des coûts de la déchetterie intercommunale :

	Effectif 2024		Budget 2024		Effectif 2023	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Frais de personnel	297'804.75	27%	365'800.00	30%	380'153.48	31%
Frais de transport	306'209.21	27%	314'800.00	26%	327'676.81	26%
Frais d'élimination des déchets	313'805.31	28%	326'400.00	27%	328'953.20	26%
Achats et entretien matériel	48'361.92	4%	45'000.00	4%	40'674.15	3%
Autres frais d'exploitation	24'687.46	2%	29'022.00	2%	31'127.40	2%
Information à la population	11'601.95	1%	12'000.00	1%	19'695.09	2%
Amortissement déchetterie	117'000.00	10%	117'000.00	10%	117'000.00	9%
Total des coûts bruts	1'119'470.60	100%	1'210'022.00	100%	1'245'280.13	100%
o/o valorisation des déchets	-78'690.77	-7%	-48'800.00	-4%	-70'066.01	-6%
o/o loyers encaissés et vente électricité	-44'911.02	-4%	-35'500.00	-3%	-40'505.40	-3%
Total des coûts nets	995'868.81		1'125'722.00		1'134'708.72	
Participation Commune du Lieu	119'614.50		140'000.00		136'626.83	
o/o rétrocession valorsa	-28'031.00		-30'000.00		-29'447.75	
Participation nette commune du Lieu	91'583.50		110'000.00		107'179.08	

C'est avec une certaine satisfaction que nous affichons une baisse significative des coûts de la déchetterie intercommunale, cette dernière s'explique principalement par :

- o Une réduction sensible des frais de personnel anticipée que trop timidement dans le cadre du budget. En sus, nous avons pu bénéficier d'indemnités d'assurance en lien avec du personnel à l'arrêt qui n'a pas été intégralement remplacé.
- o Des frais directs et variables en baisse également (transport et élimination des déchets) conséquence d'une part des mesures prises en vue d'optimiser nos coûts et, nous l'espérons d'autre part d'une prise de conscience populaire de la nécessité de mieux trier les déchets. Précisons finalement que les économies escomptées au niveau du budget en lien avec la restriction de l'accès aux déchets verts n'ont pas été effectives en 2024 en raison de certains retards dans la mise en place des barrières.
- o Une meilleure valorisation des déchets revendus que celle anticipée dans le cadre du budget. Il convient de savoir qu'une partie de cette rubrique est tributaire d'éléments que nous ne maîtrisons pas totalement comme le prix de reprise du papier ou du carton par exemple.

Au niveau de la Commune du Lieu, le déficit pour l'exercice 2024 est de CHF 8'960.70 (contre CHF 45'253.23 en 2023 ou CHF 32'300.00 au budget 2024). Si nous n'avons pas atteint l'équilibre, ce qui devrait être le cas en vertu du principe de causalité (pollueur/payeur), nous tendons à nous en approcher.

Finalement, les éléments spécifiques à notre Commune qu'il convient de mettre en exergue sont :

- o Une augmentation des recettes (compte 450.4360 remboursement de tiers) à mettre en parallèle avec une augmentation des dépenses (compte 450.3526.2 déchets

divers commune) qui s'explique par le changement d'une benne à papier suite à un acte de vandalisme, dite benne qui a été remboursée par notre assurance.

- o Une augmentation des taxes d'utilisation facturées notamment pour les petites entreprises.

580 Temples et cultes

Cette rubrique n'appelle pas de commentaires particuliers si ce n'est le fait qu'une convention, visant à préciser les modalités de prise en charge des coûts de la paroisse catholique par les communes, est en cours d'élaboration.

633 Déchets carnés

Les coûts nets totaux pour la Vallée de Joux en 2024 ont été de CHF 51'743.78, soit en diminution par rapport à l'exercice précédent.

La répartition entre les trois communes se fait sur la base du dernier recensement des UGB (Unité de Gros Bétail) communiqué par la direction de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières.

660 Protection civile

Vous trouverez ci-dessous une synthèse qui compare le budget et les comptes effectifs 2024 pour l'ORPC Jura-Nord vaudois :

	Effectif 2024		Budget 2024		Ecart	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Participation des communes	1'830'123.33	89%	1'848'608.00	89%	-18'484.67	87%
Autres revenus	237'353.88	11%	240'009.00	11%	-2'655.12	13%
Total des revenus	2'067'477.21	100%	2'088'617.00	100%	-21'139.79	100%
Total des charges	2'006'727.39	97%	2'088'617.00		-21'139.79	
Excédent de revenus	60'749.82					
Nombre d'habitants	95'950		95'500		450	
Coût par habitant	19.07		19.36			

Vous pourrez constater que les objectifs budgétaires ont été pleinement atteints et qu'une rétrocession de CHF 60'749.62 sera effectuée aux différentes communes membres.

Bâtiments et police

Alexandre Rochat, Municipal

Bâtiments

351 Hôtel de Ville

351.3141 Entretien mob./mach./mat.

Ce budget a été dépassé de CHF 2'183.50 suite aux divers entretiens dans la cuisine et la réparation du piano de cuisson.

Il y a eu également des réparations sur le système de refroidissement pour le bar.

352 Hangar du Séchey

352.3120 Chauffage / éclairage / eau / ECA

Un léger dépassement du budget de CHF 162.85 ; les coûts d'électricité sont importants pour ce bâtiment, mais une nette baisse par rapport à 2023. La problématique a été réglée suite au transfert d'une majorité des activités forestières au hangar du Lieu.

3521 Hangar du Lieu/Centrale de chauffage

3521.3110 Achats mob./matériel

Dépassement de CHF 447.55 car rien n'était mis au budget.

3521.3150 Entretien mobilier/matériel/installation

Dépassement du budget de CHF 3'624.45.

Réparation de la toiture en raison d'une fuite d'eau pour CHF 874.55.

Pose d'un paratonnerre pour CHF 4'485.00 non prévue au budget réalisé et à la suite d'une demande de mise en ordre des bâtiments, selon les exigences de l'ECA.

3521.4360 Remboursement de tiers pour CHF 449.00.

353 Collèges

353.3150 Entretien mobilier/matériel

Il a fallu remplacer le lave-vaisselle de l'appartement du collège du Séchey pour un montant de CHF 1'989.15

354 Eglises

354.3011 Traitement concierges

Dépassement du budget suite à divers travaux d'entretien effectués.

3591.3141 Entretien bâtiments

Le dépassement de budget de ce compte est à imputer aux travaux de réparation des corniches de l'église du Lieu.

Pour un montant de CHF 4'118.60.

355 Bâtiment Bureau Communal

355.3011 Traitement

Dépassement du budget de CHF 4'531.00 en raison d'entretien effectué.

355.3141 Entretien bâtiment

Dépassement du budget de CHF 2'717.15 dû à la pose d'une nouvelle porte dans la salle de Municipalité pour CHF 4'790.-

358 Buvette, Terrain Foot/WC Publics Les Charbonnières

358.3141 Entretien bâtiment

Dépassement du budget à la suite de l'achat d'un congélateur pour CHF 600.00 et la pose d'une porte entre la buvette et le local matériel pour CHF 1'720.00.

**Cohésion sociale, culture, sport,
tourisme, cimetières et inhumations**

Julien Gross, Municipal

Affaires culturelles et de loisirs

150.3523 Participation école de musique

Un montant supplémentaire, par rapport au budget, de CHF 3'436.00 a été versé à l'Ecole de Musique, résultant d'une répartition par commune des coûts liés au nombre d'heures de cours dispensées.

Tourisme et sport

160.3658.1 Participation abonnements de ski

Cette prestation encourageant l'achat de l'abonnement Magic Pass pour les enfants, dont les retombées sur les téléskis de la Vallée sont importantes, a été plus sollicitée en 2024, d'où un dépassement de budget de CHF 1'150.00.

160.3658.2 Subvention à V.J.T.

Un soutien complémentaire de CHF 8'818.00 a été alloué à Vallée de Joux Tourisme en 2024, en raison du déménagement de cette association au Pont. Les nouveaux locaux ont été inaugurés en novembre 2024, et donnent entière satisfaction. La clientèle, tant locale que de passage, est nombreuse, et la synergie avec la Poste offre un service important à la population.

Cohésion sociale**710 Service social intercommunal**

710.3525 Part. Centre de rencontre (La Scène)

La participation de la Commune à La Scène est inférieure à la somme budgétée, et égale à notre participation de 2023.

Quelques chiffres :

En 2023, le centre a été ouvert 134 jours avec une fréquentation totale de quelques 5488 entrées.

Les activités de La Scène sont proposées à différents publics :

- o 12-16 ans, avec un accueil libre certains jours de la semaine et des activités proposées telles que tournois, jeux, soirées à thème.
- o 16-25 ans, avec les jeudis de la Tech, offrant chaque semaine un repas collectif ou une soirée à thème réunissant parfois plus de 100 personnes.
- o Tous publics, avec une dizaine de soirées concerts ouvertes à tout le monde.

A noter que pour la première fois en 2024, La Scène a organisé « La Scène en été », qui a vu se dérouler treize soirées en extérieur, animées par les jeunes du comité de La Scène, encadrés par les deux professionnels engagés par la structure.

La Scène a également établi plusieurs collaborations, entre autres avec le Tribunal des mineurs vaudois et la Haute Ecole de Travail Social de Lausanne.

710.3526 : Participation déchets

Ce compte correspond à la subvention de la commune aux sacs taxés pour familles avec des enfants dans leurs trois premières années et pour des personnes incontinentes.

710.3650: Aides & subventions (IDEA, ProSenectute, petite enfance)

Dans ce compte sont comptabilisés, entre autres, notre cotisation à la Fondation IDEA, qui offre des aides financières aux familles dont les enfants étudient en dehors de la Vallée, et un soutien de CHF 3'650.00 au jardin d'enfants La Bouéberie, au Sentier. Cette structure a passablement étoffé ses activités depuis deux ans, offrant un accueil de jour à environ 35 enfants dès deux ans et demi ; cette offre est complémentaire à celle des structures AJOVAL.

710.3655 AJOVAL (Accueil de jour Orbe-La Vallée)

Le compte comprend les charges de l'accueil préscolaire et des accueillantes en milieu familial.

L'accueil de jour est régi par la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants), acceptée par le peuple en 2006. La LAJE a pour but :

- Assurer la qualité de l'ensemble des milieux d'accueil de jour des enfants.
- Tendre, sur tout le territoire du canton, à une offre suffisante en places d'accueil.
- Accessibles financièrement.
- Organiser le financement de l'accueil de jour des enfants.

Le déficit de l'accueil de jour est réparti entre toutes les communes, pour moitié à l'habitant et pour moitié au nombre d'heures de garde consommées par les enfants de chaque commune.

La commune du Chenit a un siège de droit au comité de direction, il est occupé par Mme Raffaella Cantone Meylan. Toutes les communes sont représentées par un municipal au Conseil intercommunal d'AJOVAL.

Les parents payent selon leur revenu et la FAJE (Fondation d'accueil de jour des enfants) subventionne les charges salariales du personnel éducatif.

Il y a en tout 14 accueillantes en milieu familial à la Vallée de Joux, dont une sur la Commune du Lieu. Cette offre est également subventionnée par la FAJE.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre d'enfants de notre commune qui ont bénéficié de l'accueil préscolaire en structure collective et de l'accueil familial ces dernières années, ainsi que le nombre d'heures consommées.

Année	Enfants	Heures
2020	23	16'071
2021	24	19'031
2022	22	14'681
2023	28	17'484
2024	34	19'710

Ces chiffres en constante augmentation montrent que les structures d'accueil de la Vallée de Joux répondent à un grand besoin.

710.3655 : Il s'agit des acomptes versés par notre commune au réseau.

710.4520.2 : Il s'agit de la différence due par AJOVAL par rapport aux acomptes versés pour l'année précédente.

720.3510 Facture sociale

Les communes vaudoises participent aux dépenses sociales cantonales, cette participation appelée « facture sociale », nouvellement participation à la cohésion sociale (PCS) est répartie selon la méthode péréquative en vigueur. Les régimes sociaux composant la facture sociale sont :

Les régimes sociaux composant la sont au nombre de six :

- Prestations complémentaires à domicile et hébergement.
- Subsidés à l'assurance maladie.
- Revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage.
- Subventions et aides aux personnes handicapées.
- Prestations pour la famille et autres prestations sociales.
- Bourses d'études et d'apprentissage.

Le Département de la santé et de l'action sociale est en charge du calcul et de la facturation aux communes.

720.3510.01 : Le montant de la facture sociale par rapport au montant figurant au budget est diminué en raison de la baisse de la valeur effective de notre point d'impôt et des impôts conjoncturels.

720.4510 : Il s'agit de la différence due par le Canton par rapport aux acomptes versés pour la facture sociale de l'année précédente.

720.3525.2 Agence d'assurances sociales

L'ARAS JUNOVA (Association de communes de la Région d'Action Sociale Jura-Nord vaudois) regroupe 73 communes, elle gère les CSR (centres sociaux régionaux) et les AAS (agences d'assurances sociales). Une antenne se situe à l'Hôtel de Ville du Sentier et offre les services concernant le revenu d'insertion, l'AVS, l'AI, les subsides aux assurances, les prestations de la rente-pont, les prestations complémentaires et les PC familles. De plus, elle offre la prestation OASIS qui assure un appui socio-administratif sur tout le territoire du Nord Vaudois.

La commune du Chenit a un siège de droit au comité de direction, il est occupé par Mme Raffaella Cantone Meylan. Toutes les communes sont représentées par un municipal au Conseil intercommunal de l'ARAS JUNOVA.

Les 73 communes que regroupe l'ARAS Junova financent le fonctionnement du Comité de direction à hauteur de CHF 250.00 par voix (les communes ont une voix pour 500 habitants) et le fonctionnement des agences d'assurances sociales et d'OASIS à hauteur de CHF 15.00 par habitant.

Service des eaux et aménagement du territoire

Lionel Baruchet, Municipal

110 Administration

3185 Honoraires frais d'étude / bureau techniques, budget CHF 15'000.00 / utilisé CHF 14'107.10

Ce poste enregistre principalement les frais de traitement des dossiers de mise à l'enquête effectués par un prestataire indépendant (Arch3 Sàrl, rémunération à l'heure).

4310.1 Emoluments /permis de construire : CHF 20'000.00 / CHF 19'773.55

Ce poste regroupe tous les émoluments en lien avec les permis de construire. L'estimation de ce genre de rentrée est aléatoire vu qu'il dépend des demandes de permis de construire ou de transformation.

Police des constructions

Durant l'année 2024, la Municipalité a délivré 25 permis de construire :

- **1263 Collaud Claude Alain, Parcelle 956**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1264 Golay Freddy, Parcelle 679**
Construction d'un garage en annexe du bâtiment existant
- **1265 Guignard Serge, Parcelle 828**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1266 Simond Frédéric, Parcelle 144**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1267 Dubois Jean-Philippe, Parcelle 515**
Installation d'un poêle à bois et création d'un conduit de cheminée en toiture sud-est
- **1268 Rochat Denys, Parcelle 858**
Remplacement d'une chaudière à mazout par deux pompes à chaleur air-eau extérieures
- **1269 Martin Aubert Construction Métalliques Sàrl, Parcelle 543**
Démolition et reconstruction d'un garage dépôt avec couvert pour 6 places de stationnement
- **1270 Rochat Didier, Parcelle 439**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1271 Vuichard Françoise, Parcelle 883**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1272 Lugrin Jacques, Parcelle 850**
Installation de PAC's split et de panneaux photovoltaïques en toiture
- **1273 Commune du Lieu, Parcelle 280**
Transformation d'une installation de téléphonie mobile existante pour Sunrise GmbH, Salt Mobile SA et Swisscom Suisse SA avec des nouvelles antennes
- **1274 Reymond Pierre-André, Parcelle 87**
Projet de surélévation d'un chalet et remplacement du chauffe-eau existant par une PAC pour l'ECS
- **1275 Loutan Sylvia et Fabien, Parcelle 711**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1276 Gäumann Line et Peter, Parcelle 882**
Remplacement du système de chauffage central électrique à accumulation par une pompe à chaleur air-eau extérieure

- **1277 Rochat Mathieu, Parcelle 1111**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1278 Ng Yin Kwong Philippe, Parcelle 246**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1279 Messer Françoise et Guy, Parcelle 229**
Remplacement des 3 velux existants par création de 3 lucarnes
- **1280 Aubert Sonia et Corentin, Parcelle 549**
Transformations intérieures sur 2 niveaux par l'agrandissement de l'appartement existant, aménagements extérieurs
- **1281 Guignard Serge, Parcelle 828**
Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau
- **1282 Hofmann Cindy et Olivier, Parcelle 7329**
Projet d'aménagements complémentaires du bâtiment / projet de construction d'un garage
- **1283 Martin Jean-Michel David, Parcelle 857**
Projet de création d'une cheminée
- **1284 Guignard Serge, Parcelle 413**
Rénovation et isolation des façades
- **1285 Guignard Schütz Ariane et Schütz Frédéric, Parcelle 1031**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1286 Brunner Ursula et Martin, Parcelle 85**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1287 Reymond Pierre-André, Parcelle 87**
Installation de panneaux photovoltaïques

420 Urbanisme

3142 Aménagement, entretien CHF 6'000.00 / CHF 1'494.00

Les travaux d'entretien des places d'amarrages ont été mis en suspens en attendant le permis de construire des aménagements des rives du lac Brenet.

3185 Honoraires aménagement / plans de zones : CHF 15'000.00 / CHF 1'750.00

Tous les travaux d'aménagement du territoire effectués en 2024 sont comptabilisés dans des comptes à l'actif du bilan, soit :

- 9141.02 « préavis pour le PACom » CHF 402'087.83, montant du préavis CHF 480'000.00 ;
- 9139.50 crédit d'étude pour Le PA du Vivier, compte CHF 21'873.75 ;
- 9139.51 crédit d'étude pour Le PA La Combe, compte CHF 50'737.30 ;
- 9139.55 crédit d'étude pour l'approvisionnement des alpages des Charbonnières de CHF 19'053.55 ;
- 9141.022 préavis « Aménagement des rives du Lac Brenet » CHF 44'700.80, montant du préavis CHF 546'500.00.

46 Egouts/Epuration

Charges : CHF 242'420.00 / CHF 244'494.11

Revenus : CHF 233'700.00 / CHF 244'480.45

Il s'agit de taxes affectées, le total des encaissements est supérieur de CHF 10'780.45 au budget, ceci en raison de l'encaissement de taxes de raccordement plus élevées (+ CHF 10'510.00).

Dans les charges, les frais d'entretien sont plus élevés que prévu (+ CHF 23'541.65) en raison des frais d'entretien sur le réseau des Charbonnières en lien avec le CAD (+ CHF 35'350.00).

De ce fait il n'y a pas d'amortissement complémentaire au compte 3312. En 2023, cet amortissement était de CHF 9'568.72.

8 Services industriels

Activité reprise par ValRégIEaux, nous encaissons et reversons les diverses taxes, soit pour 2024 CHF 245'249.30.

Pas de changement pour la redevance de la Romande Energie, CHF 7'500.00.

Ecoles et santé

Sylvie Aubert Brühlmann, Syndique

Instruction publique 510 + 520

ASIVJ

L'ASIVJ (Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux) pourvoit aux besoins de la scolarité obligatoire des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées. Il s'agit en particulier de la mise à disposition et la gestion des locaux et des installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires, les devoirs surveillés et l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

Le Comité de direction de l'ASIVJ est composé des trois municipales de chaque commune en charge de ce dicastère (Mmes Raffaella Cantone Meylan, Carole Voutaz et la soussignée, Présidente) et du directeur des écoles, M. Stephan Naddeo, qui a une voix consultative. Mme Astrid Mignot, secrétaire générale y participe également avec une voix consultative. La bourse est confiée à la Commune du Lieu, par son boursier.

Le Conseil Intercommunal de l'ASIVJ est composé de délégués des trois Conseils Communaux et d'un municipal de chaque commune. Les délégués de notre Conseil sont Mmes Pascale Aubert (dès janv. 2025), Tania Cotting (dès janv. 2025), Sophie Matthey, Claudia Martignier, Sylvia Piccinin Loutan (COGESFI), Sophie Richard (fin 2024), MM. Julien Viquerat (COGESFI), Mathieu Rochat (fin 2024). Le délégué de la Municipalité est M. Julien Gross (Vice-Président), son suppléant est M. Gabriel Berciu. Il n'y a pas de remplaçant pour les délégués du Conseil.

Les comptes de l'ASIVJ figurent en fin de fascicule avec le rapport des comptes et de la gestion du Comité de direction. Les coûts sont répartis entre les trois communes pour moitié à l'habitant et pour moitié à l'élève. Les comptes se bouclent en dessous du budget prévu pour l'année 2024 à hauteur de CHF 5'102'590.39 alors que le budget prévoyait un total de CHF 5'432'100.00 et cela malgré l'augmentation des charges de personnel pour

assurer les tâches de la cuisine, de l'accueil de midi et les patrouilles. La part de la Commune se monte à CHF 485'685.97.

o Conclusions

La Municipalité espère avoir ici permis aux membres de votre Conseil de prendre connaissance des tâches assurées en 2024 par l'Exécutif et le personnel de la Commune du Lieu.

La collaboration entre votre Conseil et la Municipalité s'est maintenue de manière constructive. La Municipalité souhaite que le climat de confiance perdure, car il constitue le meilleur garant d'un travail efficace pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie votre Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal du Lieu

- vu le préavis n° 01/2025 Rapport de gestion et comptes 2024
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide

1. D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2024.
2. D'accepter les comptes communaux pour l'année 2024 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité et au Boursier.

Au nom de la Municipalité



La Syndique
Sylvie Aubert Brühlmann



La Secrétaire remplaçante
Coralie Golay

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 avril 2025.

Commission chargée de l'étude du préavis :

M. Pierre Bourqui, convocateur
M. Mathieu Rochat
M. Pierre Lorétan
M. Bruno Baumeler
M. Frank Paillard
M. Alain Guinand
M. Julien Lambelin

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 6 mars 2025

Retour du préavis municipal n° 01/2021

Réaménagement du carrefour du Séchey Réfection de la chaussée sur la Route du Lieu et aménagement d'une zone de sécurité dédiée à la mobilité douce

Crédit accordé le mardi 16 mars 2021

CHF 690'000.-

Les travaux prévus en 2021 ont été reportés à 2022 en raison d'un recours déposé devant la Cour de Droit Administratif et Public.

Par un arrêt rendu le 9 novembre 2021, la Cour a rejeté le recours et confirmé la décision de la Municipalité d'attribuer le marché.

Les travaux effectués incluent :

- Réfection de la chaussée sur la Route du Lieu (RC 84) sur un tronçon d'environ 150 mètres linéaires.
- Requalification du carrefour au cœur du village avec les deux rues de desserte du Séchey Haut et la rue des Artisans, modification de la géométrie.
- Élargissement du trottoir bordant la route du Lieu (traversée RC 84).
- Réduction de l'emprise de la chaussée au bénéfice des aménagements publics.
- Assainissement du réseau d'évacuation des eaux pluviales et la pose de nouvelles grilles.
- Modernisation de l'infrastructure et du fonctionnement de l'éclairage public.
- Echange des terrains avec les propriétaires des parcelles n° 559 et 560, permettant les emprises du nouveau tracé.

Les travaux se sont déroulés comme prévu et sans grande surprise. La Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) a demandé l'ajout d'un candélabre supplémentaire et le déplacement de deux autres ; cette demande n'a pas entraîné de coûts additionnels significatifs. L'absence de polluants hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans l'enrobé évacué fut une bonne surprise. Le coût de mise en décharge des matériaux s'en est trouvé réduit.

De plus, le coffre de la route était dans un meilleur état que prévu, ce qui a entraîné une diminution des coûts de transport des matériaux.

Il faut aussi noter que l'adjudication a eu lieu au moment de la relance économique après le COVID-19, à des prix très concurrentiels pour la main-d'œuvre et les matériaux.

Le 10 mars 2022, la Municipalité a demandé une subvention à la DGMR. Le pourcentage de subventionnement accordé, appliqué aux travaux subventionnables, est de 43.5%, soit un montant de CHF 77'072.00, selon le décompte final.

D'un point de vue financier, nous avons bouclé ce préavis n° 01/2021 avec des dépenses amoindries d'un montant de CHF 212'604.90 après déduction de la subvention.

Situation financière au bouclage du préavis :

Crédit accordé :	CHF 690'000.00
Coût des travaux (net payé) :	CHF 554'467.10
Coût réel des travaux après déduction de la subvention :	CHF 477'395.10

Municipal responsable : Gabriel Berciu

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 17 mars 2025

Retour du préavis municipal n° 02/2023

Réfection du deuxième tronçon de la Rue des Artisans et assainissement du réseau d'évacuation des eaux claires

Crédit accordé le mardi 4 avril 2023

CHF 390'000.-

Le montant global du crédit accordé se décompose de la manière suivante :

Routes : augmentation du budget 2023 de fonctionnement compte 430.3142.1, Entretien route augmentation budget, préavis 02/2023, pour un montant de CHF 288'000.00.

Égouts/épuration : par un crédit d'investissement de CHF 102'000.00.

Les travaux initialement prévus en 2023 se sont déroulés sur deux exercices, pour s'achever en 2024.

Les raisons de ce report sont les suivantes :

1. Entrée des soumissions avec des montants supérieurs à ceux du devis général issu de l'élaboration du projet, soit CHF 32'000.00 sur la soumission la plus basse.
2. Après avoir pris connaissance de l'importance des travaux de rénovation des infrastructures Swisscom, SEVJ et ValRégEaux, il s'est avéré que les délais d'exécution de ces travaux additionnels ont été sous-estimés lors du planning initial.
3. Mauvaise découverte sur le début du chemin de la Biolettaz qui a nécessité un encaissement plus important que prévu par le projet.
4. Conditions météo très défavorables durant tout le mois d'octobre et jusqu'à mi-décembre 2023. L'entreprise retenue a demandé si elle pouvait reporter en 2024 la pose du tapis final, pour des raisons évidentes de garantie.
5. La Municipalité a décidé d'étendre le traitement des surfaces additionnelles à l'environnement de la route, soit les abords de la grande salle et des propriétés privées, mais situées sur le domaine public communal.

Lors de l'élaboration du budget 2024, la Municipalité a demandé au Conseil Communal l'autorisation de reporter sur cet exercice un montant de CHF 25'000.00, soit la part devisée pour la pose de la couche finale.

Comme cela a été expliqué plus tôt, une plus grande proportion de travaux a dû être reportée en 2024. Ce montant est en diminution du compte 430.3142.1, lors du bouclage de l'exercice 2023, a été passé au bilan.

Les travaux effectués incluent :

- Réfection de la chaussée
- Requalification des espaces, route – trottoirs
- Redéfinition et l'assainissement du carrefour entre la rue des Artisans et le chemin de la Biolettaz
- Réaménagement des zones réservées à la mobilité douce
- La rénovation des zones supplémentaires de la route, situées sur le domaine communal
- Travaux de mise à niveau des services publics (Swisscom, SEVJ et ValRégEaux)
- Reconstruction du système de drainage des eaux claires et assainir les grilles de drainage

Situation financière globale au bouclage du préavis :

Crédit global accordé :	CHF 390'000.00
Coût des travaux (net payés) :	CHF 411'691.75

Détail des dépenses :

Chapitre entretien des routes

Budget alloué	Dépenses 2023	Dépenses 2024	Solde sur budget	Retours thématiques
288'000.00 (2023)	226'157.65		61'842.35	Estimé : 65% Réal : 67,68 %
25'000.00 (2024)		84'081.15	- 59'081.15	Estimé : 55%
Dépassement sur le budget alloué - routes (7.72%) hors déduction des retours sur les dépenses thématiques			22'238.80	

Municipal responsable : Gabriel Berciu

Chapitre égouts/épuration

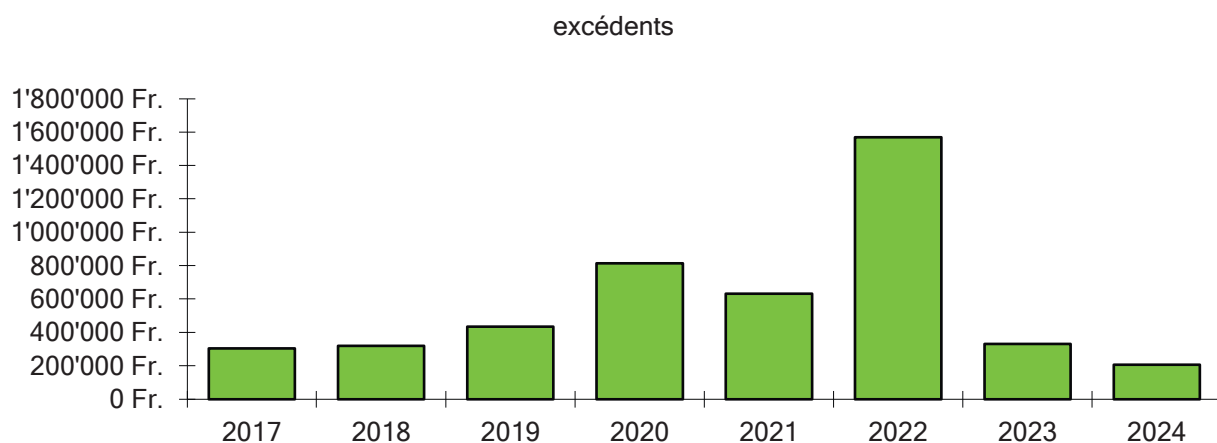
- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| ○ Budget alloué | CHF 102'000.00 |
| ○ Solde au compte bilan 9141.111 | CHF 101'452.95 (- CHF 547.05) |
| Rue des Artisans – assainissement | |
| Réseaux évacuation eaux claires. | |

Budget tenu.

Municipal responsable : Lionel Baruchet

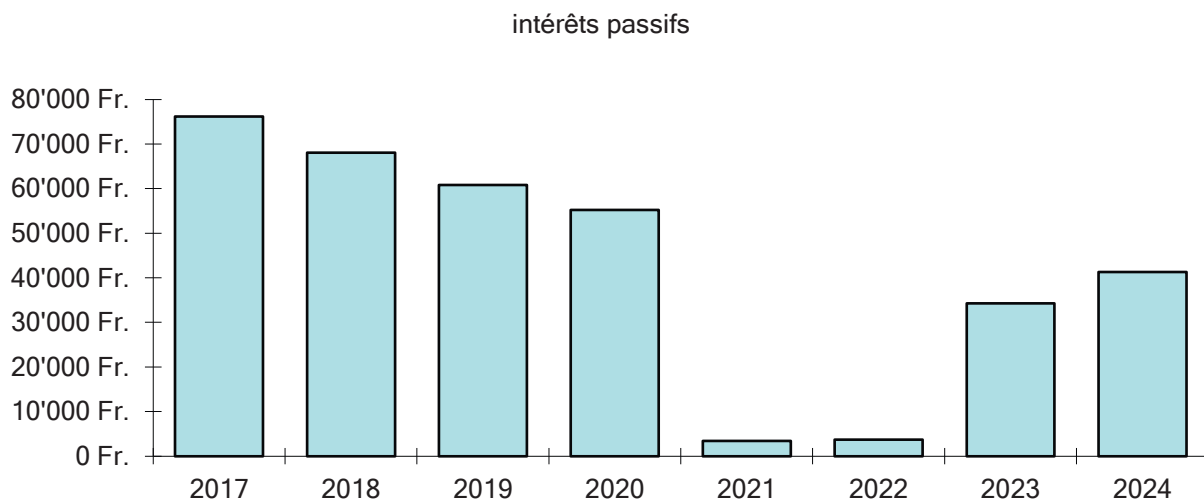
Evolution des excédents de recettes sur compte de fonctionnement

années	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
excédents	303'587 Fr.	319'462 Fr.	434'174 Fr.	813'414 Fr.	631'346 Fr.	1'568'635 Fr.	330'681 Fr.	205'350 Fr.



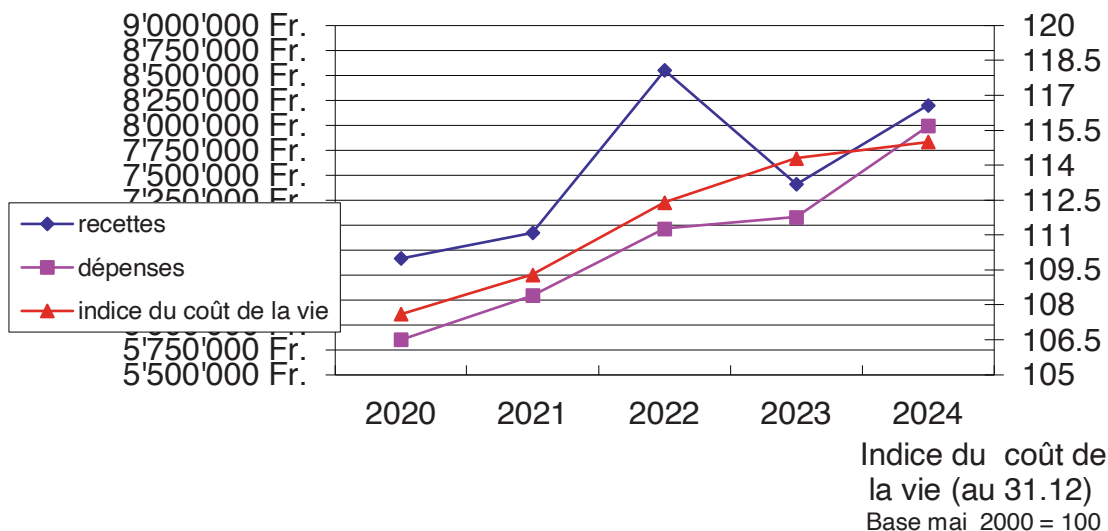
Evolution des intérêts passifs

années	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
int.passifs	76'138 Fr.	68'040 Fr.	60'778 Fr.	55'209 Fr.	3'407 Fr.	3'655 Fr.	34'288 Fr.	41'278 Fr.



Compte de fonctionnement

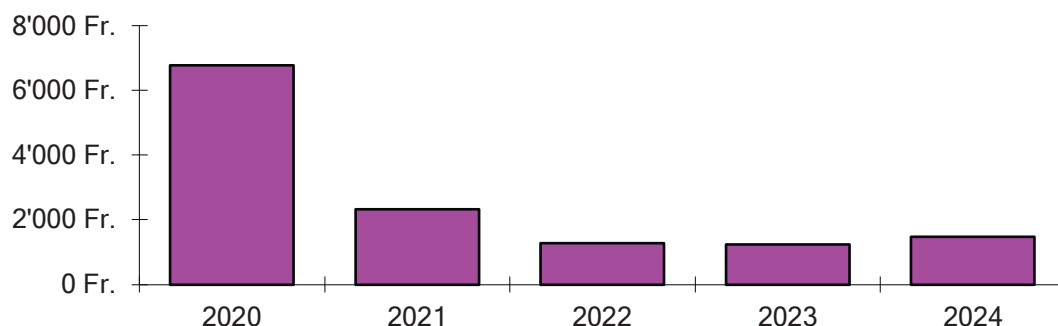
année	2020	2021	2022	2023	2024
recettes	6'668'433 Fr.	6'923'820 Fr.	8'553'130 Fr.	7'410'161 Fr.	8'201'278 Fr.
dépenses	5'855'019 Fr.	6'292'473 Fr.	6'963'495 Fr.	7'079'489 Fr.	7'995'928 Fr.
indice du coût de la vie	107.6	109.3	112.4	114.3	115



Endettement net par Habitant

(920,921,922,923,925)-(910,911,912,913)/nb habitants

année	2020	2021	2022	2023	2024
endettement par hab.	6'773 Fr.	2'324 Fr.	1'271 Fr.	1'236 Fr.	1'457 Fr.

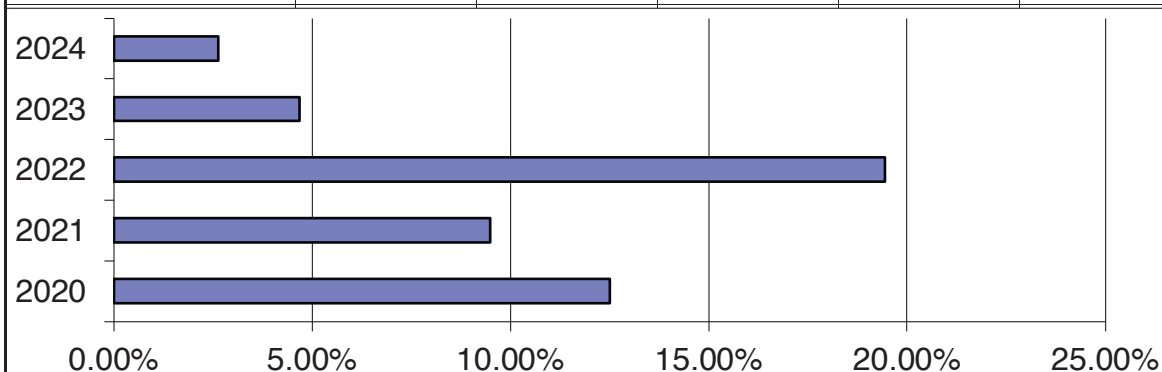


Marge d'autofinancement MA./RF.

(40 à 46)-(30,31,32,35,36)= M.A

en % M.A/total 40 à 46

année	2020	2021	2022	2023	2024
%	12.50%	9.49%	19.44%	4.68%	2.64%



BOUCLEMENT FINAL 2024

Libellé	A débiter	A créditer	Amortissements et réserves	Amortissements supplémentaires	Résultats
Total des Recettes					8'201'278.27
Total des Dépenses					-7'995'928.25
Bénéfice brut					205'350.02
<u>Amortissements</u>					
<u>Patrimoine financier</u>					
Défalcations commune	Voir détail cpte 110.3301		1'999.10		
Défalcations sur impôts	Voir détail cpte 210.3301		33'153.09		
Titres et papiers valeur	220.3312	9153			
a) Total amortissements patrimoine financier			35'152.19		-35'152.19
<u>Patrimoine administratif</u>					
Equip. Frasse-All. épuration 2ème etape	460.3311/12	9141.101	14'000.00		
Equip. Frasse-Allemagne épuration	460.3311/12	9141.10	12'520.00		
Rue des Artisans assainissements EU EP	460.3311/12	9141.111			
Total compte épuration			26'520.00		
			0.00		
Route de la gare du Lieu	430.3311	9141.01	23'000.00	177'953.30	
Route et carrefour Le Séchey	430.3312	9141.011			
Total routes			23'000.00		
Révision du PGA	420.3312	9141.02			
Aménagement Rives Lac Brenet	420.3312	9141.022			
Hangar route/centrale chauffage	3521.3312	9143.02	30'000.00		
Désaffectation cimetière Charbonnières	440.3311	9141.80			
CAD Les Charbonnières, rac. Bâtiments	divers	9144.31			
Réfection toit chalet Neuf Les Esserts	323.3312	9143.153	4'550.00	40'000.00	
Déchèteries été places à containers	450.3311	9141.90	10'400.00	114'277.57	
Hangar à plaquettes	324.3311	9143.03	17'650.00		
Alpages alimentation eau et électricité	323.3312	9143.17			
b) Total amortissements patrimoine administratif			112'120.00	332'230.87	-444'350.87
<u>Réserves</u>					
Attribution à la réserve Droit du Risoud selon demande du Conseil communal du 27.4.1995	220.3805	9282.9	3'000.00		
Attribution réserve générale	230.3809.1	9282.99			
Attribution réserve bâtiments	3594.3803	9282.3			
Attribution réserve épuration	460.3814	9280.6	10'000.00		
Attribution réserve places de stationnements	420.3803	9280.7			
Attribution fond renouv. Véhicule	430.3801	9281.1			
Attribution fond renouv. Véhicule	321.3801	9281.2	5'000.00		
Attribution fonds communal du tourisme	160.3817.1	9280.5	3'000.00		
c) Total attributions aux réserves			21'000.00		-21'000.00
Prélèvement fond renouvellement véhicule	430.4803	9282.1			
Prélèvement réserve Droit du Risoud	323.4809	9282.9			
Prélèvement réserve travaux 2021	divers	9282.28			
Prélèvement réserve fonds communal du tourisme	160.4817	9280.5	3'000.00		
Prélèvement réserve Centre sportif	160.4809	9282.71	27'708.00		
Prélèvement réserve eau	810 et 811.4	9280.1/2			
Prélèvement réserve générale	divers	9282.99	270'350.00		
d) Total prélèvements aux réserves			301'058.00		301'058.00
Bénéfice net					5'904.96

Analyse du Bilan

L'analyse de la structure du bilan permet notamment de contrôler deux points importants :

- 1) s'assurer que la couverture financière des fonds de réserve soit suffisante
- 2) contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme ne soit pas supérieur au montant total des investissements de patrimoine administratif, auquel on peut ajouter les bâtiments du patrimoine financier.

Les actifs disponibles (total des postes 910 à 913, sauf 912) déduits des engagements

courants (total des postes 920.921.923 et 925) correspond au disponible net.

Net doit être supérieur ou égal au total de la rubrique 928 financements spéciaux et fonds de réserve.

	2020	2021	2022	2023	2024
actifs disponibles	2'539'781.19	3'730'192.28	3'672'598.63	3'223'684.89	3'164'600.24
engagements courants	1'039'839.41	1'294'643.55	1'478'812.67	1'053'041.21	1'200'451.03
différence	1'499'941.78	2'435'548.73	2'193'785.96	2'170'643.68	1'964'149.21
fonds de réserve	1'919'495.12	1'929'879.50	2'932'065.95	2'833'185.04	2'553'127.04
Le disponible est supérieur de frs... au fonds de réserve	-419'553.34	505'669.23	-738'279.99	-662'541.36	-588'977.83

Utilisation des emprunts, les immobilisations (postes 914 à 917 et 912) doivent être supérieures ou égales aux emprunts à moyen et long terme (922).

	2020	2021	2022	2023	2024
immobilisations	9'162'955.10	5'240'291.81	5'487'844.98	5'410'723.81	5'360'415.39
emprunts	7'900'160.25	4'884'722.90	3'869'285.55	3'855'348.20	3'872'698.35
les immobilisations sont supérieur de frs ... aux emprunts	1'262'794.85	355'568.91	1'618'559.43	1'555'375.61	1'487'717.04

Résumé boucllement final

	2020	2021	2022	2023	2024
Total des recettes	6'668'432.76	6'923'819.50	8'553'130.04	7'410'160.64	8'201'278.27
Total des dépenses	5'855'018.56	6'292'473.40	6'963'495.05	7'079'479.46	7'995'928.25
Bénéfice brut	813'414.20	631'346.10	1'589'634.99	330'681.18	205'350.02
Amortissements					
Patrimoine financier	18'938.58	24'526.64	32'469.23	114'518.56	35'152.19
Patrimoine administratif obligatoires	252'640.00	203'640.00	125'840.00	112'920.00	112'120.00
supplémentaires	39'034.68	374'798.45	410'098.01	189'568.72	332'230.87
Réserves					
Attribution	468'079.17	200'640.00	1'300'850.00	170'990.00	21'000.00
Prélèvement	2'850.00	190'255.62	298'663.55	269'870.91	301'058.00
Bénéfice net	37'571.77	17'996.63	19'041.30	12'554.81	5'904.96
Total après mouvements					
Total recettes	6'668'432.76	6'923'819.50	8'553'130.04	7'410'160.64	8'201'278.27
Total dépenses	6'630'860.99	6'905'822.87	8'534'088.74	7'397'605.83	8'195'373.31
Augmentation du capital	37'571.77	17'996.63	19'041.30	12'554.81	5'904.96
Diminution du capital					

Commune du Lieu

Comptes 2024

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2024
91	** A C T I F **	8'634'408.70	26'409'289.69	26'518'682.76	8'525'015.63
910	DISPONIBILITES	1'330'965.45	20'597'244.09	21'287'362.15	640'847.39
9100	Caisse	10'663.46	167'890.85	168'506.06	10'048.25
9101	Chèques postaux	213'943.23	1'544'579.93	1'575'063.27	183'459.89
9101.1	CCP transitoire BVR et divers		1'605'458.17	1'605'458.17	
9101.3	CCP pour administration	10'560.00	160'000.00	150'090.00	20'470.00
9102	BCV c/c 752.009.0	573'989.08	80'681.93	630'020.60	24'650.41
9102.1	CMV, c/c No 20 6.104.091.06	198'420.86	811'255.65	850'835.00	158'841.51
9102.2	Raiffeisen épargne placement		4'100'000.00	4'100'000.00	
9102.21	CMV epargne placement		700'000.00	700'000.00	
9102.4	Raiffeisen c/c	323'388.82	11'427'377.56	11'507'389.05	243'377.33
911	DEBITEURS	1'510'568.66	4'207'490.72	4'320'771.73	1'397'287.65
9112	Impôts à encaisser PP, PM et IS	439'696.14	2'296'845.58	2'322'093.82	414'447.90
9112.3	Impôts anticipé à récupérer	38'864.00	40'366.41	38'864.00	40'366.41
9112.4	Impôts anticipé supputé à récupérer	155'106.94	118'247.92	47'011.85	226'343.01
9115	Autres débiteurs	263'544.61	155'736.30	263'544.61	155'736.30
9116	Débiteurs par informatique	602'792.05	1'556'467.90	1'603'818.40	555'441.55
9119	TVA	10'564.92	39'826.61	45'439.05	4'952.48
9119.0	TVA décompte	10'564.92	11'682.02	17'294.46	4'952.48
9119.1	TVA épuration		10'473.64	10'473.64	
9119.2	TVA Taxe ordures		8'699.15	8'699.15	
9119.3	TVA eau		6'376.50	6'376.50	
9119.91	TVA investissements épuration		2'595.30	2'595.30	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	560'321.00			560'321.00
9123	Immeubles productifs	385'300.00			385'300.00
9123.01	Parcelles Les Charbonnières	175'020.00			175'020.00
9123.1	Immeubles improductifs	1.00			1.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	382'150.78	1'042'903.00	298'588.58	1'126'465.20
9139	Actifs transitoires	138'247.08	167'759.10	138'247.08	167'759.10
9139.1	Actifs transitoires décompte péréquation et divers	130'000.00	862'000.00	130'000.00	862'000.00
9139.50	Etude plan d'affectation le Vivier	21'873.75			21'873.75
9139.51	Etude plan d'affectation La Combe	42'634.90	8'102.40		50'737.30
9139.54	Etude réaménagement carrefour Le Lieu (Grand-Rue - Gare)	30'341.50		30'341.50	
9139.55	Etude approvisionnement alpages Les Charbonnières	19'053.55			19'053.55
9139.56	Etude Réfection carrefour et centre Les Charbonnières		5'041.50		5'041.50
914	INVESTISS. DU PATRIMOINE ADMINISTR.	4'687'847.43	561'434.60	611'892.37	4'637'389.66
9141.01	Réfection rte de la Gare Le Lieu	200'953.30		200'953.30	
9141.011	Réfection rte et carrefour Le Séchey	545'010.75	9'456.35	77'072.00	477'395.10
9141.012	Grand-Rue/Gare/Puits féfection chaussée, aménagements rout.		130'438.80	45'315.00	85'123.80
9141.02	Révision Plan général d'affectation	376'326.73	34'687.10	8'926.00	402'087.83
9141.022	Aménagement des Rives du Lac Brenet	31'641.90	13'058.90		44'700.80

9141.10	Equipement La Frasse-L'Allemagne, épuraton	158'730.00		12'520.00	146'210.00
9141.101	Equipement Allemagne Frasse, épuraton 2ème étape	61'711.42		14'000.00	47'711.42
9141.111	Rue des Artisans assainissement réseaux évacu. eaux claires	69'148.80	32'304.15		101'452.95
9141.112	Création place de rebroussement EdR		3'369.10		3'369.10
9141.80	Désaffectation du cimetière des Charbonnières, et divers	328.50	185'640.92	200.00	185'769.42
9141.90	Déchèteries et places à containers	124'677.57		124'677.57	
9143.02	Hangar route/centrale chauffage Le Lieu	508'900.10		30'000.00	478'900.10
9143.03	Hangar à plaquettes	387'816.21		17'650.00	370'166.21
9143.153	Réfection toit chalet Neuf des Esserts	130'302.05		44'550.00	85'752.05
9143.154	Réfection chalet du Bonhomme	9'167.00	137'590.35	33'000.00	113'757.35
9143.21	Immeubles du patrimoine administratif (village)	1.00			1.00
9143.30	Complexe du Brenet étude	102'835.70			102'835.70
9144.31	CAD Les Charbonnières et raccordement bâtiment préavis 02/22	93'348.10	10'189.90		103'538.00
9145	Forêts	1'865'144.20			1'865'144.20
9145.10	Forêts - Bois Plainoz (village)	255.00			255.00
9145.11	Forêts - Pâturages (village Les Charbonnières)	19'600.00			19'600.00
9147.1	Stock sacs poubelles taxés	1'949.10	4'699.03	3'028.50	3'619.63
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATION	162'555.38	217.28	67.93	162'704.73
9153	Titres et papiers-valeurs	113'900.00			113'900.00
9153.1	Fonds Rochaz	23'644.53	95.33	67.93	23'671.93
9153.2	Fonds David-Louis Rochat	25'010.85	121.95		25'132.80

92	**PASSIF**	-8'634'408.70	10'328'865.85	10'219'472.78	-8'525'015.63
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-835'096.12	8'008'010.06	8'115'883.89	-942'969.95
9201	Créanciers par Informatique	-835'096.12	6'369'058.14	6'471'594.07	-937'632.05
9206	COMPTES-COURANTS SUR PAIES (Sous-total)		1'566'614.55	1'566'614.55	
9206.04	Retenue impôt à la source		24.55	24.55	
9206.06	Salaires à payer		1'036'092.20	1'036'092.20	
9206.07	Provision 13ème salaire		53'350.00	53'350.00	
9206.1	A.V.S./A.C.		176'796.35	176'796.35	
9206.2	Assurances accidents		35'935.50	35'935.50	
9206.4	Assurance perte de gain maladie		18'962.70	18'962.70	
9206.5	Caisse de retraite C. I. P.		245'453.25	245'453.25	
9207	Acomptes charges locataires		16'400.00	16'400.00	
9209	TVA		55'937.37	61'275.27	-5'337.90
9209.0	décompte TVA		16'858.37	22'196.27	-5'337.90
9209.1	TVA épuration		19'802.20	19'802.20	
9209.2	TVA taxe ordure		12'489.05	12'489.05	
9209.3	TVA eau		6'376.40	6'376.40	
9209.91	TVA investissements épuration		411.35	411.35	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-3'855'348.20	1'072'224.30	1'089'574.45	-3'872'698.35
9220.1	Intérêts emprunt pour répartition		56'574.45	56'574.45	
9221.02	FIF prêt Hangar plaquettes	-154'648.20	12'887.35		-141'760.85
9221.03	C I P - prêt 2004	-1'000'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00	-1'000'000.00
9221.304	Postfinance ATF PF.004774	-700'000.00			-700'000.00
9221.31	Prêt LIM collèges 97-98 VD	-700.00	700.00		
9221.318	SUVA ATF 40003846	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.319	Raiffeisen ATF 167.104.383.0	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.35	Prêt Fonds inv. agricole		2'062.50	33'000.00	-30'937.50
923	ENGAGEMENTS ENVERS PROPRES ETABLISSEMENTS ET FONDS SPECIAUX	-55'714.40			-55'714.40
9233.00	Fonds spécial village Le Lieu	-13'843.35			-13'843.35
9233.01	Fonds David-Louis RoCHAT	-24'871.05			-24'871.05
9233.02	Fonds Elie RoCHAT	-7'000.00			-7'000.00
9233.03	Fonds caisse industriel Les Charbonnières	-10'000.00			-10'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-162'230.69	947'573.49	987'109.48	-201'766.68
9258.1	Compte d'attente général		82'581.40	82'581.40	
9258.3	Compte attente Jérónimo		141'423.60	141'423.60	
9258.31	Compte attente Poste		10'597.80	10'597.80	
9258.5	Grpt scolaire Vallée de Joux		550'740.00	550'740.00	
9259	Passifs transitoires	-132'230.69	132'230.69	201'766.68	-201'766.68
9259.1	Pasifs transitoires décompte péréquation et divers	-30'000.00	30'000.00		
928	FONDS DE RESERVE	-2'833'185.04	301'058.00	21'000.00	-2'553'127.04
9280.4	Réserve déchets	-22'250.00			-22'250.00
9280.5	Réserve fonds communal du tourisme		3'000.00	3'000.00	
9280.6	Réserve épuration (rénovation STEP Pont/Vallée)	-40'000.00		10'000.00	-50'000.00

9280.7	Réserve contributions places de stationnements	-40'000.00			-40'000.00
9281.1	Fond de renouvellement véhicules	-110'000.00			-110'000.00
9281.2	Fond de renouvellement véhicules (forêts)	-25'000.00		5'000.00	-30'000.00
9282.3	Réserve bâtiments	-1'100'000.00			-1'100'000.00
9282.6	Réserve travaux en électricité	-1'008.90			-1'008.90
9282.71	Réserve amortissement Centre sportif	-84'119.09	27'708.00		-56'411.09
9282.8	Réserve équipt zone industrielle	-170'000.00			-170'000.00
9282.9	Réserve Droit du Risoud	-25'313.10		3'000.00	-28'313.10
9282.91	Réserve débiteurs douteux	-170'000.00			-170'000.00
9282.99	Réserve Générale	-1'045'493.95	270'350.00		-775'143.95
929	CAPITAL	-892'834.25		5'904.96	-898'739.21
9290	Résultat de l'année			5'904.96	-5'904.96
9295	Capital	-892'834.25			-892'834.25

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'428'217.67	275'018.70	1'368'100.00	209'800.00	1'398'803.96	297'184.96
10	AUTORITES	345'389.95	82'586.80	314'000.00	70'000.00	321'835.10	79'456.05
101	CONSEIL COMMUNAL	35'658.75		27'500.00		29'092.65	
101.3003	Traitements/rapports	17'229.90		12'500.00		14'152.60	
101.3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	11'455.60		10'000.00		10'396.05	
101.3170	Réceptions/manif./course	6'973.25		5'000.00		4'544.00	
102	MUNICIPALITE	309'731.20	82'586.80	286'500.00	70'000.00	292'742.45	79'456.05
102.3001	Traitements/vacations	195'491.90		190'000.00		188'919.10	
102.3030	Assurances sociales	18'618.95		20'000.00		18'523.55	
102.3040	Caisse de retraite	32'239.35		26'000.00		28'157.40	
102.3050	Assurances accidents et maladie			500.00			
102.3060	Indemnisation/rembt.	14'756.40		15'000.00		14'553.80	
102.3069	Frais de représentation (tiers)	48'624.60		35'000.00		42'588.60	
102.4650	Frais de représentation (tiers)		82'586.80		70'000.00		79'456.05
11	ADMINISTRATION	557'826.57	121'351.95	557'200.00	103'200.00	482'903.20	107'555.60
110	ADMINISTRATION	557'826.57	121'351.95	557'200.00	103'200.00	482'903.20	107'555.60
110.3011	Traitement	255'086.00		251'000.00		215'351.20	
110.3012	Salaires du personnel occas.	1'400.00		3'000.00			
110.3030	Assurances sociales	24'375.20		24'000.00		20'118.85	
110.3040	Caisse de retraite	39'220.80		42'000.00		35'553.00	
110.3050	Assurances accidents et mal.	7'671.35		8'200.00		6'634.50	
110.3060	Indemnisations/rembt. frais	3'169.90		2'000.00		2'771.80	
110.3101	Imprimés/fournitures de bureau	8'144.75		8'000.00		7'278.20	
110.3102.1	Journaux/document./annonces	11'789.25		14'000.00		8'882.40	
110.3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	5'810.35		6'000.00		6'028.20	
110.3120	Chauffage/éclairage/eau/tél	13'919.75		16'000.00		12'019.20	
110.3151	Entretien mobilier/mat.bureau	828.00		3'500.00		3'072.05	
110.3170	Réceptions/manifest./annivers.	20'754.75		17'000.00		16'456.85	
110.3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./ports	15'190.87		16'000.00		15'056.31	
110.3181	Frais poste (agence) achat pour revente	8'713.05		5'000.00		7'549.60	
110.3185	Honoraires/frais d'études/bureau technique	14'107.10		15'000.00		14'325.50	
110.3185.1	Frais étude fusion des communes	6'907.05		5'000.00		12'610.10	
110.3186	Primes assur.tiers/choses/RC	17'387.10		20'000.00		20'827.30	
110.3187	Emoluments	2'627.90		2'000.00			
110.3193	Cotisations à des institutions	12'211.90		15'000.00		11'870.05	
110.3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	23'624.00		22'500.00		18'214.70	
110.3301	Défalctions	1'999.10		2'000.00		398.39	
110.3650.1	Aides/subv. à instit. privées	17'243.40		15'000.00		10'685.00	
110.3650.2	Subventions Village et Sociétés dév.	15'645.00		15'000.00		13'200.00	
110.3900	Imputation interne loyer bureau communal	30'000.00		30'000.00		24'000.00	
110.4310	Emoluments/permis de constr.						31'002.10
110.4310.1	Emoluments permis de construire		19'773.55		20'000.00		
110.4310.2	Emoluments administratif		5'935.00		5'000.00		
110.4320	Rémunération agence postale		13'817.70		12'000.00		12'708.45
110.4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		8'147.80		5'000.00		8'148.65
110.4350	Ventes: photoc.et divers		128.00		200.00		761.25
110.4360	Remboursements de tiers		16'749.90		5'000.00		8'135.15
110.4521	Part des Pompes funèbres Vallée de Joux		4'800.00		4'000.00		4'800.00
110.4522	Part du groupement scolaire Vallée de Joux		22'000.00		22'000.00		22'000.00
110.4525	Part. ValRégIEaux		20'000.00		20'000.00		20'000.00
110.4900	Imput. interne: contrôle hab.		10'000.00		10'000.00		
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	55'093.35		52'500.00		53'229.95	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	55'093.35		52'500.00		53'229.95	
150.3510	Part Fondation pour l'Enseignement de la Musique	8'645.00		8'500.00		8'417.00	
150.3523	Part.école de musique	8'436.00		5'000.00		7'627.00	
150.3523.1	Part. Val TV	19'145.35		20'000.00		19'021.95	
150.3523.2	Part. Espace Horloger	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
150.3523.3	Part. sur manifestation régionale	2'867.00		3'000.00		2'164.00	

16	TOURISME ET SPORTS	287'295.85	61'067.85	250'900.00	28'600.00	368'494.41	100'773.31
160	TOURISME ET SPORTS	287'295.85	61'067.85	250'900.00	28'600.00	368'494.41	100'773.31
160.3523	Part.au Centre sportif V. Joux	182'586.30		182'000.00		229'734.00	
160.3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)	27'708.00				67'880.91	
160.3523.1	Part sur manifestations régionales	1'400.00		5'000.00		1'705.15	
160.3658	Aides/subv. à instit. privées	12'919.55		12'000.00		16'380.35	
160.3658.1	Part abon. téléskis V.J.	3'150.00		2'000.00		2'100.00	
160.3658.2	Subvention à V.J.T.	33'532.00		24'700.00		24'714.00	
160.3658.3	V.J.T. part de la taxe de séjour	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
160.3658.4	Part fonds régional du tourisme	3'000.00		2'600.00		2'990.00	
160.3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	3'000.00		2'600.00		2'990.00	
160.4066	Taxes de séjour		30'359.85		26'000.00		29'902.40
160.4809	Prélèvement réserve am. Centre sportif		27'708.00				67'880.91
160.4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		3'000.00		2'600.00		2'990.00
18	TRANSPORTS PUBLICS	121'201.45		133'500.00		111'846.50	
180	TRANSPORTS PUBLICS	121'201.45		133'500.00		111'846.50	
180.3657	Subsides bassin no 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	112'438.35		133'500.00		111'846.50	
180.3657.1	Part communale à la ligne 10.690	8'763.10					
19	SERVICE INFORMATIQUE	61'410.50	10'012.10	60'000.00	8'000.00	60'494.80	9'400.00
190	SERVICE INFORMATIQUE	61'410.50	10'012.10	60'000.00	8'000.00	60'494.80	9'400.00
190.3110	Achats mob/mat/programmes	15'814.45		25'000.00		15'929.90	
190.3151	Entretien ordin. et programmes	45'596.05		35'000.00		44'564.90	
190.4360	Remboursements de tiers		10'012.10		8'000.00		9'400.00
2	FINANCES	1'010'701.51	5'502'271.34	736'700.00	5'252'100.00	1'033'986.34	4'810'291.97
21	IMPOTS	52'858.64	3'615'475.66	43'000.00	3'611'500.00	33'924.34	3'325'421.94
210	IMPOTS	52'858.64	3'615'475.66	43'000.00	3'611'500.00	33'924.34	3'325'421.94
210.3180	Honoraires/prest. de services	18'990.05		20'000.00		19'619.26	
210.3290	Bonifications d'intérêts	715.50		3'000.00		184.91	
210.3301	Défalcations sur impôts	33'153.09		20'000.00		14'120.17	
210.4001	Impôt sur le revenu		1'504'828.82		1'650'000.00		1'403'724.02
210.4002	Impôt sur la fortune		390'357.83		350'000.00		297'074.95
210.4003.1	Impôt à la source		60'518.12		60'000.00		64'291.10
210.4003.2	Impôt des frontaliers		1'193'711.25		950'000.00		915'654.00
210.4011	Impôt s/bénéfice pers. morales		102'136.90		300'000.00		307'743.10
210.4012	Impôt s/capital pers. morales		12'379.25		5'000.00		4'105.20
210.4020	Impôt foncier		124'940.00		125'000.00		121'787.15
210.4040	Droits de mutations		81'280.75		60'000.00		94'121.20
210.4050	Impôt s/succ. & donations				3'000.00		34'581.70
210.4061	Impôt des chiens		6'300.00		7'000.00		6'050.00
210.4091	Impôt récupéré après défalcations		4'511.55		5'000.00		343.94
210.4101	Patentes boissons et tabacs		1'871.45		500.00		325.00
210.4221	Intérêts moratoires		12'886.52		10'000.00		12'261.57
210.4310	Frais de poursuite		2'035.29		2'000.00		2'714.86
210.4411	Part à l'impôt s/gains immob.		106'598.70		55'000.00		31'241.90
210.4510	Participation/rembt (RIE III)		11'119.23		29'000.00		29'402.25
22	SERVICE FINANCIER	625'612.00	1'886'795.68	693'700.00	1'640'600.00	720'062.00	1'484'870.03
220	SERVICE FINANCIER	625'612.00	1'886'795.68	693'700.00	1'640'600.00	720'062.00	1'484'870.03
220.3210	Intérêts dettes à court terme			500.00			
220.3312	Amortissements titres et papier valeurs					100'000.00	
220.3520	Fonds péréquation	690'113.00		690'200.00		606'551.00	
220.3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune	-70'000.00				10'000.00	
220.3521	Fonds péréq. décompte année précédent	2'499.00				511.00	
220.3805	Droit du Risoud: attrib.s/rés.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
220.4220	Revenus capitaux patrim.fin.		115'905.03		110'000.00		111'187.33
220.4242	Gain comptable s/immeubles du patrimoine financier						2'660.00
220.4360	Créance récupérée après défalcation				500.00		232.65
220.4412	Part à la taxe CO2		713.65		1'000.00		617.05
220.4520	Fonds péréquation		257'824.00		257'900.00		324'406.00
220.4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune		150'000.00		43'400.00		10'000.00
220.4520.1	Fonds péréq. décompte année précédent		38'216.00				28'442.00
220.4521	Retour/dép. thématique		657'777.00		657'800.00		703'445.00
220.4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune		196'000.00		120'000.00		120'000.00
220.4521.02	Retour/dép. thématique aug. budget selon préavis 05/2024		406'000.00		450'000.00		
220.4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente		64'360.00				83'880.00
220.4805	Prélèvement réserve générale						100'000.00

23	AMORT/RESERVES NON VENTILES	332'230.87				280'000.00	
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES	332'230.87				280'000.00	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.	332'230.87				180'000.00	
230.3809.1	Attribution réserve générale					100'000.00	

3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'536'788.41	1'199'486.68	1'547'880.00	1'339'650.00	1'319'723.14	1'218'754.82
32	FORETS ET ALPAGES	1'149'814.19	803'348.98	1'081'850.00	950'350.00	931'935.63	823'279.52
321	FORETS COMMUNALES	1'022'400.74	586'498.55	941'250.00	733'350.00	840'976.43	606'673.80
321.3011	Traitement	247'712.60		230'000.00		222'566.55	
321.3030	Assurances sociales	23'453.95		22'000.00		20'016.45	
321.3040	Caisse de retraite	34'855.45		35'000.00		33'313.60	
321.3050	Assurances accidents et mal.	14'106.80		14'000.00		12'890.10	
321.3060	Indemnisations/remboursst frais	15'931.10		16'000.00		12'840.95	
321.3100	Imprimés/fournitures de bureau	4'610.50		4'000.00		4'354.85	
321.3110	Achats: mobilier/mach./véhic.	4'646.20		5'000.00		6'903.65	
321.3120	Assurance incendie	475.00		500.00		490.80	
321.3124	Achats: carburants	5'787.65		10'000.00		9'470.75	
321.3134	Achats: fournitures/équipements	6'782.45		8'000.00		8'459.95	
321.3146	Entr. forêts/chem./refuges	9'330.65		60'000.00		32'444.95	
321.3146.1	Entretien chemin augmentation budget préavis10/2024	141'769.10		182'750.00			
321.3150	Entretien machines/véhicules	6'072.65		5'000.00		7'416.70	
321.3153	Aménagement et regroupement des activités					66'011.43	
321.3188	Travaux effectués par tiers	457'420.14		300'000.00		354'945.20	
321.3192	Assurances sur véhicules	2'983.70		2'500.00		2'249.20	
321.3193	Cotisations et participations à des institutions	7'462.80		7'500.00		7'601.30	
321.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
321.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	34'000.00		34'000.00		34'000.00	
321.4355.1	Vente bois de service/grumes		315'305.95		350'000.00		392'905.60
321.4355.3	Vente bois de feu/piquets		19'215.20		25'000.00		20'277.50
321.4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		76'492.55		70'000.00		30'833.00
321.4360	Remboursements de tiers		20'151.80		25'000.00		26'949.70
321.4510	Part. Canton: soins cultureux		66'395.05		50'000.00		50'120.00
321.4511	Part Canton subvention DGE-Forêts préavis 10/2024				116'000.00		
321.4512	Part. Canton llôts vieux bois				10'000.00		
321.4518	Part. Canton: frais des triages		65'588.00		64'000.00		65'588.00
321.4805	Prélèvement réserve générale		23'350.00		23'350.00		20'000.00
323	ALPAGES	102'883.70	187'690.43	113'050.00	192'000.00	66'412.60	189'665.72
323.3011	Traitement	4'076.90		10'000.00		544.20	
323.3030	Assurances sociales	354.35		1'000.00		48.85	
323.3040	Caisse de retraite	578.75		1'700.00		83.90	
323.3050	Assurances accidents et maladie	212.10		500.00		29.45	
323.3060	Indemnisation/remboursement frais	167.15		300.00		12.15	
323.3120	Assurance incendie	15'183.75		17'000.00		16'846.15	
323.3146	Entretien des chalets	58'455.15		58'000.00		41'844.40	
323.3185	Honoraires/frais d'études	17'505.55		17'000.00			
323.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	1'800.00		3'000.00		1'653.50	
323.3312	Amortissements	4'550.00		4'550.00		5'350.00	
323.4231	Loyer : Orange antenne		9'000.00		9'000.00		9'000.00
323.4232	Loyers: champs/cabanes/gent.		13'467.50		13'000.00		12'770.00
323.4271	Location		152'524.00		155'000.00		152'524.00
323.4351	Vente électricité		12'698.93		14'000.00		13'685.72
323.4360	Rembt tiers				1'000.00		1'686.00
324	HANGAR A PLAQUETTES	24'529.75	29'160.00	27'550.00	25'000.00	24'546.60	26'940.00
324.3141	Entretien bâtiment/ECA/divers	1'579.75		1'500.00		2'266.60	
324.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	5'300.00		8'400.00		4'630.00	
324.3311	Amortissements	17'650.00		17'650.00		17'650.00	
324.4231	Loyer		29'160.00		25'000.00		26'940.00
35	BATIMENTS	386'974.22	396'137.70	466'030.00	389'300.00	387'787.51	395'475.30
351	HOTEL DE VILLE	38'481.05	33'538.80	43'000.00	34'000.00	31'899.05	33'918.05
351.3110	Achats mobilier/mach./matériel	9'317.65		10'000.00			
351.3120	Eau, chauffage, ECA, assurances	17'817.75		20'000.00		17'616.90	
351.3141	Entretien bâtiment	4'162.15		8'000.00		9'866.85	
351.3150	Entretien mob./mach./mat.l	7'183.50		5'000.00		4'415.30	
351.4231	Loyer		24'000.00		24'000.00		24'000.00
351.4360	Remboursements de tiers		9'538.80		10'000.00		9'918.05

352	HANGAR DU SECHEY	6'263.85	48'000.00	7'000.00	48'000.00	7'357.95	48'000.00
352.3110	Achat matériel/outillage			1'000.00			
352.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	4'162.45		4'000.00		6'566.15	
352.3141	Entretien du bâtiment	2'101.40		2'000.00		791.80	
352.4271	Loyer des Pompes funèbres		8'000.00		8'000.00		8'000.00
352.4901	Imputation interne/locations forêts et routes		40'000.00		40'000.00		40'000.00
3521	HANGAR DU LIEU/CENTRALE DE CHAUFFAGE	45'437.15	44'449.00	52'500.00	44'000.00	44'406.20	45'200.00
3521.3110	Achats mob/matériel	447.55					
3521.3120	ECA/divers	2'515.15		3'500.00		2'806.05	
3521.3141	Entretien bâtiment	5'624.45		2'000.00		941.30	
3521.3150	Entretien mobilier/matériel/installation			2'000.00		2'448.85	
3521.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	6'850.00		15'000.00		8'210.00	
3521.3312	Amortissements	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
3521.4231	Loyer		24'000.00		24'000.00		25'200.00
3521.4360	Remboursements de tiers		449.00				
3521.4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00
3522	HANGAR DES CHARBONNIERES	525.00		600.00		590.00	
3522.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	525.00		600.00		590.00	
353	COLLEGES	77'156.13	122'337.95	121'300.00	120'100.00	85'788.01	118'493.00
353.3011	Traitement conciergerie	22'321.00		29'000.00		21'699.50	
353.3030	Assurances sociales	2'100.35		2'800.00		2'256.60	
353.3040	Caisse de retraite	3'367.50		5'000.00		3'360.40	
353.3050	Assurances accidents et maladie	753.00		1'000.00		815.25	
353.3060	Indemnisation/remboursement frais	994.55		1'500.00		928.95	
353.3110	Achats mob/mat.	355.50		5'000.00		1'050.85	
353.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	37'403.38		45'000.00		36'300.31	
353.3141	Entretien des bâtiments	5'719.50		30'000.00		16'296.15	
353.3150	Entretien mobilier/matériel	3'463.50		2'000.00		3'080.00	
353.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	677.85					
353.4271	Loyers appartements/garages		83'420.00		81'500.00		79'234.85
353.4271.1	Loyer classes au grpt primaire		24'400.00		24'400.00		24'400.00
353.4350	Remboursement frais de chauffage et divers		14'517.95		14'000.00		13'145.25
353.4360	Remboursements de tiers				200.00		1'712.90
354	EGLISES	32'992.06	2'400.00	32'300.00	1'500.00	31'683.85	2'345.90
354.3011	Traitement concierges	9'244.20		5'500.00		10'245.85	
354.3030	Assurances sociales	817.95		500.00		994.70	
354.3040	Caisse de retraite	1'382.35		900.00		1'590.90	
354.3050	Assurances accidents et maladie	292.95		200.00		359.20	
354.3060	Indemnisation/remboursement frais	339.00		200.00		305.50	
354.3110	Achat matériel/machines/divers	396.30		1'000.00		254.80	
354.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	10'893.50		10'000.00		11'148.75	
354.3141	Entretien des bâtiments	4'641.70		4'000.00		4'102.75	
354.3141.1	Entretien des orgues	2'152.00		4'000.00			
354.3141.2	Entretien matériel machines	2'032.11		4'000.00		2'681.40	
354.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	800.00		2'000.00			
354.4231	Loyer		2'400.00		1'500.00		2'250.00
354.4360	Remboursements de tiers						95.90
355	BATIMENT BUREAU COMMUNAL	42'462.30	60'614.95	41'500.00	61'800.00	40'925.35	56'952.65
355.3011	Traitement	7'031.40		2'500.00		4'046.75	
355.3030	Assurances sociales	642.50		250.00		458.25	
355.3040	Caisse de retraite	1'062.50		400.00		626.25	
355.3050	Assurances accidents et maladie	230.10		150.00		165.40	
355.3060	Indemnisation/remboursement frais	315.80		200.00		186.95	
355.3110	Achats mob/mat.			4'000.00		2'990.80	
355.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	13'114.50		15'000.00		12'907.90	
355.3141	Entretien bâtiment	17'348.35		15'000.00		17'337.95	
355.3150	Entretien mobilier/matériel installation	2'717.15		4'000.00		2'205.10	
355.4271	Loyers appartements/places parc		19'800.00		19'800.00		22'309.20
355.4350	Remboursement frais chauffage et divers		10'814.95		12'000.00		10'643.45
355.4900	Imputation interne loyer bureau communal		30'000.00		30'000.00		24'000.00

356	STAND DE TIR	5'991.95	6'246.00	6'000.00	6'000.00	3'493.70	6'147.00
356.3141	Entretien bâtiment et divers	2'991.95		3'000.00		493.70	
356.3650.1	Aides & subv. à instit. privées	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
356.4360	Rembt tiers + convention C. Chenit et Abbaye		6'246.00		6'000.00		6'147.00
357	ABRI PROTECTION CIVILE LES CHARBONNIERES	10'720.13	8'029.00	19'600.00	8'000.00	13'191.75	9'571.00
357.3011	Salaire concierge	2'934.30		4'200.00		2'921.00	
357.3030	Charges sociales	271.40		400.00		280.50	
357.3040	Caisse de retraite	444.10		700.00		452.10	
357.3050	Assurances accidents et maladie	97.20		200.00		101.30	
357.3060	Indemnisation/remboursement frais	119.10		100.00		134.85	
357.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	6'854.03		12'000.00		6'873.80	
357.3141	Entretien et divers			2'000.00		2'428.20	
357.4271	Locations		8'029.00		8'000.00		9'571.00
3571	ABRI PROTECTION CIVILE/WC PUBLICS LE LIEU	9'573.55	9'600.00	12'600.00	9'600.00	10'854.10	9'600.00
3571.3011	Traitement concierge	6'290.80		6'600.00		6'643.70	
3571.3030	Assurances sociales	585.05		650.00		717.50	
3571.3040	Caisse de retraite	952.15		1'100.00		1'033.20	
3571.3050	Assurances accidents et maladie	209.50		150.00		259.60	
3571.3060	Indemnisation/remboursement frais	230.65		100.00		138.20	
3571.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	1'036.35		2'000.00		1'122.50	
3571.3141	Entretien et divers	269.05		2'000.00		939.40	
3571.4271	Locations		9'600.00		9'600.00		9'600.00
358	BUVETTE, TERRAIN FOOT/WC PUBLICS LES CHARBONNIERES	11'924.40		14'180.00		13'648.35	80.00
358.3011	Traitement	4'273.30		3'300.00		5'477.95	
358.3030	Assurances sociales	374.40		330.00		472.35	
358.3040	Caisse de retraite	645.60		500.00		848.25	
358.3050	Assurances accidents et maladie	134.00		150.00		170.45	
358.3060	Indemnisation/remboursement frais	193.70		100.00		236.95	
358.3120	Assurance incendie, eau, épuration	623.05		800.00		819.85	
358.3141	Entretien bâtiment	3'154.60		2'000.00		561.20	
358.3141.1	Entretien terrain et machines	2'525.75		7'000.00		5'061.35	
358.4231	Location						80.00
3590	LOCAL DES SOCIETES LE LIEU	92'376.35	43'262.00	98'400.00	37'600.00	87'297.75	47'535.70
3590.3011	Traitement concierge	32'801.95		33'000.00		33'278.75	
3590.3030	Assurances sociales	3'136.00		3'200.00		3'052.20	
3590.3040	Caisse de retraite	4'950.35		5'600.00		5'152.25	
3590.3050	Assurances accidents et maladie	1'123.80		1'200.00		1'152.50	
3590.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'448.65		1'400.00		1'479.15	
3590.3110	Achats mob/matériel	1'062.75		3'000.00		1'820.10	
3590.3120	Chauffage - électricité/ECA/tél.	31'819.95		33'000.00		31'330.80	
3590.3141	Entretien bâtiment-install. techniques	16'032.90		18'000.00		10'032.00	
3590.4231	Locations		28'662.00		23'000.00		31'613.00
3590.4271.1	Loyer groupement scolaire		13'600.00		13'600.00		13'600.00
3590.4360	Remboursements de tiers		1'000.00		1'000.00		2'322.70
3591	CONGELATEUR	11'804.95	11'960.00	14'050.00	13'000.00	12'097.95	11'932.00
3591.3011	Traitement surveillant	283.00		1'000.00		1'000.00	
3591.3030	Assurances sociales	27.25		100.00		100.00	
3591.3040	Caisse de retraite	41.10		200.00		200.00	
3591.3050	Assurances accidents et maladie	9.75		50.00			
3591.3060	Indemnisation/remboursement frais	13.50		200.00		57.10	
3591.3120	Electricité	8'714.75		9'500.00		8'073.85	
3591.3141	Entretien bâtiment-mat. technique/ ass.	2'715.60		3'000.00		2'667.00	
3591.4231	Locations		11'960.00		13'000.00		11'932.00
3592	VILLAGEOISE	1'265.35	5'700.00	3'000.00	5'700.00	4'553.50	5'700.00
3592.3141	Entretien bâtiment-install. techniques/ ass.	1'265.35		3'000.00		4'553.50	
3592.4231	Locations		5'700.00		5'700.00		5'700.00

4	TRAVAUX	2'198'342.65	758'876.75	2'166'370.00	693'900.00	1'576'922.06	590'345.45
42	URBANISME	20'959.74	7'600.00	56'200.00	7'000.00	64'993.25	46'435.00
420	URBANISME	20'959.74	7'600.00	56'200.00	7'000.00	64'993.25	46'435.00
420.3142	Aménagement, entretien	1'494.00		6'000.00		13'043.60	
420.3143	Aménagement Mobilité régionale	4'198.24		5'000.00		572.65	
420.3185	Honoraires aménagt/plans de zone	1'750.00		15'000.00		510.55	
420.3185.1	Honoraires planification énergétique	5'617.50		8'000.00		5'296.45	
420.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	7'900.00		22'200.00		5'570.00	
420.3803	Attribution fonds de réserve contribution places de parcs					40'000.00	
420.4360	Places amarrages		7'600.00		7'000.00		6'435.00
420.4650	Indemnités divers						40'000.00
43	ROUTES	1'713'167.40	318'855.45	1'631'600.00	280'000.00	1'056'309.38	138'332.90
430	ROUTES	1'713'167.40	318'855.45	1'631'600.00	280'000.00	1'056'309.38	138'332.90
430.3011	Traitement	212'932.95		148'000.00		167'479.80	
430.3012	Salaires personnel occasionnel			5'000.00		2'550.00	
430.3030	Assurances sociales	20'221.45		15'000.00		14'495.70	
430.3040	Caisse de retraite	28'550.00		25'000.00		20'514.65	
430.3050	Assurances mal.et accidents	7'728.05		5'800.00		5'614.40	
430.3060	Indemnisation/remboursement frais	4'332.85		3'000.00		3'955.20	
430.3110	Achats matériel/mach./véhic.	3'380.90		4'500.00		3'539.40	
430.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	8'908.34		9'000.00		7'473.38	
430.3123	Eclairage public (consommation kwh)	23'765.40		30'000.00			
430.3124	Achats carburants	9'776.90		18'000.00		9'365.30	
430.3130	Achats fourn./ marchandises	5'350.45		5'500.00		3'808.25	
430.3142	Entretien réseau routier	344'636.35		310'000.00		323'222.05	
430.3142.1	Ent. rte augm. budget préavis 02.2023	84'081.15		25'000.00		226'157.65	
430.3142.3	Réfection Rues Gare et Puits Le Lieu préavis 05/2024	737'962.80		690'000.00			
430.3143	Entretien:signal.rout./écl.p.					104'684.55	
430.3143.1	Matériel signalisation	22'662.70		25'000.00			
430.3143.2	Entretien et fournitures éclairage public	40'598.05		40'000.00			
430.3150	Entretien matériel/mach/véhic.	16'194.30		18'000.00		30'506.10	
430.3185	Honoraires/frais d'études	5'299.20		18'000.00			
430.3189	Déneigement	71'565.76		140'000.00		59'692.20	
430.3192	Taxes sur véhicules à moteur + ass.	5'619.80		5'500.00		5'470.75	
430.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	10'600.00		19'300.00		8'780.00	
430.3311	Amortissements route de Gare Le Lieu	23'000.00		23'000.00		23'000.00	
430.3312	Amortissements réf. rte et carrefour Le Séchey			23'000.00			
430.3801	Attribution fond de renouvellement véhicules					10'000.00	
430.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
430.3902	Imputation interne/location hangar Le Lieu	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.4350	Vente gravière/factur. serv.		15'224.00		25'000.00		4'435.75
430.4360	Remboursements de tiers		48'205.20		2'000.00		48'102.15
430.4524	Part. Ecobois sur frais personnel		8'426.25		6'000.00		6'795.00
430.4805	Prélèvement réserve générale		247'000.00		247'000.00		79'000.00
44	PARCS, PLACES, CIMETIERES	26'819.85	4'000.00	30'850.00	200.00	6'088.65	1'300.00
440	CIMETIERES	1'570.00	4'000.00	5'800.00	200.00	1'498.70	1'300.00
440.3120	Assurance incendie/eau	70.00		800.00		304.35	
440.3145	Entretien des cimetières			5'000.00		1'194.35	
440.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	1'500.00					
440.4360	Remboursements de tiers		4'000.00		200.00		1'300.00
441	PARCS, PROMENADE ET FONTAINES	25'249.85		25'050.00		4'589.95	
441.3120	Assurances ECA	25.00		50.00		55.00	
441.3145	Entretien des places et fontaines	25'224.85		25'000.00		4'534.95	

45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	192'901.55	183'940.85	205'300.00	173'000.00	199'982.33	154'729.10
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	192'901.55	183'940.85	205'300.00	173'000.00	199'982.33	154'729.10
450.3011	Traitement	33'623.85		34'000.00		31'477.10	
450.3030	Assurances sociales	3'240.45		3'200.00		3'010.85	
450.3040	Caisse de retraite	5'055.30		5'800.00		3'728.85	
450.3050	Assurances accidents et maladie	1'159.05		1'200.00		1'045.65	
450.3060	Indemnisation/remboursement frais	899.10		800.00		623.50	
450.3150	Entretien mobilier/mach. de bureau					6'082.20	
450.3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA			2'000.00		1'843.05	
450.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	1'650.00		2'900.00		1'540.00	
450.3311	Amortissements	10'400.00		10'400.00		10'400.00	
450.3521	Participation frais Vallée de Joux	119'614.50		140'000.00		136'626.83	
450.3526.2	Déchets divers commune	17'259.30		5'000.00		3'604.30	
450.4341	Rétrocession Valorsa		28'031.00		30'000.00		29'447.75
450.4342	Taxe d'utilisation		95'353.05		90'000.00		88'767.95
450.4360	Remboursements de tiers		18'220.80		5'000.00		2'185.40
450.4361	Traitement du personnel (re-facturation)		42'336.00		48'000.00		34'328.00
46	EGOUTS/EPURATION	244'494.11	244'480.45	242'420.00	233'700.00	249'548.45	249'548.45
460	EGOUTS/EPURATION	244'494.11	244'480.45	242'420.00	233'700.00	249'548.45	249'548.45
460.3011	Traitement	20'156.70		20'000.00		21'955.85	
460.3030	Assurances sociales	1'922.25		1'900.00		2'083.70	
460.3040	Caisse de retraite	2'982.10		3'400.00		3'388.75	
460.3050	Assurances accidents et maladie	678.65		700.00		752.65	
460.3060	Indemnisation/remboursement frais	478.90		500.00		573.40	
460.3110	Achats matériel/machines	4'353.72		10'000.00			
460.3120	Chauffage/électricité/eau/ECA	16'760.34		15'000.00		17'793.06	
460.3130	Achats fourn./marchandises	6'401.00		5'000.00		4'911.10	
460.3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'677.00		7'500.00		7'488.00	
460.3140	Entretien stations/réseaux	118'541.65		95'000.00		111'647.82	
460.3185	Honoraires/plan	9'385.15		25'000.00		8'866.65	
460.3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA			1'500.00			
460.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	4'200.00		7'200.00		3'720.00	
460.3311	Amortissements	26'520.00		29'720.00		26'520.00	
460.3312	Amortissements complémentaires					9'568.72	
460.3526	Participation à STEP du Pont	14'436.65		20'000.00		20'278.75	
460.3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)	10'000.00				10'000.00	
460.4341	Taxes de raccordement		15'510.00		5'000.00		20'940.00
460.4342	Taxes d'utilisation		218'751.70		220'000.00		216'992.75
460.4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'486.25		8'500.00		8'425.50
460.4360	Remboursements de tiers		1'732.50		200.00		3'190.20
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	506'508.87		574'800.00		545'791.82	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	334'855.52		387'660.00		345'080.82	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	334'855.52		387'660.00		345'080.82	
510.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	334'855.52		387'660.00		345'080.82	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	150'830.45		163'140.00		183'280.60	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	150'830.45		163'140.00		183'280.60	
520.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	150'830.45		163'140.00		183'280.60	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'173.90		1'200.00		1'171.30	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'173.90		1'200.00		1'171.30	
540.3522	Participation O.P.	1'173.90		1'200.00		1'171.30	
58	TEMPLES ET CULTES	19'649.00		22'800.00		16'259.10	
580	TEMPLES ET CULTES	19'649.00		22'800.00		16'259.10	
580.3012	Traitement des organistes	2'750.00		3'000.00		2'900.00	
580.3130	Fournitures pour cultes			300.00		67.00	
580.3652.1	Particip. à Salle Paroisse	2'881.00		5'000.00		2'610.10	
580.3652.2	Particip. à Paroisse cath.	14'018.00		14'500.00		10'682.00	

6	POLICE	273'342.15	107'074.97	334'450.00	104'700.00	292'243.51	103'296.79
61	CORPS DE POLICE	94'761.00	11'335.00	109'800.00		107'238.00	8'398.00
610	CORPS DE POLICE	94'761.00	11'335.00	109'800.00		107'238.00	8'398.00
610.3511.1	Participation Gendarmerie	109'761.00		109'800.00		97'238.00	
610.3520.01	Participation Gendarmerie dif. budget état/commune	-15'000.00				10'000.00	
610.4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente		11'335.00				8'398.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	31'060.17	13'154.90	35'000.00	5'000.00	32'259.80	9'763.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	31'060.17	13'154.90	35'000.00	5'000.00	32'259.80	9'763.00
620.3011	Traitement					20'364.65	
620.3030	Assurances sociales					2'254.40	
620.3040	Caisse de retraite					3'317.05	
620.3050	Assurances accidents et maladie					730.65	
620.3060	Indemnisation/remboursement frais					246.10	
620.3187	Emoluments cantonal/fédéral	3'154.90				5'346.95	
620.3521	Participation frais C.H. Vallée de Joux	17'905.27		25'000.00			
620.3900	Imputation int.: part Administratif	10'000.00		10'000.00			
620.4310	Emoluments		7'965.00		5'000.00		9'763.00
620.4350	Remboursement divers		5'189.90				
63	POLICE SANITAIRE	12'123.10		16'000.00		20'422.60	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	12'123.10		16'000.00		20'422.60	
633.3527	Incinération des déchets carnés	12'123.10		16'000.00		20'422.60	
64	SERVICE DES INHUMATIONS	74'026.30	80'917.80	102'950.00	99'700.00	73'802.25	83'518.10
640	SERVICE INTERCOMM. POMPES FUN.	70'257.15	79'185.20	96'500.00	96'500.00	69'992.05	80'808.00
640.3011	Traitement	58'114.10		75'000.00		54'210.65	
640.3030	Assurances sociales	5'141.50		7'500.00		5'299.80	
640.3040	Caisse de retraite	4'535.55		10'000.00		7'445.95	
640.3050	Assurances accidents et maladie	1'402.15		3'000.00		1'766.00	
640.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'063.85		1'000.00		1'269.65	
640.4520	Particip. des Pompes funèbres		79'185.20		96'500.00		80'808.00
641	INHUMATIONS COMMUNALES	3'769.15	1'732.60	6'450.00	3'200.00	3'810.20	2'710.10
641.3011	Traitement	1'176.75		3'000.00		1'522.40	
641.3030	Assurances sociales	104.25		300.00		131.20	
641.3040	Caisse de retraite	178.55		500.00		236.40	
641.3050	Assurances accidents et maladie	37.35		150.00		47.55	
641.3060	Indemnisation/remboursement frais	2'071.70		1'500.00		1'422.20	
641.3180	Particip. aux services fun.	200.55		1'000.00		450.45	
641.4360	Remboursements de tiers				200.00		300.00
641.4520	Participation PFVJ		1'732.60		3'000.00		2'410.10
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	44'277.48		53'300.00		42'181.40	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	44'277.48		53'300.00		42'181.40	
650.3521	Participation SDIS Vallée de Joux	44'277.48		53'300.00		42'181.40	
66	PROTECTION CIVILE	17'094.10	1'667.27	17'400.00		16'339.46	1'617.69
660	PROTECTION CIVILE	17'094.10	1'667.27	17'400.00		16'339.46	1'617.69
660.3521	Part à l'organis. région. Nord-Vaudois	17'094.10		17'400.00		16'339.46	
660.4521.3	Participation ORPC décompte année précédente		1'667.27				1'617.69

7	COHESION SOCIALE	996'222.75	105'800.53	1'013'700.00		989'388.80	142'040.45
71	SERVICE SOCIAL, COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	188'559.15	45'117.45	211'000.00		202'044.40	34'325.65
710	SERVICE SOCIAL INTERCOMMUNAL	188'559.15	45'117.45	211'000.00		202'044.40	34'325.65
710.3525	Part. Centre de rencontre (Lascène)	22'000.00		23'500.00		22'000.00	
710.3526	Part. frais déchets	1'388.50		2'000.00		1'320.00	
710.3650	Aides & subventions (IDEA, ProSenectute, petite enfance)	13'350.65		15'000.00		10'437.65	
710.3655	Subvention à institution (AJOVAL)	147'270.00		166'000.00		163'856.75	
710.3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'550.00		4'500.00		4'430.00	
710.4520.2	AJOVAL décompte année précédente		45'117.45				34'325.65
72	PREVOYANCE SOCIALE	807'663.60	60'683.08	802'700.00		787'344.40	107'714.80
720	PREVOYANCE SOCIALE	807'663.60	60'683.08	802'700.00		787'344.40	107'714.80
720.3510	Part. prévisionnelle facture sociale	827'613.60		827'700.00		772'414.40	
720.3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune	-25'000.00		-30'000.00		10'000.00	
720.3525.1	Part. Centre social régional (CSR)	500.00		500.00		500.00	
720.3525.2	Part. Agence d'assurance sociale (AAS)	4'550.00		4'500.00		4'430.00	
720.4510	Facture sociale, décompte année précédente		60'107.80				106'181.60
720.4520.1	Part. Agence d'assurance sociale décompte année précédente		575.28				1'533.20
8	SERVICES INDUSTRIELS	245'249.30	252'749.30	255'000.00	262'500.00	240'746.20	248'246.20
81	SERVICE DES EAUX	245'249.30	245'249.30	255'000.00	255'000.00	240'746.20	240'746.20
811	SERVICE DES EAUX LE LIEU/ESSERTS DE RIVES/LES CHARB.	245'249.30	245'249.30	255'000.00	255'000.00	240'746.20	240'746.20
811.3521	Part à ValRégIEaux	245'249.30		255'000.00		240'746.20	
811.4271	Abonnements (compteurs/U.L.)		90'585.05				90'355.00
811.4351	Vente d'eau		154'664.25		255'000.00		150'391.20
82	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820.4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00

1	ADMINISTRATION GENERALE	1'428'217.67	275'018.70	1'368'100.00	209'800.00	1'398'803.96	297'184.96
2	FINANCES	1'010'701.51	5'502'271.34	736'700.00	5'252'100.00	1'033'986.34	4'810'291.97
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'536'788.41	1'199'486.68	1'547'880.00	1'339'650.00	1'319'723.14	1'218'754.82
4	TRAVAUX	2'198'342.65	758'876.75	2'166'370.00	693'900.00	1'576'922.06	590'345.45
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	506'508.87		574'800.00		545'791.82	
6	POLICE	273'342.15	107'074.97	334'450.00	104'700.00	292'243.51	103'296.79
7	COHESION SOCIALE	996'222.75	105'800.53	1'013'700.00		989'388.80	142'040.45
8	SERVICES INDUSTRIELS	245'249.30	252'749.30	255'000.00	262'500.00	240'746.20	248'246.20
	TOTALISATION	8'195'373.31	8'201'278.27	7'997'000.00	7'862'650.00	7'397'605.83	7'410'160.64
	Résultat	5'904.96			134'350.00	12'554.81	
Tableau synthétique des amortissements et attributions extraordinaires							
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES	332'230.87				280'000.00	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.	332'230.87				180'000.00	
230.3809.1	Attribution réserve générale					100'000.00	
Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil communal du 17 juin 2025							
	Conseil communal du Lieu			Municipalité du Lieu			
	La Présidente	Le Secrétaire		La Syndique	Le Boursier		
	Caroline Penseyres	Jérémie Golay		Sylvie Aubert Bruhlmann	Yves Chenaux		

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3001	Traitements/vacations	195'491.90		190'000.00		188'919.10	
3003	Traitements/rapports	17'229.90		12'500.00		14'152.60	
3011	Traitement	918'059.80		856'100.00		820'785.90	
3012	Salaires du personnel occasionnel	4'150.00		11'000.00		5'450.00	
3030	Assurances sociales	105'387.25		103'130.00		94'315.45	
3040	Caisse de retraite	161'041.50		163'800.00		149'002.90	
3050	Assurances accidents et maladie	35'845.80		37'150.00		32'534.65	
3060	Indemnisation/remboursement frais	46'525.90		43'900.00		41'736.40	
3069	Indemnité/salaires non soumis	48'624.60		35'000.00		42'588.60	
3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	16'066.10		14'000.00		14'750.90	
3101	Imprimés/fournitures de bureau	8'144.75		8'000.00		7'278.20	
3102.1	Journaux/documentation/annonces	11'789.25		14'000.00		8'882.40	
3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	45'585.37		74'500.00		38'517.70	
3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	190'822.04		213'750.00		191'138.80	
3123	Eclairage public (consommation kwh)	23'765.40		30'000.00			
3124	Achats: carburants	15'564.55		28'000.00		18'836.05	
3130	Achats fournitures & marchandises	11'751.45		10'800.00		8'786.35	
3134	Achats: march./plantons/arbres	6'782.45		8'000.00		8'459.95	
3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'677.00		7'500.00		7'488.00	
3140	Entretien stations/réseaux	118'541.65		95'000.00		111'647.82	
3141	Entretien bâtiment	67'606.75		95'500.00		73'278.40	
3141.1	Entretien des orgues	4'677.75		11'000.00		5'061.35	
3141.2	Entretien matériel machines	2'032.11		4'000.00		2'681.40	
3142	Entretien réseau routier	346'130.35		316'000.00		336'265.65	
3142.1	Entretien route augmentation budget	84'081.15		25'000.00		226'157.65	
3142.3	Réfection Rues Gare et Puits Le Lieu préavis 05/2024	737'962.80		690'000.00			
3143	Entretien:signal.rout./éclair.publ	4'198.24		5'000.00		105'257.20	
3143.1	Fourniture et entretien signalisation	22'662.70		25'000.00			
3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020	40'598.05		40'000.00			
3145	Entretien des cimetières	25'224.85		30'000.00		5'729.30	
3146	Entretien forêts/chemins/refuges	67'785.80		118'000.00		74'289.35	
3146.1	Entretien refuge selon préavis (Bambois)	141'769.10		182'750.00			
3150	Entretien mobilier/mach. de bureau	35'631.10		36'000.00		56'154.25	
3151	Entretien mobilier/mat.bureau	46'424.05		38'500.00		47'636.95	
3153	Aménagement et regroupement des activités					66'011.43	
3170	Réceptions/manifestations/course	27'728.00		22'000.00		21'000.85	
3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./tél./ports	34'381.47		37'000.00		35'126.02	
3181	Frais poste (agence) achat pour revente	8'713.05		5'000.00		7'549.60	
3185	Honoraires/frais d'études	48'047.00		90'000.00		23'702.70	
3185.1	Frais étude fusion des communes	12'524.55		13'000.00		17'906.55	
3186	Primes assur:tiers/choses/RC	17'387.10		20'000.00		20'827.30	
3187	Emoluments	5'782.80		2'000.00		5'346.95	
3188	Transp./Débard./Ecorç./etc.(tiers)	457'420.14		300'000.00		354'945.20	
3189	Déneigement	71'565.76		140'000.00		59'692.20	
3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA			3'500.00		1'843.05	
3192	Taxes sur véhicules à moteur	8'603.50		8'000.00		7'719.95	
3193	Cotisations à des institutions	19'674.70		22'500.00		19'471.35	
3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	23'624.00		22'500.00		18'214.70	
3210	Intérêts des dettes à court terme			500.00			
3220	Intérêts dettes moyen/long terme	41'277.85		80'000.00		34'103.50	
3290	Bonifications d'intérêts	715.50		3'000.00		184.91	
3301	Défalcations	35'152.19		22'000.00		14'518.56	
3311	Amortissements	77'570.00		80'770.00		77'570.00	
3312	Amortissements	34'550.00		57'550.00		144'918.72	
3320	Amort. suppl. patrim. admin.	332'230.87				180'000.00	
3510	Part. prévisionnelle facture sociale	836'258.60		836'200.00		780'831.40	
3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune	-25'000.00		-30'000.00		10'000.00	
3511.1	Participation Gendarmerie	109'761.00		109'800.00		97'238.00	
3520	Fond pereq. horiz.ETACOM	690'113.00		690'200.00		606'551.00	
3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune	-85'000.00				20'000.00	
3521	Part organisations région. V.J., Pci et SDIS	446'639.65		490'700.00		436'404.89	

3522	Part au grpt scol.L'Abbaye/Le Lieu	486'859.87		552'000.00		529'532.72	
3523	Part.au Centre sportif V. Joux	191'022.30		187'000.00		237'361.00	
3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)	27'708.00				67'880.91	
3523.1	Part. Val TV	20'545.35		25'000.00		20'727.10	
3523.2	Part. Espace Horlogers	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
3523.3	Part. sur manifestation régionale	2'867.00		3'000.00		2'164.00	
3525	Part. Centre de rencontre (Lacsène)	22'000.00		23'500.00		22'000.00	
3525.1	Part. au CSR, dossiers ASV	500.00		500.00		500.00	
3525.2	Part. ACAS	4'550.00		4'500.00		4'430.00	
3526	Ordures mén./verre/papier/encombr.	15'825.15		22'000.00		21'598.75	
3526.2	Déchets divers commune	17'259.30		5'000.00		3'604.30	
3527	Incineration des déchets carnés	12'123.10		16'000.00		20'422.60	
3650	Aides & subventions	13'350.65		15'000.00		10'437.65	
3650.1	Aides & subv. à instit. privées	20'243.40		18'000.00		13'685.00	
3650.2	Subsides aux Villages	15'645.00		15'000.00		13'200.00	
3652.1	Particip. à la Salle de Paroisse	2'881.00		5'000.00		2'610.10	
3652.2	Particip. à Paroisse catholique	14'018.00		14'500.00		10'682.00	
3655	Subvention à institution (LAJE)	147'270.00		166'000.00		163'856.75	
3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'550.00		4'500.00		4'430.00	
	Subsides bassin No 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	112'438.35		133'500.00		111'846.50	
3657.1	Part communale à la ligne 10.690	8'763.10					
3658	Aides/subv. à instit. privées	12'919.55		12'000.00		16'380.35	
3658.1	Part abon. téléski V.J.	3'150.00		2'000.00		2'100.00	
3658.2	Subvention à O.T.V.J.	33'532.00		24'700.00		24'714.00	
3658.3	O.T.V.J. part de la taxe de séjour	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
3658.4	Part fonds régional du tourisme	3'000.00		2'600.00		2'990.00	
	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		5'000.00		15'000.00	
3801	Attribution fonds de réserve					40'000.00	
3805	Droit du Risoud: attrib. à réserve	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
3809.1	Attribution réserve générale					100'000.00	
	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)	10'000.00				10'000.00	
3814	Attrib. fonds communal du tourisme	3'000.00		2'600.00		2'990.00	
3900	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		24'000.00	
3901	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
3902	Imputation interne	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
4001	Impôt sur le revenu		1'504'828.82		1'650'000.00		1'403'724.02
4002	Impôt sur la fortune		390'357.83		350'000.00		297'074.95
4003.1	Impôt à la source		60'518.12		60'000.00		64'291.10
4003.2	Impôt des frontaliers		1'193'711.25		950'000.00		915'654.00
4011	Impôt s/bénéfice personnes morales		102'136.90		300'000.00		307'743.10
4012	Impôt s/capital personnes morales		12'379.25		5'000.00		4'105.20
4020	Impôt foncier		124'940.00		125'000.00		121'787.15
4040	Droits de mutations		81'280.75		60'000.00		94'121.20
4050	Impôt sur successions & donations				3'000.00		34'581.70
4061	Impôt des chiens		6'300.00		7'000.00		6'050.00
4066	Taxes de séjour		30'359.85		26'000.00		29'902.40
4091	Impôt récupéré après défalcatons		4'511.55		5'000.00		343.94
4101	Patentes boissons et tabacs		1'871.45		500.00		325.00
4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00
4220	Revenus capitaux patrim.financier		115'905.03		110'000.00		111'187.33
4221	Intérêts moratoires		12'886.52		10'000.00		12'261.57
4231	Loyer		134'882.00		125'200.00		136'715.00
4232	Loyers: champs/cabanes/gentiane		13'467.50		13'000.00		12'770.00
	Gain comptable s/immeubles du patrimoine financier						2'660.00
4242	Location		371'958.05		281'900.00		371'594.05
4271.1	Loyer classes au grpt primaire		38'000.00		38'000.00		38'000.00
4310	Emoluments/permis de construire		10'000.29		7'000.00		43'479.96
4310.1	Emoluments permis de construire		19'773.55		20'000.00		
4310.2	Emoluments administratif		5'935.00		5'000.00		
4320	Remboursement agence postale		13'817.70		12'000.00		12'708.45
	Encaissements poste (agence) revente d'achats		8'147.80		5'000.00		8'148.65
4321	Taxes de raccordement		43'541.00		35'000.00		50'387.75
4342	Taxe d'utilisation		314'104.75		310'000.00		305'760.70
4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'486.25		8'500.00		8'425.50
	Ventes: gravières/photocopies/verres/divers		45'874.80		51'200.00		28'985.70
4350	Vente d'eau et d'électricité		167'363.18		269'000.00		164'076.92
4351	Vente bois de service/grumes		315'305.95		350'000.00		392'905.60

4355.3	Vente bois de feu		19'215.20		25'000.00		20'277.50
4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		76'492.55		70'000.00		30'833.00
4360	Remboursements de tiers		143'906.10		71'300.00		128'112.80
4361	Traitement du personnel (re-facturation)		42'336.00		48'000.00		34'328.00
4411	Part à l'impôt s/gains immobiliers		106'598.70		55'000.00		31'241.90
4412	Part à la taxe CO2		713.65		1'000.00		617.05
4510	Participation/rembt du Canton		137'622.08		79'000.00		185'703.85
4511	Part Canton subvention DGE-Forêts préavis 10/2024				116'000.00		
4512	Subside du Canton				10'000.00		
4518	Part. Canton: salaire du garde		65'588.00		64'000.00		65'588.00
4520	Participation ETACOM et PFVJ		338'741.80		357'400.00		407'624.10
4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune		150'000.00		43'400.00		10'000.00
4520.1	Fonds péréq. décompte année précédente		38'791.28				29'975.20
4520.2	AJOVAL décompte année précédente		45'117.45				34'325.65
4521	Retour/dép. thématique		662'577.00		661'800.00		708'245.00
4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune		196'000.00		120'000.00		120'000.00
4521.02	Retour/dép. thématique aug. budget selon préavis 02/2019		406'000.00		450'000.00		
4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente		64'360.00				83'880.00
4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente		11'335.00				8'398.00
4521.3	Participation ORPC décompte année précédente		1'667.27				1'617.69
4522	Part du groupement scol.V.Joux		22'000.00		22'000.00		22'000.00
4524	Part. Ecobois sur frais personnel		8'426.25		6'000.00		6'795.00
4525	Part. ValRégIEaux		20'000.00		20'000.00		20'000.00
4650	Indemnités divers		82'586.80		70'000.00		119'456.05
4805	Prélèvement réserve générale		270'350.00		270'350.00		199'000.00
4809	Prélèvement réserve divers		27'708.00				67'880.91
4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		3'000.00		2'600.00		2'990.00
4900	Imputation interne		40'000.00		40'000.00		24'000.00
4901	Imputation interne		40'000.00		40'000.00		40'000.00
4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00

Association scolaire intercommunale de La Vallée (ASIVJ)

Comptes 2024



Comité de direction

Préavis 01/2025

RAPPORT DE GESTION – COMPTES 2024

Monsieur le Président du Conseil intercommunal,
Mesdames et Messieurs les délégués des Municipalités et des Conseils communaux,

Objet du préavis

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, nous avons l'avantage de soumettre à votre examen et à votre approbation le présent rapport de gestion ainsi que les comptes de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ) arrêtés au 31 décembre 2024.

Le comité de direction (CODIR) est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion et des Finances, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux (EPSVJ)

Quelques chiffres-clés de l'année scolaire 2023-2024 (Source : S. Naddeo, décembre 2024)

L'EPSVJ, c'est en 2024...

Nombre d'élèves enclassés :	826
Nombre de classes :	43
Nombre d'encadrants avec cours ou activité :	87

En comparaison avec 2023

L'EPSVJ, en 2023...

Nombre d'élèves enclassés :	813
Nombre de classes :	41
Nombre d'encadrants avec cours ou activité :	79

Rapport de gestion

Conseil intercommunal

Constitution et activité

L'année 2024 se distingue par une modification dans la liste des membres :

- Pour la commune du Chenit démission de Mme Béatrice Kunz de la commission de gestion
- Pour la commune du Lieu démissions de :
 - M. Matthieu Rochat au 01.09.2024, remplacé par Mme Pascale Aubert
 - Mme Sophie Richard au 31.12.2024, remplacée par Mme Tania Cotting
- Pour le secrétariat (hors conseil), démission de M. Aristide Tiago Sokeng au 31.12.2024, remplacé par M. Jean-Luc Lecoultre

MEMBRES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL ASIVJ - LEGISLATURE 2021-2026	
Fonction ASIVJ	COMMUNE DE L'ABBAYE
Membre municipal	PIAZZINI Claude, municipal
Municipal suppl.	BERKTOLD Patrick, municipal suppléant
Membre	DESARZENS Steve
com. de gestion	DUCOMMUN Alexandra
com. de gestion	GOLAY Eloïse
Membre	REYMOND Mathieu
Scrutatrice	TRIPET Marielle
Membre	JOSSEVEL Isabelle
	COMMUNE DU CHENIT
Membre municipal	PIGUET Isabelle, municipale
Municipal suppl.	VULLIOUD Michel, municipal suppléant
Membre	KUNZ Béatrice
com. de gestion jusqu'au 30.06.2024, Président dès 01.07.2024	FERRARI Marc
Président jusqu'au 30.06.2024, commission de gestion dès 01.07.2024	VAUCHER DE LA CROIX Didier
Membre	CADAU Ana
Membre	MANGIN Rahma
com. de gestion	REYMOND Stéphane
Membre	GUYON Frédéric
Membre	LIENGME Solène
com. de gestion	ANDRE David
	COMMUNE DU LIEU
Membre mun., vice-président	GROSS Julien, municipal
Municipal suppl.	BERCIU Gabriel, municipal suppléant
Membre	MATTHEY-PIERRET Sophie
Membre jusqu'au 31.12.2024	RICHARD Sophie
Membre jusqu'au 19.09.2024	ROCHAT Matthieu
com. de gestion	PICCININ LOUTAN Sylvia
Scrutatrice suppl.	MARTIGNIER Claudia
com. de gestion	VIQUERAT Julien
Secrétaire (hors conseil) jusqu'au 31.12.2024	TIAGO-SOKENG Aristide

Le conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2024.

Les objets suivants ont été soumis à ses délibérations :

- 09 janvier :
 - Mise en vote de la décision d'acceptation ou non du Plan de développement des infrastructures, scolaires, sportives et parascolaires Etablissement scolaire primaire et secondaire de la Vallée de Joux

- 21 mars :
 - Préavis no 01/2024 – rapport de gestion et comptes 2023.
 - Renouvellement du bureau
 - Renouvellement de la présidence
- 19 septembre :
 - Préavis no 02/2024 – budget 2025.
 - Préavis 3/2024 – Accueil parascolaire Orbe 5-2026.
 - Point de situation sur le projet du Campus scolaire.

Comité de direction (CODIR)

Constitution et activité

La composition du CODIR au 31 décembre 2024 reste inchangée :

- Sylvie Aubert Brühlmann, syndique de la Commune du Lieu (présidente)
- Raffaella Cantone Meylan, municipale de la Commune du Chenit (vice-présidente)
- Carole Voutaz, municipale de la Commune de l'Abbaye (membre)

Participent pour l'ASIVJ avec voix consultative :

- Astrid Mignot, secrétaire générale de l'ASIVJ
- Yves Chenaux, boursier de la Commune du Lieu, responsable de la bourse de l'ASIVJ

Participe pour l'EPS avec voix consultative :

- Stephan Naddeo, directeur de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire

Les membres du CODIR se sont réunis à 12 reprises dans le courant de l'année, généralement dans la salle de réunion de l'établissement scolaire de Chez-le-Maître.

Les objets traités durant cette année ont été variés :

- La gestion du personnel :
 - Consolidation et renforcement des équipes pour l'Accueil de midi et les Devoirs Accompagnés
 - Engagement de patrouilleuses et patrouilleurs pour les divers sites de la Vallée de Joux
 - Evaluation et adaptation du taux d'activité des employés de l'ASIVJ
 - Suivi des formations (Samaritains, CerFi MonPortail)
- Les projets :
 - Plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires
 - Projet « L'Ecole du Futur »
 - Développement de la capacité d'accueil de l'UAPE
 - Les transports – étude MICROGIS
 - Suivi avec le bureau de l'ASIVJ
 - Convention pour la Médiathèque
 - Convention « Tout établissement ASIVJ & Mobilis »
 - Gestion des nouveaux horaires (transports publics)
 - Site Internet
 - Introduction système Tipee (gestion RH pour le contrôle des heures)
- Les séances avec le CET – Conseil d'établissement :
 - 07 février 2024 rencontre avec les parents
 - 27 mars & 13 novembre 2024
 - 12 décembre 2024 pour un apéritif de Noël
- L'organisation de la fin de l'année scolaire 2023-2024 :
 - Promotions avec une édition complète
 - Promotions des 1-4P le vendredi matin au Centre Sportif
 - Marche et grillades le jeudi pour les 5-6P à la cantine du Solliat
 - Marche et grillades le jeudi pour le 7-8P au Brassus
 - Promotion des 11^{ème} le vendredi après-midi au Centre Sportif suivi d'un apéritif
 - Soirée des enseignantes et enseignants au Chalet du Solliat

- La prise en main des divers dossiers en lien avec l'école :
 - Prévention, culture, etc...
 - Mise en fonction d'un Jardin potager sur le site de CLM

Le secrétariat général, son activité

Depuis l'ouverture du bureau le 1^{er} mai 2021, et avec quelques années d'expérience, les activités du secrétariat de l'ASIVJ sont toujours intenses et plus particulièrement durant les mois de mai, juin, juillet, août et décembre. Afin de pouvoir répondre aux multiples demandes et sollicitations, le taux d'activité de la secrétaire générale a été augmenté de 10% pour passer dès le 1^{er} janvier 2024 de 90% à 100%. Concernant le poste de support administratif, le taux d'activité est maintenu à 50%.

En 2024, le secrétariat général a organisé, comme en 2023, les promotions version complète avec cette année, le cortège des classes 1-4P avec l'appui du Conseil d'établissement, ainsi que la soirée des collaborateurs et collaboratrices de l'EPS.

Astrid Mignot souligne, comme pour l'année 2023, que les collaborations avec nos différents partenaires (AVJ, les CFF, Transgourmet, etc.) sont excellentes et professionnelles. Sans oublier le soutien des Communes pour le travail quotidien et la réalisation des divers projets et aménagements pour les enfants de la Vallée de Joux. Elle tient à rappeler que les rapports ainsi que les collaborations sont excellents avec le Directeur, les doyennes, le doyen, le secrétariat et tout le personnel enseignant de l'EPS de la Vallée de Joux.

L'équipe du secrétariat général s'est investie en 2024 plus particulièrement dans les projets suivants :

- Le site Internet de l'ASIVJ : conception et préparation de contenus
- Les transports (sécurité dans les bus)
- La mobilité et la sécurité aux abords des sites scolaires
- L'introduction des horaires publics pour le collège de Chez-le-Maître (classes 7-8P & 9-11S)
- La gestion de la communication et de la modification des horaires suite aux travaux sur la ligne du train
- La nouvelle convention « Tout établissement Mobilis »
- Le nouveau règlement pour le CET (Conseil d'établissement)
- L'introduction de l'application Tipee (gestion RH et contrôle des heures)
- La mise en route d'Expert Meeting (gestion des séances)

Les activités parascolaires

En 2024, les enfants de la Vallée de Joux ont eu le plaisir d'effectuer les camps, sorties et activités suivantes :

Cours de ski de piste pour les 3-6P :

- Malheureusement par manque de neige, toutes les journées de ski de piste ont dû être annulées. Une discussion avec les entités concernées va être organisée afin de proposer d'autres activités en remplacement des cours de ski de piste.

Camps d'hiver :

- Pour les 9S - camp de ski de fond à Obergesteln 11 au 15 mars (77 enfants & 11 adultes)
- Pour les 10S - camp de ski de piste - Grimentz du 18 au 22 mars (81 enfants & 8 adultes)

Camps d'été :

- Pour les 5P - camp à Romainmôtier au mois de juin (74 enfants & 8 adultes)
- Pour les 7P - camp d'été à Ravoire du 9 au 13 septembre (62 enfants & 7 adultes)
- Pour les 11S - camp d'été à Leysin du 17 au 20 septembre (75 enfants & 8 adultes)

Action prévention Cybercoach :

- Les enfants des classes de 7P et 9VG et 9VP se sont rendus à la SCENE pour participer dans le cadre d'actions de prévention autour des questions du numérique.
 - Le 19 juin, les classes de 9VG et 9VP « Les réseaux sociaux »
 - Le 20 juin, les classes de 7P « Les réseaux sociaux »

SPARK – projet en collaboration avec le CHUV :

- Entre le 21 juin et le 13 juillet, les enfants des classes 1-11H ont eu la possibilité de fréquenter l'espace temporaire SPARK dont l'objectif est de favoriser l'activité physique et le lien social chez les jeunes.

Sortie culturelle de l'OS latin à Avenches :

- Le 17 mai, les enfants de la classe OS latin se sont rendus à Avenches pour effectuer la visite du site romain ainsi que du musée et participer à un atelier de cuisine romaine (5 enfants & 1 adulte)

Salon des métiers à Lausanne :

- Les enfants des classes de 10VG et 11VG et 11VP se sont rendus au salon des métiers à Lausanne.
 - Le 1^{er} octobre pour les 10^{èmes} VP & VG
 - Le 3 octobre pour les 11^{èmes} VP & VG

Action pommes :

Les enfants des classes de 1-6P peuvent participer à « l'action-pommes » qui s'est déroulée durant les semaines du 7 au 11 octobre et du 4 au 8 novembre. Une participation de CHF 3.00 est demandée aux parents par enfant et une pomme est distribuée durant la récréation.

Forum des Métiers à la Vallée de Joux :

- Les vendredi 22 et samedi 23 novembre, les enfants en fin de scolarité et en recherche de projets professionnels ont pu participer au Forum des Métiers organisé à la salle de sports de l'établissement scolaire de Chez-le-Maître.

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois :

- Le 14 décembre, dans le cadre des OS d'économie et de droit, les classes de 10VG OS ECO ont effectué une visite du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord Vaudois à Yverdon.

Activités culturelles de fin d'année :

- Le 12 décembre, les classes 1-4P ont visionnés le film « Naïs au pays des loups » au cinéma La Bobine.
- Le 2 décembre, animation musicale Marimba pour les classes 5-6-7-8P au temple du Sentier.
- Les 5, 10 et 13 décembre, pour les 9-10-11S visite de l'exposition Titanic à Lausanne.

Parc Jura vaudois :

Toutes les classes de 1-6P ont participé à des sorties accompagnées et organisées en collaboration avec le Parc Jura Vaudois.

Les animations proposées :

- L'écureuil
- Les abeilles
- Les fourmis
- La nature par les sens

La Médiathèque :

Les classes de 1-6P se sont rendues à deux reprises à la Médiathèque pour une activité autour du livre. Une rencontre au printemps et une rencontre en automne avec pour thèmes :

- Le fonctionnement de la médiathèque
- Les règles et les bonnes pratiques
- La présentation et anatomie du livre
- La compréhension des diverses couleurs (couleurs selon les âges)

Prévention routière :

Dans le courant du mois de septembre, les enfants des classes de 1-6P ont participé à une matinée sur la prévention routière en classe ou au hangar des pompiers au Sentier sur les thèmes suivants :

- La traversée de la route pour les 1-2P – en classe
- Le chemin de l'école pour les 3P – en classe
- Le merle blanc pour les 4P – en extérieur
- La voiture tonneau pour les 5P – à la caserne des pompiers au Sentier
- Les signaux routiers pour les 6P – en classe

Cours de natation :

Les classes suivantes ont bénéficié de cours de natation :

- 3 cours ont été organisés dans le courant du mois de septembre pour les 3-4P des collèges des Bioux, du Brassus, des Cytises et du Lieu.
- 3 cours ont été organisés pour les élèves de 5P des collèges des Bioux, du Brassus et des Cytises entre février et mars
- 3 cours ont été organisés pour les élèves de 6P des collèges des Bioux, du Brassus et des Cytises entre avril et mai

Atelier patinage :

Les classes suivantes ont bénéficié des ateliers de patinage au Centre Sportif :

- 2 matinées en janvier et février pour les 5-6P collège des Bioux
- 2 matinées en janvier et février pour les 5-6P collège du Brassus
- 2 matinées en janvier et février pour les 5P collège des Cytises
- 2 matinées en janvier et février pour les 6P collège des Cytises

Conseil d'Etablissement

Le Conseil d'Etablissement composé de membres du corps enseignant, des délégués des parents, des partenaires qui ont une collaboration régulière avec l'Etablissement et des membres du CODIR de l'ASIVJ a siégé à deux reprises au cours de l'année 2024.

Les sujets suivants ont été abordés :

- 7 février :
 - Rencontre pour les parents organisée par le quart-parents.
- 27 mars :
 - Situation suite à la rencontre du 05 mars avec des parents et au manque de places d'accueil à l'UAPE.
 - Soutien pour l'organisation des promotions 2024.
 - Acceptation du nouveau règlement.
- 13 novembre :
 - Participation de trois déléguées représentant les élèves.
 - Retour sur les promotions et validation du thème pour 2025 « Les 4 éléments »
 - Organisation d'une séance d'information réservée aux parents des élèves en 2025.
 - Projet Campus – phase 1.

Pour clôturer cette année, une soirée récréative a été organisée sous la Cantine du Marché de Noël au Sentier le jeudi 12 décembre 2024.

MEMBRES DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Représentantes des Autorités Communales

CANTONE-MEYLAN Raffaella, Présidente CET

VOUTAZ Carole, Vice-présidente CET

AUBERT BRUEHLMANN Sylvie, Syndique

Représentants-es des professionnels actifs au sein de l'Etablissement

NADDEO Stephan, Directeur de l'EPS

CHUPIN Valérie, enseignante primaire

SIMOND Frédéric, enseignant secondaire

Représentants-es des milieux et des organisations concernées par la vie de l'Etablissement

AVJ, Jean-Noël BIFRARE

CENTRE SPORTIF, François VICTOR

ECOLE DE MUSIQUE, Jean-Pierre ROCHAT (entrée en fonction au mois de janvier 2024)

Représentants-es des parents d'élèves qui fréquentent l'Etablissement

KELLER Jan-Matti

MOUQUIN Marie

WENGER Mathieu

Secrétariat

MIGNOT Astrid

Aperçu des rencontres-séances de l'année 2024 impliquant l'ASIVJ

Janvier :

- Le 15, rencontre avec la DGMR, l'AVJ, CFF, Travys en prévision des importants changements des horaires de transport public à l'horaire 2025, appliqués au 15 décembre 2024.
- Le 19, conférence des maîtres, EPS de la Vallée de Joux.
- Le 22, rencontre avec les CFF en prévision des changements des horaires au 15 décembre 2024.
- Le 26, préparation de la séance du 27.02.24 pour le « Plan de développement ».
- Le 29, séance du comité de pilotage CAMPUS

Février :

- Le 2, séance groupe de travail « Ecole du Futur ».
- Le 09, rencontre pour le renouvellement de la convention Mobilis « Tout établissement ».
- Le 20, présentation pour le personnel de l'EPS du « Plan de développement ».
- Le 26, préparation de la séance du 27.02.24 pour le « Plan de développement ».
- Le 27, présentation du « Plan de développement », aux membres des conseils communaux, des municipalités et des partenaires

Mars :

- Le 13, rencontre entre AVJ/EPS/ASIVJ pour le transfert des transports scolaires dédiés de CLM sur les lignes des bus publics.
- Le 15, rencontre entre AJOVAL/ASIVJ concernant la capacité d'accueil à la Vallée de Joux.
- Le 18, séance du comité de pilotage CAMPUS
- Le 19, rencontre entre AVJ/EPS/ASIVJ pour le transfert des transports scolaires dédiés de CLM sur les lignes des bus publics.
- Le 19, rencontre avec les parents et le manque de place d'accueil pour la rentrée scolaire 24-25.

Avril :

- Le 16, séance groupe de travail « Ecole du Futur ».

Mai :

- Le 2, assemblée du GAS (Groupement des Associations Scolaires) à Lausanne.
- Du 2 au 5, stand présentation du Campus au Comptoir de la Vallée d Joux.
- Le 14, séance groupe de travail « Ecole du Futur ».
- Le 27, séance du comité de pilotage CAMPUS

Juillet :

- Le 3, séance du comité de pilotage CAMPUS

Août :

- Le 19, séance fusion des communes.
- Le 20, rencontre avec le collectif des parents – sauvegarde des écoles villageoises.

Septembre :

- Le 3, visite des cuisines militaires au Brassus.
- Le 17, séance MEP ASIVJ, dialogue intermédiaire « Campus ».
- Le 30, séance MEP ASIVJ, retour dialogue intermédiaire « Campus ».

Octobre :

- Le 9, séance du comité de pilotage CAMPUS
- Le 9, soirée communication « Ecole du Futur » parents et tout public à La Bobine.
- Le 29, soirée communication « Ecole du Futur » les riverains, la population à la Bobine.

Novembre :

- Le 25, séance groupe de travail « Ecole du Futur ».
- Le 27, visite du Préfet.

- Le 27, visite des cuisines et de la salle de réception, hôtel de la Lande au Brassus. Projet UAPE.
- Le 28, visite des cuisines et de la salle de réception, hôtel de la Lande au Brassus. Projet UAPE.

Décembre :

- Le 2, séance MEP ASIVJ, dialogue final.
- Le 11, apéritif de Noël pour le personnel de l'ASIVJ.
- Le 12, apéritif de Noël avec les membres du CET au marché de Noël du Sentier.
- Le 17, visite des cuisines et de la salle de réception, hôtel de la Lande au Brassus. Projet UAPE.
- Le 18, rendez-vous de chantier pour la transformation de la salle AC&M à CLM.
- Le 19, séance groupe de travail « Ecole du Futur ».

Ecole du futur

L'année 2024 a été consacrée à la préparation et la mise en œuvre du mandat d'études parallèle (MEP) pour la phase 1 de l'Ecole du futur, soit le projet de construction de 16 classes, des salles annexes nécessaires et d'une salle triple type OFSPO, dite Macolin. La Commune du Chenit est l'investisseur et l'ASIVJ a été impliquée dans le collège d'experts du MEP qui a choisi le projet qui sera réalisé. Le lauréat est le groupement Pragma Partenaires SA, Local Architecture Sàrl, Ingphi SA, Energa SA et Cambrium Ingénierie SA. ABA partenaires accompagne le processus en tant qu'aide à Maître d'œuvre.

L'ASIVJ participe également au groupe de coordination du développement du Campus à Chez-Le-Maître qui réunit la Commune du Chenit, le PSVJ, l'ETVJ, l'EPSVJ et l'ASIVJ.

Communication sur le projet « Campus Vallée de Joux »

Le mandat a été donné à la société Plates-Bandes basée à Lausanne pour la préparation de la campagne de communication concernant le projet « Campus à La Vallée de Joux ».

Du 2 au 5 mai, un stand s'est tenu pendant le comptoir de la Vallée de Joux avec les cinq entités concernées par ce projet. Une page web <https://campus.valleedejoux.ch/> a été créée. Deux soirées d'information ont été organisées avec comme intervenants les Municipalités et les porteurs des projets au cinéma La Bobine. La soirée du 9 octobre s'est focalisée sur le regroupement scolaire sur le site de Chez-Le-Maître. La soirée du 29 octobre sur le Campus VDJ dans sa globalité. En septembre, un communiqué de presse a été publié. La distribution d'un tout ménage et des informations sur les sites web des Communes ont complété la communication.

Accueil parascolaire

UAPE/APEMS/APMi

La fréquentation :

- 122 enfants fréquentent la structure durant la semaine
 - 20 enfants de 1P (19 enfants en 2023)
 - 19 enfants de 2P (31 enfants en 2023)
 - 27 enfants de 3P (23 enfants en 2023)
 - 23 enfants de 4P (18 enfants en 2023)
 - 15 enfants de 5P (18 enfants en 2023)
 - 18 enfants de 6P (11 enfants en 2023)
- Dès 06h30 du matin, la fréquentation moyenne est de 2 enfants. Stable par rapport à 2023.
- Pour le repas de midi, la fréquentation moyenne est de 68 enfants contre 66 en 2023.
- À partir de 16h00, la fréquentation moyenne est de 60 contre 61 en 2023.

Les jours de la semaine les plus sollicités sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec plus de 71 enfants pour le repas de midi.

La convention pour la confection des repas par le Restaurant Scolaire de l'ASIVJ a été reconduite. Depuis le début de l'année, les repas sont livrés en liaison chaude. Le nombre des repas commandés pour la période janvier-décembre 2024 est le suivant avec comparatif avec les années 2023/2022/2021.

	2024	2023	2022	2021
Nombre de repas pour les enfants	11846	10753	7901	6055
Nombre de repas pour les adultes	1656	1479	1313	974

Restaurant scolaire

L'équipe est composée d'un responsable du restaurant scolaire, d'une cuisinière et d'une aide-cuisinière (1,9 ETP). Le contrat de notre stagiaire n'a pas été reconduit.

La production annuelle de la cuisine est la suivante :

- 6559 repas servis pour les élèves de l'EPSVJ (comparatif avec 2023, 5477 repas servis)
 - 3228 repas à CHF11.50
 - 3331 repas à CHF13.50
- 152 repas pour le personnel de l'EPSVJ (comparatif avec 2023, 309 repas servis)
- 499 repas pour le personnel de l'ETVJ (comparatif avec 2023, 225 repas servis)
- 1122 repas pris par le personnel de l'ASIVJ (cuisine, accueil de midi, comparatif avec 2023, 1054)
- 839 enfants apportent leur pique-nique.
- 11856 repas livrés en liaison chaude pour les enfants de l'UAPE (comparatif avec 2023, 10753 repas servis)
- 1656 repas livrés en liaison chaude pour le personnel encadrant de l'UAPE (comparatif avec 2023, 1479 repas servis)
- Les ventes de la production pour les récréations s'élèvent quant à elles à CHF. 21'415.50 (pour comparaison, le montant des ventes en 2023 était de CHF. 22'681.00). La baisse se justifie par la reprise des récréations du mercredi par les élèves de l'EPS.

Accueil des enfants 7-8P & 9-11S à midi

Jusqu'à 75 enfants par jour ont été accueillis au restaurant scolaire et dans les diverses activités proposées après le repas de midi. L'équipe d'accueil a été renforcée. Elle est composée de 8 animatrices et 1 animateur repartis sur les 4 jours de la semaine. Des réunions régulières permettent d'aborder et de régler les situations rencontrées pendant la semaine. Suite au résultat de l'enquête de satisfaction proposée aux enfants, les activités extérieures sont à disposition avec une table de tennis de table et des raquettes de badminton.

Devoirs Accompagnés

L'équipe est composée de 4 personnes accompagnantes sur le site des Cytises et 3 sur le site de Chez-le-Maître.

La fréquentation depuis la rentrée scolaire 2023-2024 est la suivante :

- 16 enfants sur le site des Cytises (3-4-5-6P)
- 24 enfants sur le site de Chez-le-Maître (7-8P & 9S)

Depuis la rentrée d'août 2024, la prestation est maintenant proposée aux enfants des classes de 3P.

Médiathèque de la Vallée de Joux

Eléments-clés transmis par Mme Léa Cloux :

En décembre 2024, la médiathèque comptait quatre personnes salariées, pour 1,8 équivalents plein temps (ETP). Le taux d'activité pour l'ASIVJ est de 10% pour la responsable de la Médiathèque et de 45% pour l'AID.

Utilisation

- Nouvelles inscriptions : 202 nouveaux usagers toutes catégories confondues (132 en 2023)
- Lecteurs actifs : 2'124 (2'227 en 2023)

Prêts et fréquentation

- Fréquentation horaires publics : 5'067 visiteurs (4'410 en 2023)
- Heures : 461 heures et 167 jours d'ouverture (448 heures et 165 jours d'ouverture en 2023)
- Prêts : 27'458

Collections

- Nouvelles acquisitions : 968 documents achetés (1'059 en 2023)
- Documents : 22'733 (22'523 en 2023)

Ecole

- 215 périodes d'animations pédagogiques pour les classes de 1 à 11ème Harmos (207 en 2023)
- 9 rencontres du club de lecture - Création d'un club de lecture pour les élèves de 9 à 11ème Harmos (8 en 2023)

Manifestations publiques

- 8 rencontres Né pour lire (10 en 2023)
- 4 expositions (4 en 2023)
- 13 événements culturels (13 en 2023)

SECTEUR PUBLIC ET USAGERS

La fréquentation sur le temps communal est en hausse de 15%.

EVÉNEMENTS ET MÉDIATION CULTURELLE

La Médiathèque a fêté son dixième anniversaire en proposant une programme culturel étoffé, avec davantage d'intervenants externes grâce à un budget plus conséquent.

Patrouilleurs

Dix-sept patrouilleuses et patrouilleurs adultes sont actifs sur 5 passages des Établissements scolaires de la Vallée de Joux. Sept enfants patrouillent en début d'après-midi sur le passage du Brassus.

Les formations sont toujours dispensées par notre partenaire, le Bureau de prévention des accidents (BPA). Cette année, nous avons formé 5 nouvelles patrouilleuses :

- 2 personnes pour le collège des Bioux
- 1 personne pour le collège de L'Orient
- 1 personne pour le collège du Brassus
- 1 personne pour le passage de l'Essor – Le Sentier

Au mois de juillet, le personnel a suivi un cours samaritain afin de se remémorer les gestes de premier secours.

Commentaires aux comptes

Administration générale

Compte 500.3003 Association intercommunale, indemnités et jetons de présence CHF 41'917.50

Le montant prévu de CHF 40'000.00 se basait sur l'estimation des heures de travail effectuées en 2023 par le comité de direction. Budget augmenté de CHF 4'630.00 après le bouclage des comptes de 2023. Cette année a à nouveau été marquée par un important investissement des membres du CoDir dans les projets suivants notamment : le plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires, le développement de la Phase 1 d'école du futur, l'étude Microgis pour l'optimisation des transports scolaires.

Le nombre d'heures effectuées en 2024 par le CoDir est donc un peu plus élevé que celui de 2023.

Compte 500.3011 Traitement du personnel CHF 158'540.00

L'augmentation de CHF 6'540.00 se justifie de la manière suivante :

- Indexation des salaires et augmentation de 2% pour le coût de la vie.

Compte 500.3012 Traitement dentaire & médecin scolaire 17'941.70

Le budget global est de CHF 18'000.00

Le montant se décline comme suit :

- Honoraires cabinet dentaire CHF. 9'941.70
- Honoraires cabinet médical. En attente de recevoir la facture, un montant prévisible de CHF 8'000 a été mis en transitoire.

Compte 500.3091 Frais de formation CHF 1'520.00

Tout le personnel de l'ASIVJ a suivi une formation de premier secours dispensé par l'Association des Samaritains de la Vallée de Joux.

Compte 500.3185.1 Honoraires, frais d'études CHF 14'114.80

Le montant correspond à la participation de l'ASIVJ aux coûts de communication du Campus Vallée de Joux.

Compte 500.3187 Frais promotions CHF 15'004.50

Le budget prévu, soit un montant de CHF 12'000.00 a été dépassé de CHF 3'004.50 qui s'explique par l'achat des T-shirts pour les classes de 1-4P, la participation aux frais de l'installation de l'écran géant au centre sportif pour les promotions des 11S, et l'animation musicale lors de la soirée des enseignants et enseignantes à la Cantine Solliat.

Compte 500.4522 Remboursement divers CHF 76'443.00

Ce montant correspond au remboursement reçu de la part du canton pour les enfants migrants relevant de l'article 134 LEO. Le montant varie selon le nombre d'enfants enclassés à la Vallée de Joux et la date effective du versement de la part du canton.

Réfectoire

Comptes 501.3011 à 501.3060 Traitement personnel et charges sociales CHF 256'895.30

L'augmentation de CHF 29'395.30 par rapport au budget se justifie par :

- Indexation des salaires et augmentation de 2% du coût de la vie.
- Renforcement du personnel de l'accueil de midi suite à l'augmentation de la fréquentation.

Sous le compte 501.3060, la somme de CHF 13'464.00 a été ajoutée. Celle-ci correspond aux repas du personnel du Restaurant Scolaire et de l'Accueil de midi.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2023 les repas font parties du contrat d'engagement des animatrices pour l'accueil de midi.

Compte 501.3189 Achats marchandises réfectoire CHF 130'972.43

Le budget alloué de CHF 145'000.00 n'a pas été atteint en raison d'une vente des repas (Compte 501.4331) à celle prévue. La différence entre ventes et achats est quant à elle identique à celle budgétée.

Compte 501.3189.1 Achats et fourniture non alimentaire pour le réfectoire CHF 2'429.20

Le budget alloué de CHF 8'000.00 n'a pas été utilisé complètement, en raison de besoins moindres en 2024. Un changement de fournisseur avec des produits moins onéreux a impacté positivement les comptes. Malheureusement l'efficacité des produits n'a pas donnée satisfaction.

Compte 501.4331 Ventes repas réfectoire CHF 245'941.50

Le montant des ventes est inférieur au budget de CHF 24'058.50 (voir commentaire Compte 501.3189)

- 21359 prestations servies en 2024 contre 18243 en 2023, 13419 en 2022 et 10438 en 2021

Médiathèque

Compte 502.3522.1 Traitements assistants bibliothécaires CHF 22'443.40

Suite au départ définitif d'une AID (agent en information documentaire) en février, la facture reçue de la part de l'Etat de Vaud a été ajustée. Une nouvelle AID a été engagée à partir du 08 août 2024, principalement pour pouvoir assurer l'ouverture des horaires publics.

Nous relevons la bonne gestion du budget par Léa Cloux, responsable de la médiathèque.

Enseignement primaire

Compte 511.3161.11 Villages, locations CHF 380.00

Ce montant correspond la facture de l'utilisation de la salle du village de l'Orient pour les cours de rythmiques. De principe, les locations payées correspondent aux heures d'utilisation facturées par les villages.

Compte 511.3161.12 Le Brassus, locations CHF 0.00

Le contrat de location pour la salle du Casino utilisée pour la rythmique a été résilié. Ces cours ont lieu maintenant à la salle de gymnastique.

Compte 512.3165 Scolarisation élèves hors de la Vallée de Joux CHF 3'250.00

Le budget alloué est de CHF 2'600.00 soit une augmentation de CHF 650.00

Ce montant se décline de la manière suivante :

- 2 enfants scolarisés à l'EPS de Vallorbe (ASCOVABANO)

Compte 512.3170 Spectacles, frais de formation CHF 4'744.00

Ce compte comprend les événements suivants :

- Association Cybercoachs pour une intervention sur la prévention des « Réseaux sociaux » pour les classes 5-6P.
- Association Tchikiduo, concert par le « Lausanne Marimba Ensemble » au temple du Sentier pour les classes 5-6-7-8P.
- Séance au cinéma La Bobine avec Ciné-Doc « Naïs au pays des loups » pour les classes 1-4P.

Compte 513.3011 à 513.3060 Traitement du personnel et charges sociales CHF 162'134.55

La différence de CHF 39'134.55 par rapport au budget s'explique de la manière suivante :

- L'ASIVJ a engagé du personnel supplémentaire pour assurer dans les meilleures conditions les devoirs accompagnés suite à une forte augmentation de la fréquentation sur le site de Chez-le-Maître.
- Pour les patrouilles, la rétribution historique du passage a été augmentée de CHF 10.00 à CHF 12.00. De plus, sur les sites de l'Orient et des Bioux, les passages sont renforcés avec deux patrouilleuses qui assurent un flux très important d'enfants. Même configuration que pour le site de l'Essor. De plus, la durée de patrouille a été prolongée au Parking de l'Essor pour la surveillance des bus.
- Le compte comporte également les frais pour la surveillance des cours des établissements scolaires par les enseignants et enseignantes.

Comptes 513.3116 Achat matériel CHF 1'000.00

Le budget alloué n'a pas été utilisé.

Comptes 513.3180 Cours et location de skis de piste CHF 0.00

Les 30 journées de ski de piste pour les classes 3-4-5-6P ont dû être annulées par manque de neige.

Le budget alloué n'a pas été utilisé. Comme indiqué une séance avec les entités concernées va être organisée afin de proposer d'autres activités en remplacement.

Comptes 513.3653 Courses d'école et camps CHF 39'286.00

Le budget alloué est de CHF 35'000.00 soit une augmentation de CHF 4'286.00

Ce montant se décline de la manière suivante :

Dans ce compte sont compris notamment :

- Le coût du camp des classes 5P à Romainmôtier au mois de juin de CHF 8'981.75 pour 74 enfants.
- Le coût du camp des classes 7P à Ravoire au mois de septembre de CHF 12'984,25 pour 62 enfants.
- Le montant alloué pour les courses d'école du printemps pour les classes 1-4 & 6P et de l'automne pour les classes 1-6P est de CHF 17'320.00

L'augmentation est due à la croissance du nombre d'élèves dans les classes.

Compte 513.4331.3 Parts parentales devoirs accompagnés CHF 10'818.00

Le montant de la part parentale est bien inférieur au budget et ne couvre pas le coût des devoirs accompagnés. Il faut évoquer trois raisons à cela :

- Le nombre croissant des bénéficiaires de cette prestation demande l'engagement d'un nombre plus important d'accompagnants.
- Le CODIR a laissé volontairement le montant de la prestation à CHF 5.00 par période, pour maintenir un accès le plus large possible.
- Certains montants (anciens) n'ont pas été encaissés.

Compte 513.4512 Participations courses d'écoles et camps CHF 19'916.15

Ce montant correspond à la participation des parents de CHF 16.00 par jour pour couvrir les frais des repas pour les camps. De plus, il comprend une participation du canton (Fonds du Sport), qui est en augmentation. Cependant, les décomptes avec le canton prenant du temps, des montants de 2023 sont aussi comptabilisés sur ce compte.

Compte 514 Transports CHF 776'529.65

Les coûts sont inférieurs au budget fixé à CHF 830'500.00

L'économie de CHF 53'970.35 est essentiellement due grâce à la baisse du prix de l'abonnement Mobilis et la mise en place de la nouvelle convention. Pour rappel, le prix de l'abonnement Mobilis est passé de CHF 431.00 à CHF 371.20. D'autre part, depuis mars 2024, les enfants scolarisés (7-8P) à Chez-Le-Maître utilisent les lignes de bus publiques.

Ce montant se décline de la manière suivante :

- Pour le compte 514.3188.2 transports courses et camps le montant est de CHF 10'415.55 pour les activités du Parc Jura Vaudois, les cours de natation, la fréquentation à la médiathèque.
- Pour le compte 514.3188.3 transports divers le montant est de CHF 1'574.65 pour réparation d'un fauteuil dans un bus AVJ, transport pour les visites chez le dentiste.

Comptes 515.3655.1 Unités d'accueil les « Flocons d'Or » CHF 584'000.00

Les décomptes définitifs ne sont pas encore parvenus à L'ASIVJ, Les sommes reportées sont encore provisoires et sont des estimations. Le taux d'occupation est en augmentation.

Il a été porté, au budget, des montants pour une occupation complète pour toute l'année et avec une participation basse des parents (effectivement la participation des parents dépend de leurs revenus). Les montants connus à ce jour montrent des frais de personnel sensiblement inférieurs aux montants prévus et une participation des parents plus élevées. Cette structure étant relativement nouvelle dans cette configuration (regroupement de toutes les activités sur un site depuis la rentrée d'août 2023), nous attendons les comptes définitifs pour analyser les chiffres. Au vu du montant prévisible annoncé, nous avons été prudents dans notre estimation comptable.

Compte 515.4522 Part à unités d'accueil, décompte année précédente CHF 169'916.05

Il s'agit de la différence due par AJOVAL par rapport aux acomptes versés pour les années 2022 et 2023.

Enseignement secondaire

Compte 522.3066 Indemnités repas élèves RAC CHF 4'560.00

Ce montant est toujours difficile à prévoir lors de la préparation du budget. Il se décline de la manière suivante :

- 5 enfants au Raccordement à Yverdon pour la période janvier-juin, CHF 380.00 pour la période
- 7 enfants au Raccordement à Yverdon pour la période août-décembre, CHF 380.00 pour la période
 - Montant forfaitaire pour les repas de CHF 760.00

Compte 522.3165 Scolarisation élèves hors de la Vallée de Joux CHF 27'059.00

Ce montant se décline de la manière suivante :

- 5 enfants au raccordement à Yverdon période janvier-juin.
- 7 enfants au raccordement à Yverdon période août-décembre.
- 1 enfant dans la structure sport/étude à Lausanne (hockey sur glace).
- 1 enfant dans la structure sport/étude de Prilly (football).

Compte 522.3170 Manifestations, soirées scolaires CHF 895.00

Ce compte comprend l'événement suivant :

- L'Association Cybercoachs pour une intervention sur la prévention des « Réseaux sociaux ».

Compte 523.3170 Sport et culture CHF 4'971.45

Le budget alloué de CHF 5'000.00 a été respecté et se décline de la manière suivante :

- Exposition Titanic à Lausanne pour les 9-10-11S.
- Forum des métiers.

Compte 523.3653 Camps d'été et d'hiver – sorties culturelles CHF 62'146.35

Le coût du camp de ski de fond pour les classes 9S à Obergesteln au mois de mars est de : CHF 15'161.85 pour 77 enfants.

Le coût du camp de ski de piste à pour les classes de 10S à Grimentz au mois de mars est de : CHF 24'628.50 pour 81 enfants.

Le coût du camp d'automne pour les classes de 11S à Leysin au mois de septembre est de : CHF 20'647.00 pour 75 enfants sur 4 jours.

Compte 523.4510 participations camps été et hiver – sorties culturelles CHF 50'072.60

Ce montant correspond à la participation des parents de CHF 16.00 par jour pour couvrir les frais des repas pendant les camps. De plus, il comprend une participation du canton (Fonds du Sport) qui est en augmentation. Cependant, les décomptes avec le canton prenant du temps, des montants de 2023 sont aussi comptabilisés sur ce compte.

Compte 524 Transports CHF 144'498.25

Les coûts sont inférieurs au budget fixé à CHF 206'000.00

L'économie de CHF 61'501.75 est essentiellement due grâce à la baisse du prix de l'abonnement Mobilis et la mise en place de la nouvelle convention. Pour rappel le prix de l'abonnement Mobilis est passé de CHF 431.00 à CHF 371.20. D'autre part, depuis mars 2024, les enfants scolarisés (9-11S) à Chez-Le-Maître utilisent les lignes de bus publiques.

- Pour le compte 524.3188.2 transports courses et camps le montant est de CHF 20'063.50 qui correspond aux déplacements pour les camps de l'hiver et du camp d'été à Leysin. Cette année il y a eu le déplacement des élèves latinistes à Avenches.
- Pour le compte 524.3188.3 transports divers le montant est de CHF 6'585.00 qui correspond en grande partie aux déplacements des enfants au salon des métiers à Lausanne en novembre.

Boucllement

Les comptes se bouclent à hauteur de CHF 5'102'590.39, soit en dessous du budget prévu pour l'année 2024 qui prévoyait un total de CHF 5'432'100.00. Ce résultat a été atteint malgré l'augmentation des charges de personnel pour assurer les tâches de la cuisine, de l'accueil de midi et les patrouilles. La différence est due principalement à la baisse des coûts de transports et de ceux de l'UAPE.

La participation des communes se monte à CHF 2'633'833.52 pour l'enseignement primaire et de CHF 1'201'941.45 pour l'enseignement secondaire, soit un total de CHF 3'835'774.90, le budget prévoyait une participation de CHF 4'349'300.00

Le montant résultant de la différence entre le budget et les comptes de CHF 513'525.10 reviendra aux 3 communes selon la répartition en vigueur.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le comité de direction prie le Conseil intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ)

- vu le préavis no 01/2025 rapport de gestion et comptes 2024
- ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

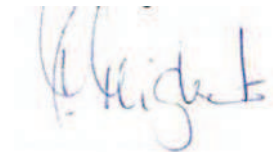
décide

1. d'approuver la gestion du Comité de direction pour l'année 2024,
2. d'accepter les comptes de l'ASIVJ pour l'année 2024 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité de direction et au Boursier

Au nom du Comité de direction



Sylvie Aubert Brühlmann
Présidente



Astrid Mignot
Secrétaire générale

Le présent préavis a été adopté par le comité de direction dans sa séance du 14 février 2025.

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2024
01	* PLAN PRINCIPAL *				
91	*** A C T I F ***	1'334'033.61	11'928'418.17	12'011'981.35	1'250'470.43
910	DISPONIBLES	1'281'393.41	11'754'843.72	11'848'717.60	1'187'519.53
9100	Caisse réfectoire	102.70	472.50		575.20
9101	CCP ESV NO 10-16269-8	45'017.76	83'080.79	31'768.33	96'330.22
9101.1	Banque transitoire		119'049.70	119'049.70	
9102	C.M.V. c/c 16 6.104.860.7	1'029'207.97	7'192'987.02	7'352'857.27	869'337.72
9102.1	C.M.V. compte bibliothèque	46'367.51	2.85	3'971.15	42'399.21
9102.2	C.M.V. Mon Portail	108'448.25	109'032.00	85'595.30	131'884.95
9102.3	C.M.V. Epargne		4'250'000.00	4'250'000.00	
9103	BCV E552 9212 0 (Fond Julie Meylan)	375.17	1.53		376.70
9104	CMV 6100.8900.7 (Fond Louis Golay)	1'323.00	6.45		1'329.45
9105	BCV U552 9211 9 (Fond Samuel Aubert et Paul Givel)	5'578.67	23.00		5'601.67
9106	BCV T552 9211 8 (Fond non affecté)	16'131.88	65.63		16'197.51
9107	CMV 6102.8411.0 (Fond non affecté)	28'840.50	122.25	5'475.85	23'486.90
911	DEBITEURS	23'596.00	134'793.70	134'219.55	24'170.15
9116	Débiteurs	23'596.00	118'563.70	119'091.70	23'068.00
9117	Comptes débiteurs salaires		15'127.85	15'127.85	
9129	Impôt anticipé à récupérer		1'102.15		1'102.15
913	ACTIFS TRANSITOIRES	13'744.20	12'780.75	13'744.20	12'780.75
9139	Actifs transitoires	13'744.20	12'780.75	13'744.20	12'780.75
914	INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	15'300.00	26'000.00	15'300.00	26'000.00
9147	Inventaire marchandises du réfectoire	15'300.00	26'000.00	15'300.00	26'000.00
92	*** P A S S I F ***	-1'334'033.61	8'559'424.35	8'475'861.17	-1'250'470.43
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-268'586.10	7'645'208.82	7'626'892.13	-250'269.41
9201	Créanciers	-268'586.10	2'664'463.12	2'646'146.43	-250'269.41
9206.1	Avances commune du Chenit		2'832'400.00	2'832'400.00	
9206.2	Avances commune de L'Abbaye		966'100.00	966'100.00	
9206.3	Avances commune du Lieu		550'740.00	550'740.00	
9207.06	Salaires à payer		445'964.35	445'964.35	
9207.07	Provision 13ème		23'670.35	23'670.35	
9207.1	A.V.S. / A.C.		75'734.80	75'734.80	
9207.2	Assurances accidents		6'709.15	6'709.15	
9207.3	Assurances perte de gain maladie		5'039.05	5'039.05	
9207.5	Caisse de retraite		74'388.00	74'388.00	
923	ENGAGEMENT ENVERS PROPRES ETABLISSEMENT ET FONDS SPECIAUX	-108'156.73	32'589.35	33'218.86	-108'786.24
9233	Fond Julie Meylan	-375.17		1.53	-376.70
9234	Fond Louis Golay	-1'323.00		6.45	-1'329.45
9235	Fond Samuel Aubert et Paul Givel	-5'578.67		23.00	-5'601.67
9236	Fond non affecté compte BCV	-16'131.88		65.63	-16'197.51
9237	Fond non affecté compte CMV	-28'840.50	5'475.85	122.25	-23'486.90
9238	Fond projet bois de résonance	-10'000.00	22'264.15	33'000.00	-20'735.85
9239	Fond bibliothèque	-45'907.51	4'849.35		-41'058.16

	PASSIFS				
925	TRANSITOIRES/CREANCIERS	-943'790.78	881'626.18	797'750.18	-859'914.78
9258	Compte de suspens		5'701.35	5'701.35	
9258.1	Compte attente Mon Portail		132'134.05	132'134.05	
9259	Passifs transitoires	-393'790.78	393'790.78	575'914.78	-575'914.78
9259.1	Passifs transitoires unités d'accueils	-550'000.00	350'000.00	84'000.00	-284'000.00
928	FONDS DE RENOUVELLEMENT	-13'500.00		18'000.00	-31'500.00
9281.1	Fonds de renouvellement ANF	-13'500.00		18'000.00	-31'500.00
Association scolaire intercommunale			Comité directeur de l'ASIVJ		
de La Vallée de Joux					
Le Président M. Ferrari Le Secrétaire J.-L. Lecoultre			La Présidente S. Aubert-Brühlmann Le Boursier Y. Chenaux		

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	5'102'590.39	5'102'590.39	5'432'100.00	5'432'100.00	5'149'022.19	5'149'022.19
50	ADMINISTRATION GENERALE	1'016'092.62	1'016'092.62	1'020'300.00	1'020'300.00	964'065.22	964'065.22
500	ADMINISTRATION	357'624.74	80'418.10	361'500.00	13'200.00	359'653.14	35'980.35
500.3003	Association intercommunale, indemnités et jetons de présence	41'917.50		40'000.00		35'370.00	
500.3011	Traitement personnel	158'540.00		152'000.00		159'304.15	
500.3012	Traitement dent./médecin scolaire	17'941.70		18'000.00		15'293.05	
500.3030	Assurances sociales	15'448.75		16'000.00		15'479.40	
500.3040	Caisse de retraite	25'116.00		23'000.00		23'163.60	
500.3050	Assurances accidents/perte gain maladie	3'393.50		3'500.00		3'245.15	
500.3060	Indemnités/remboursements frais	139.30		2'000.00		554.64	
500.3091	Frais de formation	1'520.00		5'000.00			
500.3100	Imprimés et frais de bureau	5'441.00		6'000.00		8'572.10	
500.3100.2	Prévention, santé, médiation et mobilité	6'189.10		9'000.00		3'406.50	
500.3111	Achat et entretien matériel informatique/site internet	14'548.70		15'000.00		13'830.75	
500.3170	Réceptions/manif./cadeaux	6'684.15		8'000.00		5'481.20	
500.3185	Frais de fiduciaire/honoraires	1'567.45		2'000.00		1'561.65	
500.3185.1	Honoraires/frais études	14'114.80		20'000.00		33'862.80	
500.3186	Assur.compl. accidents élèves et RC	7'505.20		7'500.00		7'478.85	
500.3187	Frais promotions	15'004.50		12'000.00		10'477.40	
500.3210	Intérêts débit./frais c/c CMV	553.09		500.00		571.90	
500.3522.2	Traitement/frais de la bourse	22'000.00		22'000.00		22'000.00	
500.4221	Intérêts créanciers c/c CMV		3'210.10		200.00		104.60
500.4319	Remb. et part. frais informatique (Mon Portail)		765.00		3'000.00		2'189.00
500.4522	Remboursements divers		76'443.00		10'000.00		33'686.75
501	REFECTOIRE	473'296.93	245'941.50	463'500.00	270'000.00	424'527.88	219'881.50
501.3011	Traitement personnel	199'090.95		182'000.00		168'884.50	
501.3030	Assurances sociales	17'459.90		17'000.00		14'589.95	
501.3040	Caisse de retraite	23'170.80		23'000.00		18'613.00	
501.3050	Assurances accidents/perte gain maladie	3'709.65		3'500.00		3'010.40	
501.3060	Indemnités/remboursements frais	13'464.00		2'000.00		14'554.20	
501.3161.7	Location réfectoire	83'000.00		83'000.00		83'000.00	
501.3189	Achats marchandise réfectoire	130'972.43		145'000.00		113'417.35	
501.3189.1	Achats et fourniture non alimentaire pour réfectoire	2'429.20		8'000.00		8'458.48	
501.4331	Ventes réfectoire		245'941.50		270'000.00		219'881.50
502	MEDIATHEQUE	185'170.95	3'635.50	195'300.00	5'000.00	179'884.20	3'273.65
502.3101	Divers et petit matériel	1'049.55		1'200.00		1'211.80	
502.3102	Achats livres	6'996.95		8'000.00		7'860.10	
502.3161.6	Location bibliothèque	137'600.00		137'600.00		137'600.00	
502.3170	Evénements	4'771.45		6'000.00		2'432.65	
502.3522.1	Traitements assistants bibliothécaires	22'443.40		30'500.00		18'859.75	
502.3522.3	Traitements bibliothécaires	12'309.60		12'000.00		11'919.90	
502.4331.5	Produits de la médiathèque		3'635.50		5'000.00		3'273.65
509	ADMINISTRATION GENERALE		686'097.52		732'100.00		704'929.72
509.4900	Répartition sur primaire et secondaire au prorata des élèves		686'097.52		732'100.00		704'929.72
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'834'483.72	2'834'483.72	3'077'660.00	3'077'660.00	2'867'822.37	2'867'822.37
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	482'557.52		515'120.00		504'439.72	
510.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	482'557.52		515'120.00		504'439.72	
511	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	771'682.00		777'940.00		772'782.00	
511.3161.1	Le Chenit, locations	449'340.00		449'340.00		449'340.00	
511.3161.11	Villages, locations	380.00		4'400.00		1'480.00	
511.3161.12	Le Brassus, locations			2'200.00			
511.3161.21	Les Bioux, locations	89'100.00		89'100.00		89'100.00	
511.3161.3	Le Lieu, locations	38'000.00		38'000.00		38'000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	158'862.00		158'900.00		158'862.00	
511.3161.5	PPLS, location Le Chenit	36'000.00		36'000.00		36'000.00	

512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	16'994.00		19'100.00		33'606.30	
512.3111	Achat matériel informatique					18'086.30	
512.3112	Equiperment de locaux			2'000.00			
512.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	3'250.00		2'600.00		1'300.00	
512.3170	Spectacles, frais de formation	4'744.00		5'500.00		5'220.00	
512.3801	Attribution fonds de renouvellement ANF (primaire)	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
513	ACTIVITES PARASCOLAIRES	202'720.55	30'734.15	195'000.00	28'500.00	192'715.55	37'481.10
513.3011	Traitement personnel	150'013.00		110'000.00		127'271.55	
513.3030	Assurances sociales	11'852.85		10'000.00		9'923.65	
513.3040	Caisse de retraite			1'000.00			
513.3050	Assurances accidents/perce gain maladie	268.70		1'000.00		143.30	
513.3060	Indemnités/remboursements frais			1'000.00		768.35	
513.3116	Achat matériel			1'000.00		360.40	
513.3180	Cours et locations de skis			35'000.00		14'719.00	
513.3653	Courses d'école et camps	39'286.00		35'000.00		38'029.30	
513.3662	Patrouilleurs scolaires enfants	1'300.00		1'000.00		1'500.00	
513.4331.3	Parts parentales devoirs surveillés		10'818.00		15'000.00		11'044.00
513.4512	Participations courses d'écoles et camps		19'916.15		13'000.00		26'437.10
513.4512.5	Remboursement divers				500.00		
514	TRANSPORT DES ELEVES	776'529.65		830'500.00		814'278.80	
514.3188.1	Transports réguliers	764'539.45		814'000.00		794'500.35	
514.3188.2	Transports courses et camps	10'415.55		14'500.00		16'783.25	
514.3188.3	Transports divers	1'574.65		2'000.00		2'995.20	
515	UNITES D'ACCUEILS	584'000.00	169'916.05	740'000.00		550'000.00	47'182.45
515.3655.1	Unités d'accueil les Flocons d'Or	584'000.00		740'000.00		550'000.00	
515.4522	Part à unités d'accueil, décompte année précédente		169'916.05				47'182.45
519	PARTICIPATION DES COMMUNES		2'633'833.52		3'049'160.00		2'783'158.82
519.4522.1	Le Chenit		1'708'547.00		1'978'000.00		1'841'486.00
519.4522.2	L'Abbaye		590'431.00		683'500.00		596'592.00
519.4522.3	Le Lieu		334'855.52		387'660.00		345'080.82
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'252'014.05	1'252'014.05	1'334'140.00	1'334'140.00	1'317'134.60	1'317'134.60
520	ADMINISTRATION SECONDAIRE	203'540.00		216'980.00		200'490.00	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	203'540.00		216'980.00		200'490.00	
521	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	795'244.00		795'260.00		795'244.00	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	649'660.00		649'660.00		649'660.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	87'383.00		87'400.00		87'383.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58'201.00		58'200.00		58'201.00	
522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	41'514.00		39'500.00		62'970.45	
522.3066	Indemnités repas élèves RAC	4'560.00		2'500.00		3'040.00	
522.3111	Achat matériel informatique			9'000.00		34'529.45	
522.3112	Equiperment de locaux			2'000.00			
522.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	27'059.00		15'000.00		20'901.00	
522.3170	Manifestations, soirées scolaires	895.00		2'000.00			
522.3802	Attribution fonds de renouvellement ANF (secondaire)	9'000.00		9'000.00		4'500.00	
523	ACTIVITES PARASCOLAIRES	67'117.80	50'072.60	76'400.00	34'000.00	60'751.55	36'342.00
523.3012	Traitements sport scol. fac.			4'000.00			
523.3030	Assurances sociales			400.00			
523.3116	Achats mat. sport scol. et facult.			2'000.00		2'000.00	
523.3170	Sport et culture	4'971.45		5'000.00			
523.3653	Camps d'été et d'hiver - sorties culturelles	62'146.35		65'000.00		58'751.55	
523.4510	Participations camps été et hiver - sorties culturelles		50'072.60		30'000.00		36'342.00
523.4512	Part du canton sport fac.				3'000.00		
523.4513	Part du Canton: petit matériel sport fac				500.00		
523.4522	Remboursement divers				500.00		

524	TRANSPORT DES ELEVES	144'598.25		206'000.00		197'678.60	
524.3188.1	Transports réguliers	117'949.75		185'500.00		183'526.25	
524.3188.2	Transports courses et camps	20'063.50		15'500.00		13'297.95	
524.3188.3	Transports divers	6'585.00		5'000.00		854.40	
529	PARTICIPATION DES COMMUNES	1'201'941.45		1'300'140.00		1'280'792.60	
529.4522.1	Le Chenit		789'820.00		854'400.00		834'969.00
529.4522.2	L'Abbaye		261'291.00		282'600.00		262'543.00
529.4522.3	Le Lieu		150'830.45		163'140.00		183'280.60
5	RECAPITULATION GENERALE	5'102'590.39	5'102'590.39	5'432'100.00	5'432'100.00	5'149'022.19	5'149'022.19
	TOTALISATION	5'102'590.39	5'102'590.39	5'432'100.00	5'432'100.00	5'149'022.19	5'149'022.19
	Résultat						
	Association scolaire intercommunale			Comité directeur de l'ASIVJ			
	de La Vallée de Joux						
	Le Président M. Ferrari Le Secrétaire J.-L. Lecoultre			La Présidente S. Aubert-Brühlmann Le Boursier Y. Chenaux			

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE DE JOUX

DECOMPTE FINAL POUR LES COMMUNES - ANNEE CIVILE 2024

Décompte provisoire, sous réserve du contrôle fiduciaire et de la commission de gestion

	Le Chenit	L'Abbaye	Le Lieu	Total
Répartition du primaire, selon annexe	1'708'547.00	590'431.00	334'855.52	2'633'833.52
Répartition du secondaire, selon annexe	789'820.00	261'291.00	150'830.45	1'201'941.45
Cumul primaire et secondaire	2'498'367.00	851'722.00	485'685.97	3'835'774.97
Avances, selon annexes	2'832'400.00	966'100.00	550'740.00	4'349'240.00
Solde dû aux communes *	334'033.00	114'378.00	65'054.03	513'465.03
Solde dû par la commune **				

* Sera déduit de votre prochain acompte 2025

** Sera ajouté au prochain acompte 2025

Le Lieu, le 6 février 2025

La Présidente S. Aubert Brühlmann

Le Boursier Y. Chenaux

Extrait de la convention primaire pour l'année 2024

Communes	Elèves 31.8.23	%	Habitants 01.01.23	%	Moyenne %
Le Chenit	365	64.148%	4613	65.591%	64.869%
L'Abbaye	131	23.023%	1534	21.811%	22.417%
Le Lieu	73	12.830%	886	12.598%	12.714%
Totaux	569	100.000%	7033	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	2'834'483.72	
Total des revenus avant participation	-200'650.20	
Solde à répartir	2'633'833.52	= SFr. 4'628.88 par élève

Participation de la commune du Chenit :	64.869%	1'708'547.00	= SFr. 4'680.95 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye:	22.417%	590'431.00	= SFr. 4'507.11 par élève
Participation de la commune du Lieu :	12.714%	334'855.52	= SFr. 4'587.06 par élève

Total 2'633'833.52

Extrait de la convention secondaire pour 2024

Communes	Elèves 31.8.2023	%	Habitants 01.01.2023	%	Moyenne %
Le Chenit	158	65.833%	4613	65.591%	65.712%
L'Abbaye	52	21.667%	1534	21.811%	21.739%
Le Lieu	30	12.500%	886	12.598%	12.549%
Totaux	240	100.000%	7033	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	1'252'014.05	
Total des revenus avant participation	-50'072.60	
Solde à répartir	1'201'941.45	= SFr. 5'008.09 par élève

Participation de la commune du Chenit :	65.712%	789'820.00	= SFr. 4'998.86 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye:	21.739%	261'291.00	= SFr. 5'024.83 par élève
Participation de la commune du Lieu :	12.549%	150'830.45	= SFr. 5'027.68 par élève

Total 1'201'941.45

ValRégionEaux

Comptes 2024

Le Comité de Direction de
ValRégIEaux
À son Conseil Intercommunal

PREAVIS N° 1 – 2025

Objet : GESTION ET COMPTES 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères,

Préambule :

A la lecture des comptes de ce quatrième exercice de notre Association, vous pourrez constater que les charges d'exploitation sont maîtrisées, mais que l'excédent de recettes est en diminution.

INTRODUCTION

L'Association Intercommunale ValRégIEaux a pour but, selon l'article 4 de ses statuts : « de fournir et distribuer l'eau potable et l'eau nécessaire à la lutte contre le feu sur le territoire des Communs membres, conformément à la Loi sur la distribution de l'eau (LDE) ».

Elle a repris les infrastructures de 6 distributeurs, mais seules les 3 communes en sont membre.

1 RAPPORT DE GESTION – Lionel Baruchet, président Codir

1. ValRégIEaux c'est quoi ?

Outre une Association intercommunale, il s'agit de gérer les infrastructures de distribution de l'eau sur la Vallée de Joux, soit :

101.3 kilomètres de conduites

6 captages et systèmes de traitement, dont une filtration (Le Brassus)

7 réservoirs

2316 raccordements/compteurs

1 fontainier et 1 poste d'assistant (réparti sur 3 personnes)

1 Conseil Intercommunal de 17 membres (+ 6 suppléants)
1 Comité de direction composé de 3 Municipaux
1 secrétaire
1 boursier
L'appui du bureau technique de la Commune du Chenit
Le bureau d'ingénieurs RWB pour la planification de notre réseau d'eau.

2. Du point de vue institutionnel, pas de modification sur l'année 2024

3. CODIR

Sur l'année 2024, le Comité directeur s'est réuni à 8 reprises.

Les principaux points traités ont porté sur :

- Etude de captage d'eau du lac - bureau RWB ;
- Discussion sur un captage en eau profonde - DGE - Eau souterraine ;
- Mise hors service du réservoir Sagne-Vuagnard, Le Pont ;
- Projet création d'un DDP réservoir Gentiane et raccordement de M. Brunner ;
- Séance de conciliation pour Résalp ;
- Poursuite des travaux préparatoires pour l'actualisation du PDDE Vallée de Joux ;
- Divers litiges sur le chantier du changement de la conduite des Crêtets au Sentier ;
- Question sur la remise en service du puits de la Golisse PC 1 ;
- Acte concession et servitudes du ruisseau du Brassus - droit d'eau ;
- Modification de la STAP des Bioux et mise en service le 10 juin avec Rittmeyer ;
- Partie prenante à la nouvelle convention du GRIM, pour la collaboration intercommunale franco-suisse, en matière de protection et d'utilisation des eaux de l'Orbe supérieure ;
- RITOP : le débit du Brassus est intégré dans le système de gestion du réseau.

4. Objets traités par le Conseil Intercommunal :

- Préavis 1-2024 : Le Sentier route des Crêtets - changement de la conduite d'eau potable.
- Préavis 2-2024 : Gestion et comptes 2023.
- Préavis 3-2024 : Crédit d'étude de CHF 143'000.- pour la réalisation d'une station de pompage filtration à L'Abbaye.
- Préavis 4-2024 : Budget 2025.
- Préavis 5-2024 : Augmentation de CHF 110'000.- du budget 2024 à CHF 1'960'700.-.

5. Point de situation sur les préavis d'investissement en cours :

- Préavis 1-2021 Captages Charbonnières et Le Pont CHF 276'000.- : les travaux sont terminés. Nous attendons le montant final de la subvention ECA pour boucler ce préavis. Avant cette subvention, nous avons un dépassement de CHF 24'392.18, nous avons annoncé un dépassement possible de CHF 60'000.- ;
- Préavis 2-2021 Remplacement de la conduite d'eau Rue Centrale à L'Orient CHF 1'340'000.- : phase 1 et 3 terminées. Montant dépensé à ce jour CHF 413'610.25. On est en dessous des coûts budgétisés. La phase 2 sera réalisée en 2025 ;
- Préavis 3-2022 : Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie, village des Charbonnières CHF 1'600'000.-, les travaux sont en cours. Dépenses faites au 31.12.24, CHF 515'382.54.

- Préavis 1-2023 et 1-2024 Sentier-Est et route des Crêtets CHF 960'000.- : Les travaux sont terminés. Nous restons dans l'attente des décomptes finaux des entreprises et de la subvention ECA. Dépenses faites au 31.12.2024 : CHF 717'368.10. Le coût final devrait être légèrement en dessous du préavis.
- Préavis 3-2024 CHF 143'000.-, crédit d'étude pour la réalisation d'une station de pompage-filtration à l'Abbaye : montant utilisé au 31.12.24 CHF 85'625.-.

2 RAPPORT D'EXPLOITATION - Loïc Rogenmoser - Fontainier

1. Pompages en chiffres

	Brassus	Golisse	Le Lieu	Charbonnières	Pont	Bioux	M3 pompés	M3 vendus	Purges +pompiers +nettoyage réservoirs	% pertes
2024	376'342	74'148	65'150	86'522	86'457	139'591	828'210	580'186	25'000	26.90%
2023	357'669	83'651	59'689	72'700	105'898	154'087	833'694	579'128	23'986	27.70%
2022	434'850	76'279	78'948	68'246	107'316	160'622	926'261	580'240	14'986	35.70%
2021	415'694	51'883	105'552	77'600	119'698	182'019	952'446	561'426	27'486	38.20%

2. Entretien des conduites ValRégIEaux

Le réseau de conduites principales de ValRégIEaux comprend :

- 63 km de conduites en PE
- 36.6 km de conduites en fonte-acier
- 1.2 km de conduites en PVC
- 500 m de conduites en fibrociment

Total du réseau principal : 101.3 km

En 2024, ce sont 1'855 m de conduites PE qui ont été posées ou remplacées lors des chantiers.
(2023 = 814 m - 2022 = 860 m - 2021 = 849 m)

Route des Crêtets et la Golisse : 876 m

Chantier des Charbonnières : 839 m

Sentier-Haut : 71 m

Pierres Plates : 69 m

(Source de Aline Chabloz, Service Travaux & infrastructures, Le Chenit)

3. Entretien vannes réseau et vannes privées

Vannes privées :

- 5 nouvelles vannes ont été posées pour de nouvelles constructions en 2024.
(8 en 2023 - 9 en 2022 - 11 en 2021)
- 71 vannes ont été remplacées lors de chantiers ou à la suite d'une fuite sur conduites privées en 2024.
(41 en 2023 - 72 en 2022 - 53 en 2021)

4. Fuites d'eau

	Fuite réseau cassures	Fuite réseau Ortomat	Fuite privée cassures	Fuite privée Ortomat	Totaux réseau	Totaux privées	Total général
2024	11	7	6	5	18	11	29
2023	7	8	5	12	15	17	32
2022	15	6	4	5	21	9	30
2021	7		10		7	10	17

5. Bornes Hydrantes

3 nouvelles BH ont été installées : au Sentier Haut, aux Crêtets et à la Rue des Crettets aux Charbonnières à proximité du nouveau CAD d'Ecobois.

Cela porte à 431 le nombre de BH appartenant à ValRégieEaux.
(428 en 2023 - 427 en 2022 - 424 en 2021)

105 BH ont été contrôlées par l'entreprise Hinni en 2024. Sur ce contrôle 67% sont en bon état.

6. Réservoirs

Réservoir du Sentier - Chez Le Christ : vidé et nettoyé en février 2024.

Réservoir du Lieu - Chez Joly : vidé et nettoyé en février 2024.

Réservoir des Mélèzes : ce réservoir n'alimente plus qu'une petite partie de la Grand'Rue au Sentier. C'est pourquoi il sera mis hors service quand les abonnés auront été basculés sur la conduite haute pression dans environ 3 ans.

Réservoirs du Brassus : mise en conformité du réservoir incendie en modifiant la conduite de remplissage en l'amenant à l'opposé de la conduite de départ du réseau afin d'améliorer le renouvellement de l'eau stockée.

Réservoir de la Gentiane : le chemin d'accès à ce réservoir est très compliqué, ce qui demande chaque année de l'entretien.

Réservoir de L'Aouille ou Mont-du-Lac : vidé et nettoyé en mars 2024.

7. Stations de traitement et stations UV

Filtration du Brassus :

- Le mur sous l'escalier, au sous-sol, a été repeint.
- Nettoyage des cuves d'eau brute une fois par mois ou plus souvent en cas de fortes pluies.
- Nettoyage et entretien de la station à l'intérieur et l'extérieur.

Travaux effectués par des entreprises :

- Le service annuel d'entretien des ozoneurs par la maison Rheno.
- Le service annuel d'entretien de l'électrolyseur de sel par la maison Rheno.
- Le service annuel d'entretien de la filtration par la maison Culligan.
- Le service annuel des turbidimètres par la maison Sigrist.

STAP des Bioux :

- Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.
- Nettoyage régulier de la chambre de rassemblement des sources après les fortes pluies.

Une pompe a été installée pour pouvoir pousser l'eau des Bioux en direction de L'Abbaye. Par la suite cette pompe pourra aussi pousser l'eau direction de L'Orient. Le changement de la conduite entre les Bioux et L'Orient est nécessaire pour faire cette opération car la pression sera supérieure à celle d'aujourd'hui.



Puits de la Golisse :

- Un turbidimètre a été posé afin de surveiller la transparence de l'eau et d'arrêter automatiquement le système de pompage au cas où la turbidité dépasserait la valeur de 1 NTU.
- Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.
- Nettoyage mensuel du filtre.

Puits de la Pièce au Lieu :

- L'intérieur du local a été repeint.
- Le débitmètre a été changé à la suite de son blocage récurrent.

Source des Charbonnières :

- Pose des barrières de sécurité pour délimiter les deux zones S1 des captages.
- Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.
- Nettoyage régulier du réservoir d'arrivée de la source.



Puits du Pont :

- La mise en conformité de l'installation et de l'ouvrage est terminée.
- La peinture, le carrelage et la condamnation de l'ancien puits avec le remplissage de gravier, boulets ont été effectués.
- Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.



AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX

8. Surpresseurs sur le réseau d'eau

Surpresseurs des Grandes Roches : RAS

Surpresseurs du réservoir Chez Joly : RAS (à surveiller car quelques petites fuites dessus)

Surpresseurs de la Frasse : RAS

Surpresseurs Route de Mouthe aux Charbonnières : RAS

Surpresseurs Route du Mollendruz : RAS

9. Vannes de réduction de pression (CLAYTON)

Le réseau d'eau de ValRégIEaux est composé de 8 vannes Clayton vu la différence de pression dans les réseaux existants. En 2024, 4 de ces vannes ont été révisées et contrôlées.

10. Compteurs d'eau

2'316 compteurs appartiennent à ValRégIEaux, ils sont loués aux propriétaires.

9 fontaines sur le réseau d'eau ont été équipées de compteur. Il reste 2 fontaines où l'eau n'est pas encore comptabilisée : Sentier-Haut et Vers-chez-Grosjean.

Tous les nouveaux compteurs installés ou remplacés sont équipés du système de relevé à distance. Cela amène un gain de temps lors du relevé des compteurs en fin d'année.

11. Manuel d'assurance qualité



Le MAQ (AquaPilet) est à présent en fonction. Sur chaque ouvrage a été installé un badge NFC (sans contact) qui enregistre notre passage et les points de contrôles à effectuer chaque semaine, mois, ou année. Ceci permet de garder une traçabilité de chaque travail et événement.

12. Analyses d'eau du réseau ValRégEaux

53 prélèvements ont été faits dans le cadre des analyses autocontrôle du réseau en 2024. Aucune non-conformité n'a été signalée après traitement.

3 prélèvements inopinés ont aussi été effectués sur le réseau par le laboratoire cantonal et là aussi, aucune non-conformité n'a été signalée.

13. Informatique

Les ordinateurs de télégestion du poste de commande de la STEP et de la filtration du Brassus ont été remplacés. Le nouveau système RITOP 3 de Rittmeyer a été installé avec les normes de sécurité actuelle, d'entente avec le service informatique de la commune du Chenit.

14. Véhicule

Le Véhicule Nissan 100 % électrique donne toujours entière satisfaction. Il a parcouru 17'117 km en 2024. (59'500 km au compteur).

15. Autres travaux effectués en 2024

- 4 prélèvements de sources privées ont été effectués puis refacturés aux propriétaires.
- Purge du réseau aux bras morts.
- Suivis des rendez-vous de chantiers.
- Surveillance des chantiers.
- Recherche de fuites sur le réseau.
- Relevés de compteurs d'eau à la suite de déménagements.
- Entretien intérieur & extérieur des ouvrages.
- Mise à jour des plans en collaboration avec le BTC du Chenit.

Le Sentier, le 21 janvier 2025

Le Chef d'exploitation,

Loïc Rogenmoser



L'équipe des techniciens de ValRégionEaux

3 COMPTES ET BILAN

Bilan :

Nous pouvons apporter les commentaires et précisions suivants :

- Nos emprunts se chiffrent à CHF 10'608'090.-, pour un patrimoine administratif de CHF 10'753'735.92.
- Nos disponibilités à court terme sont de CHF 2'422'285.26 en regard de CHF 706'496.58 de dettes à court terme.
- Notre plafond d'endettement est de CHF 18'000'000.-, utilisé à CHF 11'103'182.30 + CHF 2'239'495.21 pour les projets accordés, soit un total de CHF 13'342'677.51.
- Fonds de renouvellement réseaux - 9281.1 ; solde CHF 1'691'634.60, après les attributions 2024 de CHF 190'000.- (budget) et une utilisation de CHF 447'977.30 (CHF 350'000.- préavis 2-2022 Les Collondès et CHF 97'977.30 préavis 5-2024-Pierres-Plates). De ce fonds, CHF 800'000.00 sont prévus pour financer partiellement les préavis 3-2022 « Remplacement de la conduite d'eau du Village des Charbonnières (CHF 350'000.) » et 2-2023/1-2024 « Le Sentier Est - route des Crêtets (CHF 450'000.-) ».

Comptes :

Le budget 2024 de CHF 1'960'700.- a été construit sur la base des chiffres des exercices précédents. Les commentaires sont faits principalement par rapport aux comptes 2023.

Le total des charges de fonctionnement (sans le 3320 amort complémentaire de CHF 350'000.- et un amortissement de seulement 26'000.- au compte 3311.23) est de CHF 1'897'291.23, il est inférieur de CHF 63'048.77 au budget de CHF 1'960'700.-.

Les revenus, en neutralisant le montant de CHF 350'000.- de prélèvement au fonds de renouvellement, sont de CHF 1'957'776.38, soit légèrement inférieur au budget de CHF 1'960'000.- (-2'923.62).

En finalité, l'exercice 2024 se solde avec un excédent de recette de CHF 60'485.15.

Le Codir a décidé de mettre cette somme en amortissement complémentaire sur le compte 9144.05 « Remplacement de la conduite des Collondès à l'Abbaye », ce qui porte le solde de cet investissement à CHF 96'348.72.

Passons en revue les variations de postes supérieures à CHF 2'000.- :

- 810.3001 : - CHF 5'422.50.-. Les vacances se répartissent pour 13'777.50.- pour le Codir et 4'800.- pour le Conseil. Ce poste a été augmenté pour tenir compte de l'évolution des années précédentes, mais une meilleure répartition des tâches entre l'exploitation et le Codir a permis de réduire les vacances des municipaux.
- 810.3011 : - CHF 25'990.- : les heures effectives faites par le personnel technique du service des eaux de la commune du Chenit sont refacturées à ValRégIEaux. Le nombre d'interventions suite à des fuites impacte directement ce compte. Les charges sont inférieures de CHF 9'780.- à l'année précédente, en raison du traitement de 3 fuites de moins. L'écart de CHF 25'000.- par rapport au budget est dû à une certaine prudence lors de la préparation du budget. Cette prudence a été modérée pour le budget 2025.
- 810.3114.2 : - CHF 2'992.45, moins d'achats que prévus.
- 810.3120 : + CHF 11'566.68 : bien que nous ayons anticipé une hausse du coût de l'énergie par rapport à 2023 (+ 15'000.-), la charge est supérieure. Ceci est également dû à une augmentation de la consommation en raison de durées de pompages allongées (462'143 KWH contre 458'290 KWH en 2023).
- 810.3133 : + CHF 5'385.90 : plus de produits de traitement et augmentation des prix, en hausse de CHF 3'085.90 par rapport à 2023.
- 810.3141 : + CHF 2'992.45, ce dépassement est dû au démontage de l'ancien bâtiment de pompage du Séchey.
- 810.3144.1 : - CHF 658.66. On peut féliciter notre fontainier pour l'excellente gestion de ce poste. Dans ce compte est compris un transitoire de CHF 55'500.- pour les travaux à la rue des Rosiers.
- 810.3144.11 : - CHF 12'022.70, Route des Pierres Plates au Pont, qui a fait l'objet d'un complément budgétaire. Ce montant est inférieur aux devis d'ingénieurs, principalement sur le génie civil.
- 810.3144.2 : - CHF 2'235.90, montant inférieur en raison d'un bon état de nos hydrantes.
- 810.3144.3 : + CHF 4'668.90, dépassement dû à l'augmentation du contrat de Rittmeyer AG, nouveau programme de gestion du réseau.
- 810.3154 : - CHF 9'642.-, pas d'achat spécial sur cet exercice.
- 810.3155 : - CHF 5'257.-, pas de frais de carrosserie et moins de frais sur le Suzuki.
- 810.3161 : - CHF 4'215.15. Ce compte a été adapté dans le budget 2025 à 20'500.-.
- 810.3170 : - CHF 2'124.09, année creuse, pas de visite ni manifestation.
- 810.3180 : - CHF 3'721.92, budget basé sur les frais de 2022, CHF 15'446.95.
- 810.3185.1 : - CHF 2'190.-, part de l'étude préliminaire sur la possibilité d'un pompage dans le lac, payée sur 2023.
- 810.3185.5 : - CHF 5'497.72, nous avons anticipé une hausse des coûts, mais ce sera pour 2025.
- 810.3222 : + CHF 10'700.14, nous avons estimé la charge avec un taux moyen de 1.5 %, alors qu'il a été de 1.58 % (Conversion emprunts taux fixe échus en taux Saron). En contrepartie nous avons pu générer un revenu supplémentaire de CHF 15'549.78 (compte 810.4220) grâce au placement de nos liquidités. Cela compense ce dépassement.
- 810.3311.20 : - CHF 16'500.-, le préavis n'étant pas bouclé, l'entrée en vigueur de l'amortissement est reportée à 2025.
- 810.3311.23 : + CHF 80'385.15, le Codir a attribué l'excédent de revenu de l'exercice à un amortissement complémentaire sur ce poste du bilan, selon proposition de la commission de gestion. L'amortissement normal étant de CHF 6'100.-, sur la base du bouclage du préavis des Collondès.
- 810.3320 : + CHF 350'000, ce montant correspond à la décision du préavis 2-2022 « Les Collondès », de financer une partie de cet investissement par le fonds de réserve.
- 810.3802 : = CHF 0 : l'attribution au fonds de renouvellement du réseau est conforme au budget.

- 810.4271 : + CHF 10'220.45, en hausse en raison de la chasse aux raccordements sans compteur (une vingtaine) et aux nouvelles constructions.
 - 810.4341 : + CHF 14'363.75.-, en ligne avec le budget. Environ 700 m2 de surface de plancher ont été construits en plus de notre estimation budgétaire.
 - 810.4351 : - CHF 40'227.80, cette baisse s'explique par une année 2024 très pluvieuse. Donc moins d'arrosages de jardin et de transports d'eau sur les alpages. A cela s'ajoutent des correctifs de facturation 2023 sur 2024.
 - 810.4356 : - CHF 1'900.- ; travaux non récurrent.
 - 810.4360 : + CHF 13'320.- ; refacturation prestations Géocommunes aux Communes pour 2 années.
 - 810.4651 : - CHF 2'227.20 ; une seule subvention encaissée sur 2024. Nous devrions encore en recevoir une pour une BH Sentier-Haut.
- Les projections sur ces comptes sont difficiles à établir, car dépendantes des réparations de fuites ou entretiens de quartiers.

4 CONCLUSIONS

A l'issue de ce rapport, le Comité directeur est très satisfait du déroulement de ce quatrième exercice. L'année 2024 est en ligne avec 2023, notre exercice de référence, à l'exception des encaissements des taxes de raccordement.

Nous constatons que notre politique de recherches de fuites porte ses fruits, puisque nous avons une nouvelle réduction de l'eau envoyée dans le réseau - 828'210 m3 contre 952'446 m3 en 2021, moins 124'236 m3 (13 % de moins). Cela se vérifie en comparant l'eau perdue dans le réseau, qui passe à 223'024 m3, soit 26.90 % contre 38.2 % en 2021. L'investissement sur les Ortomats est largement rentable.

Le nombre de m3 d'eau vendus reste stable : 580'186, 579'128 en 2023, 580'240 en 2022 et 561'426 en 2021.

La maîtrise des charges à CHF 1'897'291.23 (hors charges exceptionnelles) et des revenus permanents à CHF 1'957'776.38 (hors revenus exceptionnels), pour un budget de CHF 1'960'700.- (99.9%), ainsi qu'une consommation régulière d'eau, nous permettent de voir l'avenir positivement.

Un grand merci à nos collaborateurs pour leur travail tout au long de l'année, avec le suivi de 6 gros chantiers.

A ce stade et sur la base des investissements en cours et envisagés (env. 14 millions), il serait prématuré de proposer une baisse des différents tarifs de ValRégIEaux.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers-ères, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

Conclusions

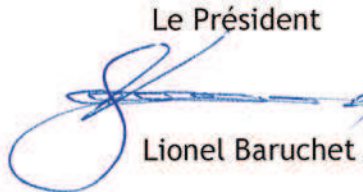
LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE VALREGIEAUX

Vu le préavis N° 1-2025,
Où le rapport de la Commission d'étude,
Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour,
Vu l'article 17 des Statuts de l'Association Intercommunale ValRégIEaux,

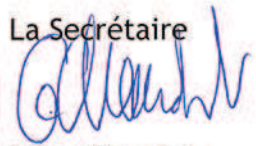
Décide :

1. d'approuver la gestion du Comité directeur pour la période 2024 et
2. d'accepter les comptes de l'Association intercommunale ValRégIEaux tels que présentés et d'en donner décharge au Comité directeur et au Boursier.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Lionel Baruchet



La Secrétaire

Géraldine Chaudot

Délégués du CODIR :

- Claude Piazzini
- Jean-Fred Capt
- Lionel Baruchet
- Yves Chenaux
- Loïc Rogenmoser

Le Sentier, le 13 février 2025

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2024		
91	Actif	13'212'794.20	15'809'930.50	15'846'503.52	13'176'221.18		
910	Disponibilités	1'100'410.05	12'042'396.16	12'571'367.41	571'438.80		
9101.1	Banque transitoire BVR		1'831'503.15	1'831'503.15			
9102	Banque c/c	547'862.93	6'310'893.01	6'342'609.07	516'146.87		
9102.1	Banque BCV	52'547.12	200'000.00	197'255.19	55'291.93		
9102.2	Epargne Raiffeisen	500'000.00	3'700'000.00	4'200'000.00			
911	Débiteurs	1'665'189.65	2'336'526.06	2'247'453.15	1'754'262.56		
9112	Impôts anticipé à récupérer		5'196.82		5'196.82		
9116	Débiteurs	1'649'498.80	1'990'777.10	1'930'191.90	1'710'084.00		
9119	TVA	15'690.85	340'552.14	317'261.25	38'981.74		
9119.0	TVA décompte	15'690.85	139'925.09	116'634.20	38'981.74		
9119.1	TVA exploitation		82'666.16	82'666.16			
9119.9	TVA investissements		117'960.89	117'960.89			
913	Actifs transitoires	146'951.10	96'583.90	146'951.10	96'583.90		
9139	Actifs transitoires	146'951.10	10'958.90	146'951.10	10'958.90		
9139.20	Etude station de traitement et réservoir L'Abbaye		85'625.00		85'625.00		
914	Placement du patrimoine administratif	10'300'043.40	1'334'424.38	880'731.86	10'753'735.92		
9144.01	Reprise des réseaux	8'772'253.66		340'000.00	8'432'253.66		
9144.02	Mise en conformité puits du Pont et captage Charbonnières	260'143.90	40'148.28		300'292.18		
9144.03	Remplacement conduite Rue Centrale-L'Orient	413'610.25			413'610.25		
9144.04	Remplacement conduite rues des Sagnes et Sauges au Sentier	288'480.47		10'000.00	278'480.47		
9144.05	Remplacement conduite Les Collondès L'Abbaye	532'833.87		436'485.15	96'348.72		
9144.06	Rénovation réseau eau Les Charbonnières	28'156.25	491'073.79	3'847.50	515'382.54		
9144.07	Le Sentier - Les Crettets, changement conduite eau	4'565.00	803'202.31	90'399.21	717'368.10		
915	Prêts et capitaux de dotation	200.00			200.00		
9153	Titres et papiers-valeurs	200.00			200.00		
92	Passifs	-13'212'794.20	3'310'773.46	3'274'200.44	-13'176'221.18		
920	Engagemnets courants	-322'132.30	2'687'836.16	3'010'088.46	-644'384.60		
9201	Créanciers	-313'132.30	2'634'379.21	2'956'731.51	-635'484.60		
9206	Créanciers Gay G.&S.-STAP des Bioux/99ans (2114)	-9'000.00	100.00		-8'900.00		
9207.1	AVS/AC		462.95	462.95			
9209	TVA		52'894.00	52'894.00			
9209.1	TVA exploitation		52'628.90	52'628.90			
9209.2	TVA subventions		265.10	265.10			
922	Emprunts	-10'774'850.00	166'760.00		-10'608'090.00		
9221.01	Emprunt Retraites Populaires	-1'000'000.00			-1'000'000.00		
9221.02	Emprunt CIP	-2'000'000.00			-2'000'000.00		
9221.05	Emprunt Raiffeisen	-941'550.00	33'400.00		-908'150.00		
9221.06	Emprunt BCV	-1'866'640.00	66'680.00		-1'799'960.00		
9221.07	Emprunt Raiffeisen Sahron	-3'000'000.00			-3'000'000.00		
9221.08	Emprunt BCV ATC 56122245	-1'966'660.00	66'680.00		-1'899'980.00		
925	Passifs transitoires	-6'200.00	8'200.00	64'111.98	-62'111.98		
9258	Compte attente		2'000.00	2'000.00			
9259	Passifs transitoires	-6'200.00	6'200.00	62'111.98	-62'111.98		
928	Fonds de réserve	-2'109'611.90	447'977.30	200'000.00	-1'861'634.60		
9281.1	Fonds de renouvellement réseaux	-1'949'611.90	447'977.30	190'000.00	-1'691'634.60		
9281.11	Fonds de renouvellement réseau "Capital"	-100'000.00			-100'000.00		
9281.2	Fonds de renouvellement véhicule	-20'000.00		10'000.00	-30'000.00		
9282.1	Provision pour débiteurs douteux	-40'000.00			-40'000.00		
	Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil de ValRégIEaux du 25 mars 2025						
	Association intercommunale de ValRégIEaux		Comité directeur de ValRégIEaux				
	Le Président : S. Reymond - La Secrétaire : C. Golay		Le Président : L. Baruchet - Le Boursier : Y. Chenaux				

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
81	SERVICE DES EAUX	2'307'776.38	2'307'776.38	1'960'700.00	1'960'700.00	2'359'395.80	2'359'395.80
810	SERVICE DES EAUX	2'307'776.38	2'307'776.38	1'960'700.00	1'960'700.00	2'359'395.80	2'359'395.80
810.3001	Traitements/vacations	18'577.50		24'000.00		20'527.00	
810.3011	Traitement du personnel technique	174'010.00		200'000.00		183'790.00	
	Traitement personnel administratif (secrétaire Codir)	6'469.05		6'000.00		6'755.00	
810.3030	Assurances sociales	624.75		500.00		655.90	
810.3050	Assurances accidents et maladie	100.00		200.00		100.00	
810.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'037.20		2'000.00		500.00	
810.3080	Frais personnel administratif	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
810.3090	Frais de formation	3'520.00		4'000.00		2'214.75	
810.3114.1	Achats et entretien compteurs	44'880.35		45'000.00		48'029.75	
810.3114.2	Achats matériel et outillages	7'232.15		10'000.00		6'073.35	
810.3120	Electricité	171'566.68		160'000.00		160'962.88	
810.3133	Chloration	23'385.90		18'000.00		20'300.00	
810.3141	Entretien des bâtiments	12'992.45		10'000.00		21'587.55	
810.3144.1	Entretien réseaux	379'341.34		380'000.00		381'396.65	
	Entretien réseau augmentation du budget	97'977.30		110'000.00			
810.3144.11							
810.3144.2	Entretien des hydrantes	9'764.10		12'000.00		10'611.45	
810.3144.3	Contrats de maintenance	26'668.90		22'000.00		21'893.40	
810.3151	Entretien, maintenance informatique	6'294.10		5'000.00		4'248.20	
810.3154	Entretien matériel et outillage	358.00		10'000.00		3'475.95	
810.3155	Entretien véhicule, carburant, location	4'743.00		10'000.00		8'785.25	
810.3161	Loyers	19'784.85		24'000.00		19'927.20	
810.3170	Réceptions et manifestations	1'875.91		4'000.00		5'131.80	
	Téléphones, frais ports, banques et honoraires financier	11'778.08		15'500.00		12'329.43	
810.3180							
810.3185.1	Honoraires et frais d'études	57'810.00		60'000.00		62'276.03	
810.3185.2	Bureau technique	18'202.95		18'000.00		15'629.20	
810.3185.5	Analyse eau	10'502.28		16'000.00		10'008.00	
810.3186	Assurances tiers/RC/ECA/choses	16'094.25		17'000.00		17'079.95	
810.3222	Intérêts des emprunts	170'700.14		160'000.00		175'058.58	
810.3311.1	Amortissement reprise réseau	340'000.00		340'000.00		340'000.00	
	Amortissement conf. puits du Pont et captage Charbonnières			16'500.00			
810.3311.20							
	Amortissement rempl.conduite Sagnes et Sauges au Sentier	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
810.3311.22							
	Amortissement remplacement conduite Les Collondès L'Abbaye	86'485.15		26'000.00			
810.3311.23							
	Amortissement complémentaire suite préél. réserve	350'000.00					
810.3320							
	Attribution fonds de renouvellement véhicules	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
810.3801							
	Attribution fonds de renouvellement réseau	190'000.00		190'000.00		755'048.53	
810.3802							
810.4220	intérêts		15'549.78				
810.4271	Abonnements (U.L. et compteurs)		590'220.45		580'000.00		578'964.50
810.4341	Taxes uniques de raccordement		154'363.75		140'000.00		604'081.00
810.4351	Vente de l'eau		1'079'772.20		1'120'000.00		1'101'722.50
810.4356	Facturation travaux à tiers		3'100.00		5'000.00		1'540.00
810.4360	Remboursement de tiers		13'520.00		200.00		10'838.00
810.4651	Subside de l'ECA		3'272.90		5'500.00		62'249.80
	Prélèvement fond de renouvellement réseau		447'977.30		110'000.00		
810.4813							
	Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil de ValRégIEaux du 26 mars 2024						
	Association intercommunale de ValRégIEaux			Comité directeur de ValRégIEaux			
	Le Président : S. Reymond - La Secrétaire : C. Golay			Le Président : L. Baruchet - Le Boursier : Y. Chenaux			

SDIS Vallée de Joux

Comptes 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
65	Service Défense Incendie Secours	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	671'404.01	419'150.00	597'150.00	285'000.00	564'777.19	301'803.35
650.3013	Soldes	350'646.45		330'650.00		314'994.00	
650.3030	AVS	12'775.35		14'500.00		11'466.50	
650.3050	Assurances	2'681.20		2'800.00		2'605.35	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais	1'702.20		2'000.00		1'965.00	
650.3091	Frais formation du personnel	3'892.25		3'000.00		4'660.30	
650.3093	Frais médicaux	5'780.00		5'000.00		4'933.35	
650.3101	Imprimés	2'484.05		3'000.00		1'819.10	
650.3102	Journaux	1'197.35		2'000.00		1'655.80	
650.3115	Achat de véhicules	81'890.00		15'000.00			
650.3116	Achat de matériel d'équipement	3'961.05		8'000.00		8'424.55	
650.3130	Fournitures de bureau			500.00			
650.3154	Entretien du matériel	112.42		1'000.00			
650.3154.0	Entretien des véhicules	3'871.65		6'000.00		11'766.40	
650.3155	Essence	9'857.05		12'000.00		8'950.15	
650.3161.0	Loyer locaux L'Abbaye	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
650.3161.2	Loyer locaux Le Sentier	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	18'221.89		16'000.00		22'061.16	
650.3181	Frais de timbres	2'594.20		4'200.00		994.95	
650.3182	Téléphones	3'680.21		4'500.00		3'956.51	
650.3185	Fiduciaire	756.70		1'200.00		753.90	
650.3185.0	Secrétariat & Comptabilité	47'345.94		43'500.00		43'302.45	
650.3186	Assurances véhicules	2'050.95		2'000.00		1'754.55	
650.3186.0	Assurances RC et autres	4'817.00		5'300.00		5'342.00	
650.3187	Frais bon usine	19'705.26		22'000.00		20'426.92	
650.3189	Frais divers et tiers	2'631.84		14'000.00		1'991.25	
650.3190	Prestations offertes et dons	4'555.00		6'000.00		2'530.00	
650.3301	Défalcations	1'194.00				423.00	
650.3809	Attribution fonds de réserve	10'000.00				15'000.00	
650.4221	Intérêts						
650.4356	Facturé à tiers		21'078.95		13'000.00		18'704.80
650.4651	Subside ECA - forfait		217'025.80		215'000.00		213'673.30
650.4651.0	Subside ECA - cours		22'900.00		14'000.00		15'697.50
650.4651.1	Subside ECA - interventions		90'645.25		43'000.00		53'727.75
650.4809	Retrait fonds de réserve		67'500.00				
650.4901	Prestation police (manifestations)						
652	Sauvetage Lac	15'135.90	4'535.00	22'300.00	2'000.00	25'037.32	3'302.50
652.3013	Soldes	13'460.00		14'600.00		12'925.00	
652.3116	Achat matériel d'équipement	207.70		6'000.00		10'174.27	
652.3120	Chauffage	1'428.20		1'000.00		1'220.30	
652.3141	Entretien du bâtiment			200.00		617.75	
652.3154	Entretien du matériel	40.00		500.00		100.00	
652.3155	Essence						
652.3189	Frais de tiers (week-end lac)						
652.3809	Attribution fonds de réserve						
652.4356	Facturé à tiers		4'535.00		2'000.00		3'302.50
653	Bâtiments	78'227.55		82'200.00		41'996.15	
653.3013	Soldes	2'176.25		3'000.00		6'673.75	
653.3116	Achat matériel d'équipement	5'553.30		5'000.00		5'238.90	
653.3120	Chauffage Le Sentier	17'928.90		18'000.00		16'949.45	
653.3120.1	Chauffage L'Abbaye	5'496.95		6'000.00		4'861.20	
653.3133	Produits de nettoyage	926.70		900.00		349.25	
653.3141	Entretien divers	46'145.45		49'300.00		7'923.60	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	17'629.51	17'629.51	15'300.00	15'300.00	13'192.75	13'192.75
654.3013	Soldes	15'070.00		13'000.00		12'070.00	
654.3050	Assurances	340.00		400.00		300.00	
654.3090	Formation responsable			100.00			
654.3091	Frais de formation du personnel	412.90		450.00		266.00	
654.3101	Imprimés			100.00			
654.3116	Achat matériel d'équipement	527.41		500.00		268.25	
654.3170	Réceptions & manifestations	1'279.20		750.00		288.50	
654.4339	Cotisation		1'270.00		1'100.00		1'140.00
654.4521	Part. des communes JSP		16'359.51		14'200.00		11'152.75
654.4651	Subside divers						900.00
659	Participation des communes		341'082.46		414'650.00		326'704.81
659.4522.0	L'Abbaye		74'395.06		90'441.20		71'283.61
659.4522.1	Le Lieu		42'968.73		52'236.60		41'289.20
659.4522.2	Le Chenit		223'718.67		271'972.20		214'132.00

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
65	Service Défense Incendie Secours	782'396.97	441'314.51	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	671'404.01	419'150.00	597'150.00	285'000.00	564'777.19	301'803.35
652	Sauvetage Lac	15'135.90	4'535.00	22'300.00	2'000.00	25'037.32	3'302.50
653	Bâtiments	78'227.55		82'200.00		41'996.15	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	17'629.51	17'629.51	15'300.00	15'300.00	13'192.75	13'192.75
659	Participation des communes		341'082.46		414'650.00		326'704.81
6	Récapitulation générale	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
	TOTALISATION	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
	Résultat						
	Montant dû pour les soldes - ci-dessous		-381'352.70	info			
	Total à charge des communes			Budget 24		Compte 23	
				-414'650.00		-326'704.81	

Compte	Désignation	Bilan au		Débit	Crédit	Bilan au
		01.01.2024				31.12.2024
91	-- Actif --	430'317.99	770'272.43	760'852.74	439'737.68	
910	Disponibilité	409'787.80	706'813.22	712'178.85	404'422.17	
9101	Compte Postal	409'787.80	706'813.22	712'178.85	404'422.17	
911	Débiteurs	11'152.75	50'222.71	39'296.45	22'079.01	
9111	Débiteurs divers	11'152.75	50'222.71	39'296.45	22'079.01	
913	Actifs transitoires	9'377.44	13'236.50	9'377.44	13'236.50	
9139	Actifs transitoires	9'377.44	13'236.50	9'377.44	13'236.50	
92	-- Passif --	-430'317.99	779'741.13	789'160.82	-439'737.68	
920	Engagement courant	-14'718.89	369'142.03	377'135.87	-22'712.73	
9200	Créanciers divers	-14'718.89	17'346.84	25'340.68	-22'712.73	
9209.0	Commune Abbaye		76'716.39	76'716.39		
9209.1	Commune Lieu		44'210.80	44'210.80		
9209.2	Commune Chenit		230'868.00	230'868.00		
925	Passifs transitoires	-343'099.10	343'099.10	402'024.95	-402'024.95	
9259	Passifs transitoires	-343'099.10	343'099.10	402'024.95	-402'024.95	
928	Fonds de réserve	-72'500.00	67'500.00	10'000.00	-15'000.00	
9280	Fonds réserve Lac + Vhc.	-72'500.00	67'500.00	10'000.00	-15'000.00	
	Résultat					

		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)						
650.3013	Soldes	350'646.45		330'650.00		314'994.00	
652	Sauvetage Lac						
652.3013	Soldes	13'460.00		14'600.00		12'925.00	
653	Bâtiments						
653.3013	Soldes	2'176.25		3'000.00		6'673.75	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)						
654.3013	Soldes	15'070.00		13'000.00		12'070.00	
	Total - solde	381'352.70		361'250.00		346'662.75	

9280	Fonds de réserve 31.12.24	72'500.00
	Lac	5'000.00
	Véhicule	10'000.00

